OPCVM de droit français (SICAV)

H2O INVEST

SICAV à 5 compartiments

RAPPORT ANNUEL

au 30 juin 2026

Société de Gestion : H2O AM EUROPE
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux Comptes : KPMG S.A.

H2O AM EUROPE 39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris - France - Tél. : +33 (0)1 87 86 65 11
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-19000011
Société par actions simplifiée immatriculée au RCS de Paris sous le N° 843 082 538
www.h2o-am.com

Commercialisateur :
H2O AM EUROPE 39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris - France -
Tél. : +33 (0)1 87 86 65 11
www.h2o-am.com

Sommaire

Page

La SICAV H2O INVEST est constituée au 30 juin 2026 de 5 compartiments :

H2O LARGO

H2O EUROPEA

H2O EUROSOVEREIGN

H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS

H2O EUROAGGREGATE

Certification du Commissaire aux comptes **11**

Règles et méthodes comptables **16**

Sommaire

Page

Compartiment : H2O LARGO 17

1. Rapport de Gestion 18

a) Politique d'investissement 18

■ Politique de gestion

b) Informations sur l'OPC 20

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

■ OPC Indiciel

■ Fonds de fonds alternatifs

■ Réglementation SFTR

■ Accès à la documentation

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)

c) Informations sur les risques 24

■ Méthode de calcul du risque global

■ Exposition à la titrisation

■ Gestion des risques

■ Gestion des liquidités

■ Traitement des actifs non liquides

d) Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises (ESG) 26

2. Engagements de gouvernance et compliance 27

3. Frais et Fiscalité 30

4. Comptes de l'exercice 31

Sommaire

	Page
Compartiment : H2O EUROPEA	85
5. Rapport de Gestion	86
a) Politique d'investissement	86
■ Politique de gestion	
b) Informations sur l'OPC	87
■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice	
■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
■ OPC Indiciel	
■ Fonds de fonds alternatifs	
■ Réglementation SFTR	
■ Accès à la documentation	
■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)	
c) Informations sur les risques	90
■ Méthode de calcul du risque global	
■ Exposition à la titrisation	
■ Gestion des risques	
■ Gestion des liquidités	
■ Traitement des actifs non liquides	
d) Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises (ESG)	92
6. Engagements de gouvernance et compliance	93
7. Frais et Fiscalité	96
8. Comptes de l'exercice	97

Sommaire

Page

Compartiment : H2O EUROSOVEREIGN 130

9. Rapport de Gestion 131

a) Politique d'investissement 131

■ Politique de gestion

b) Informations sur l'OPC 132

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

■ OPC Indiciel

■ Fonds de fonds alternatifs

■ Réglementation SFTR

■ Accès à la documentation

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)

c) Informations sur les risques 136

■ Méthode de calcul du risque global

■ Exposition à la titrisation

■ Gestion des risques

■ Gestion des liquidités

■ Traitement des actifs non liquides

d) Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises (ESG) 138

10. Engagements de gouvernance et compliance 139

11. Frais et Fiscalité 142

12. Comptes de l'exercice 143

Sommaire

Page

Compartiment : H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS 176

13. Rapport de Gestion 177

a) Politique d'investissement 177

■ Politique de gestion

b) Informations sur l'OPC 179

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

■ OPC Indiciel

■ Fonds de fonds alternatifs

■ Réglementation SFTR

■ Accès à la documentation

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)

c) Informations sur les risques 183

■ Méthode de calcul du risque global

■ Exposition à la titrisation

■ Gestion des risques

■ Gestion des liquidités

■ Traitement des actifs non liquides

d) Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises (ESG) 185

14. Engagements de gouvernance et compliance 186

15. Frais et Fiscalité 189

16. Comptes de l'exercice 190

Sommaire

	Page
Compartiment : H2O EUROAGGREGATE	226
17. Rapport de Gestion	227
a) Politique d'investissement	227
■ Politique de gestion	
b) Informations sur l'OPC	229
■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice	
■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
■ OPC Indiciel	
■ Fonds de fonds alternatifs	
■ Réglementation SFTR	
■ Accès à la documentation	
■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)	
c) Informations sur les risques	234
■ Méthode de calcul du risque global	
■ Exposition à la titrisation	
■ Gestion des risques	
■ Gestion des liquidités	
■ Traitement des actifs non liquides	
d) Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises (ESG)	236
18. Engagements de gouvernance et compliance	237
19. Frais et Fiscalité	240
20. Comptes de l'exercice	241

H2O INVEST

Rapport sur l'organisation de la société

■ DIRECTION DE LA SOCIETE

La société est représentée, dirigée et administrée par H2O AM EUROPE représentée par Monsieur Jean-Christophe MORANDEAU.

■ INFORMATION CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions exercées par Monsieur Jean-Christophe MORANDEAU dans d'autres sociétés :

Sociétés	Forme juridique	Nature du mandat
H2O AM HOLDING	SA Luxembourg	Administrateur
H2O AM EUROPE	SAS à associé unique	Membre du Conseil de surveillance
H2O MONACO SAM	SAM	Membre du Conseil de surveillance
H2O INVEST II	SICAV en cours de liquidation	Représentant de H2O AM Europe, Président

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention visée à l'article L.227-10 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Le Président tient la liste des conventions de la SICAV à votre disposition sur demande.

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

Par décisions en date du 23 avril 2026, il a été décidé de modifier les articles des statuts suivants :

- Article 8 des statuts de la SICAV intitulé « Emissions, rachats des actions » afin d'ajouter comme dans le prospectus une phrase indiquant la caducité de la durée maximale d'application du dispositif de plafonnement des rachats à compter de la modification du Règlement Général de l'AMF.

- Article 9 des statuts de la SICAV intitulé « Calcul de la valeur liquidative » afin d'ajouter un second outil de gestion de liquidité, conformément à l'obligation de la règlementation AIFM 2, à savoir une méthode d'ajustement de la valeur liquidative avec un seuil de déclenchement.

- Article 18-3 des statuts de la SICAV intitulé « Admission aux assemblées » afin de se conformer au décret du 13 février 2026 relatif à la modernisation des modalités de communication avec leurs actionnaires de certaines sociétés commerciales, le délai de la « record date » est portée de 2 à 5 jours avant l'assemblée des associés.

Certification du Commissaire aux comptes

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

SICAV
H2O INVEST

39, Avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2026

A l'assemblée générale, / A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Président, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif H2O INVEST constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2025 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Christophe Coquelin
KPMG le 06/10/2026 18:45:16

Christophe Coquelin
Associé

KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

SICAV à compartiments sous forme de S.A.S.
H2O INVEST

39, rue Pierre 1er de Serbie – 75008 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Paris la Défense,

KPMG S.A.

Signature numérique de
Christophe Coquelin
KPMG le 06/10/2026 18:45:04

Christophe Coquelin
Associé

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Headquarters:
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2020-07, modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Conformément à l'article 423-1 du Règlement ANC 2020-07 les comptes annuels de la SICAV comportent uniquement les éléments suivants :

- la liste des compartiments, avec pour chacun d'eux sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour la tenue de la comptabilité ;
- la liste des compartiments ouverts et des compartiments fermés au cours de l'exercice ;
- les comptes annuels établis comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe établis pour chacun des compartiments existant à la clôture, dans sa devise de comptabilité, conformément aux dispositions du règlement.

Pour les règles et méthodes comptables applicables par chacun des compartiments ainsi que les compléments d'information les concernant il convient de se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

La SICAV H2O INVESTest constituée de 5 compartiments :

- H2O EUROAGGREGATE : La comptabilité du portefeuille est en EUR.
- H2O LARGO : La comptabilité du portefeuille est en EUR.
- H2O EUROSOVEREIGN: La comptabilité du portefeuille est en EUR.
- H2O EUROPEA : La comptabilité du portefeuille est en EUR.
- H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS : La comptabilité du portefeuille est en EUR.

Compartiments ouverts au cours de l'exercice : Néant

Compartiments fermés au cours de l'exercice : Néant

Compartiment :

H2O LARGO

1. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

Sur la période s'étalant du **30 juin 2025** au **30 juin 2026**, les performances des actions du compartiment H2O Largo, de la SICAV H2O Invest, face à leur objectif d'investissement s'établissent comme suit :

Parts	Date de lancement	Code ISIN	Performance 1 an
H2O LARGO I-EUR ESTER + 0.50%	18/12/2017	FR0013282720	3.05% 2.46%
H2O LARGO N-EUR ESTER + 0.40%	11/04/2018	FR0013282738	2.95% 2.36%
H2O LARGO R-EUR ESTER + 0.10%	11/01/2019	FR0013393261	2.64% 2.06%
H2O LARGO HUSD-I SOFR + 0.50%	13/07/2018	FR0013282761	5.11% 4.48%
H2O LARGO HCHF-I SARON + 0.50%	13/07/2018	FR0013282795	1.02% 0.44%
H2O LARGO HCHF-R SARON + 0.10%	19/02/2019	FR0013393279	0.57% 0.05%
H2O LARGO HGBP-I SONIA + 0.50%	13/07/2018	FR0013283025	5.04% 4.45%

Source : H2O AM, données nettes de frais au 30/06/26

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

La politique d'investissement du compartiment, conforme aux normes européennes, repose sur une gestion très dynamique qui cherche à dégager de la performance sur l'ensemble des marchés internationaux de taux et de devises quels que soient les environnements de marché. L'équipe de gestion met en place des stratégies directionnelles (liées au sens général des marchés) ainsi que des positions relatives et des arbitrages (liés aux évolutions relatives des marchés les uns par rapport aux autres) sur les marchés obligataires et des changes.

Au cours de la période sous revue :

• Au 18/06/2026, l'action FR0013282795 (H2O LARGO HCHF-I) a été entièrement rachetée. Par conséquent, la performance nette présentée dans le tableau ci-dessus ne tient pas compte d'une année complète.

1. Rapport de Gestion

La surperformance affichée par le compartiment sur la période s'articule comme suit :

1. Le segment des obligations souveraines affiche une performance légèrement négative. Les positions acheteuses en sensibilité aux taux du G4 pèsent sur la performance, en raison des anticipations d'un recours accru à l'endettement public et des craintes d'une hausse de l'inflation liée aux prix de l'énergie. La position de pentification de la courbe des taux des bons du Trésor américain contribue négativement en mars, suite à l'escalade du conflit au Moyen-Orient, puis en juin, à la suite des commentaires restrictifs de la Réserve fédérale sur l'inflation. En dehors du G4, les positions acheteuses d'obligations d'État mexicaines contribuent positivement à la performance, soutenues par des rendements réels élevés et des fondamentaux macroéconomiques solides.

2. Les stratégies de change enregistrent une performance positive principalement grâce à l'exposition au panier de devises des marchés émergents. Les résultats sont particulièrement solides au cours du second semestre 2025, la résilience des fondamentaux des économies émergentes, le portage attractif et l'affaiblissement du dollar américain soutenant des devises telles que le peso mexicain, le réal brésilien et le won sud-coréen. Bien que la stratégie subisse un recul marqué en mars lors du mouvement de fuite vers le dollar américain provoqué par la montée des tensions géopolitiques, les gains négatifs sont en grande partie résorbés à la suite de l'ouverture des négociations. À l'inverse, l'allocation inter-bloc pèse sur la performance, la position acheteuse en yen japonais (JPY) restant sous pression en raison de la persistance des stratégies de carry trade, de l'ampleur des écarts de taux d'intérêt et du niveau élevé des coûts des importations d'énergie.

1. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FRENCH REPUBLIC ZCP 15-10-25	7 272 312,69	7 300 000,00
FRAN TREA BILL BTF ZCP 14-01-26	7 164 071,39	7 200 000,00
BELG TREA BILL ZCP 13-11-25	3 879 532,66	3 900 000,00
BELG TREA BILL ZCP 12-03-26	3 874 691,38	3 900 000,00
FRAN TREA BILL BTF ZCP 17-06-26	3 870 115,48	3 900 000,00
FRENCH REPUBLIC ZCP 06-08-25	0,00	7 300 000,00
BELG TREA BILL ZCP 11-12-25	3 582 499,49	3 600 000,00
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 30-01-26	3 478 754,86	3 500 000,00
BELG TREA BILL ZCP 16-10-25	1 293 149,61	5 487 203,84
KINGDOM OF BELGIUM ZCP 14-05-26	3 271 645,38	3 300 000,00

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

Le 1ER janvier 2026, la documentation réglementaire de **H2O LARGO** a été modifiée comme suit :

- Ajout d'un tableau rappelant les proportions maximum et attendues de l'actif net pour les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.
- Ajout du fait que l'heure de centralisation des ordres de souscription et de rachat est celle du dépositaire et que les intermédiaires des investisseurs peuvent y appliquer un délai antérieur à respecter.
- Précision qu'à l'exception des commissions expressément réservées à la société de gestion, les commissions non acquises à l'OPCVM reviennent aux commercialisateurs.
- Suppression des commissions de mouvement revenant à la société de gestion compensées par une augmentation des frais de gestion financière de 0,04% maximum TTC.
- Augmentation des frais de fonctionnement et autres services de 0,10% maximum TTC et, en conséquence, réduction à due proportion de l'objectif de gestion et du taux de l'indicateur de référence de la commission de performance de chaque action du compartiment H2O LARGO à l'exception des actions R.
- Ajout dans les frais de fonctionnement et autres services des cotisations de fonctionnement versées au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution.
- Ajout d'un résumé de la politique de rémunération applicable à la société de gestion.

1. Rapport de Gestion

Le 16 avril 2026, la documentation réglementaire de **H2O LARGO** a été modifiée comme suit :

- A l'occasion de l'actualisation de la doctrine de l'Autorité des Marchés Financiers relative aux outils de gestion de la liquidité issue de la directive AIFM 2, la rédaction de la documentation a été adaptée pour mieux identifier les deux outils de liquidité (swing pricing et gates) qui existaient déjà.
- La rédaction de la description des instruments financiers utilisés a été modifiée pour clarifier l'usage des notations. En ligne avec la réglementation, l'investissement dans les obligations non-gouvernementales est encadré par des contraintes reposant sur des notations internes des émissions ou des émetteurs, attribuées par la société de gestion suite à son analyse de crédit et qui ne se fient pas exclusivement ou automatiquement aux notations des agences de notation. Les limites d'exposition existantes sont conservées.
- Il est précisé que les ETFs (Exchange Traded Funds) peuvent être détenus en leur qualité d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement.
- Le recours potentiel à l'intelligence artificielle a été pris en compte avec l'ajout d'un descriptif dans la stratégie d'investissement et d'un nouveau risque. Pour autant, il est rappelé que l'intégration d'outils d'IA générative dans le processus de recherche en matière d'investissement ne constitue pas un changement significatif par rapport au cadre macroéconomique discrétionnaire établi par la société de gestion. Elle reflète plutôt une évolution naturelle de son processus d'investissement grâce aux nouvelles technologies.
- Le paragraphe des commissions de surperformance a été reformulé notamment pour préciser la notion de high water mark dans la détermination de l'actif de référence ou pour revoir les simulations des scenarii en intégrant une année supplémentaire. Cette reformulation ne modifie pas la méthodologie de calcul des commissions de surperformance.

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

■ Réglementation SFTR en EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

■ Accès à la documentation

La documentation légale de l'OPC (DIC, prospectus, rapports périodiques…) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse email suivante : **info@h2o-am.com**

1. Rapport de Gestion

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

o Prêts de titres : 0,00

o Emprunt de titres : 0,00

o Prises en pensions : 0,00

o Mises en pensions : 0,00

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 58 616 031,10

o Change à terme : 19 033 148,76

o Future : 39 582 882,34

o Options : 0,00

o Swap : 0,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID
	BNP PARIBAS FRANCE
	CACEIS BANK LUXEMBOURG
	DEUTSCHE BANK FRANCFORT
	ROYAL BANK OF CANADA PARIS
	WELLS FARGO BANK NA FOREIGN EXCHANGE

(*) Sauf les dérivés listés.

1. Rapport de Gestion

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	**0,00**
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	19 925,00
Total	**19 925,00**

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	**0,00**
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	**0,00**

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

1. Rapport de Gestion

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de la valeur en risque - VaR - absolue.

- Niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC :

Le niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC est de 7. Toutefois, le fonds aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé. Au cours de l'exercice, l'effet de levier moyen a été de 2,37. Le niveau de l'effet de levier indicatif du fonds est calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés.

- Niveaux de VaR atteints par le fonds au cours de l'exercice :

Le niveau maximum de VaR - absolue atteint est de : 1,92%.

Le niveau minimum de VaR - absolue atteint est de : 1,33%.

Le niveau moyen de VaR - absolue atteint est de : 1,52%.

La méthodologie de calcul de VaR utilisée est du type paramétrique à 20 jours avec un intervalle de confiance de Var 99%. Elle se base sur un historique de données de six ans.

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion.

■ Gestion des liquidités

La société de gestion de portefeuille a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses OPC ouverts, basée sur des mesures et des indicateurs d'illiquidité et d'impact sur les portefeuilles en cas de ventes forcées suite à des rachats massifs effectués par les investisseurs. Des mesures sont réalisées selon une fréquence adaptée au type de gestion, selon différents scenarii simulés de rachats, et sont comparées aux seuils d'alerte prédéfinis. La liquidité du collatéral fait l'objet d'un suivi avec des paramètres identiques.

1. Rapport de Gestion

Les OPC identifiés en situation de sensibilité du fait du niveau d'illiquidité constaté ou de l'impact en vente forcée, font l'objet d'analyses supplémentaires sur leur passif, la fréquence de ces tests évoluant en fonction des techniques de gestion employées et/ou des marchés sur lesquels les OPC investissent. A minima, les résultats de ces analyses sont présentés dans le cadre d'un comité de gouvernance.

La société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs. Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation de l'OPC, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » du présent document.

■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.

1. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises (ESG)

Cet OPC ne prend pas en compte simultanément les trois critères « ESG ».

SFDR :

Dans le cadre du règlement dit "SFDR" (Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers), cet OPCVM/FIA ne relève ni de l'article 8 ni de l'article 9 de SFDR et, par conséquent, appartient à la catégorie des fonds visés par l'article 6.

Les critères principaux pris en compte dans les décisions d'investissement sont l'analyse macro-économique, l'analyse des flux de capitaux et la valorisation relative des marchés.

La prise en compte des risques de durabilité (tels que définis dans SFDR comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement) se fait par le biais d'exclusions systématiques basées sur la réglementation en vigueur et les secteurs et pays faisant l'objet de sanctions internationales.

En outre, la société de gestion, dans la gestion de cet OPCVM/FIA :
- exclut tous les acteurs impliqués dans la production, l'emploi, le stockage, la commercialisation et le transfert de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions, en cohérence avec les conventions d'Oslo et d'Ottawa ;
- Impose un contrôle supplémentaire et l'approbation du département « Conformité » de la Société de Gestion pour tout investissement lié à des émetteurs basés dans des pays identifiés comme étant « à risque élevé » d'un point de vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (incluant notamment mais pas exclusivement les pays considérés par le Groupe d'action financière - GAFI - comme présentant des déficiences stratégiques dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les listes de l'Union européenne de pays à haut risque et de juridictions non-coopératifs à des fins fiscales, etc ...).

L'OPCVM n'est actuellement pas en mesure de prendre en compte les principaux impacts négatifs (ou « PAI ») des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité en raison :
- d'un manque de disponibilité de données fiables ;
- de l'utilisation d'instruments financiers dérivés pour lesquels les aspects PAI ne sont pas encore pris en compte, ni définis.

Taxonomie (Règlement (UE) 2020/852) :
Les investissements sous-jacents à cet OPCVM/FIA ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

2. Engagements de gouvernance et compliance

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution/best selection », la sélection et le suivi des intermédiaires sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : **http://www.h2o-am.com** *(rubrique "informations réglementaires").*

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère est consultable sur son site internet : **http://www.h2o-am.com** *(rubrique "informations réglementaires").*

La politique de vote est accessible sous cette même section et décrite au sein de la politique d'engagement actionnarial.

■ Politique de rémunération

H2O AM a mis en application une politique de rémunération conformément aux réglementations UCITS V et AIFM. Ces réglementations impliquent que les sociétés de gestion établissent et appliquent des politiques de rémunération et des pratiques qui favorisent une gestion saine et efficace des risques et n'encouragent pas la prise de risques non conforme au profil de risque de l'OPC.

La politique de rémunération est placée sous la supervision et l'approbation d'un comité de rémunération composé de membres qui n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'H2O. La politique de rémunération est validée une fois par an par le comité de rémunération H2O. Le comité a été créé pour la première fois en 2012 afin de s'assurer que les modalités de rémunération soutiennent à la fois les objectifs stratégiques d'H2O ainsi que le recrutement, la motivation et la rétention de son équipe, tout en respectant les règles mises en place par les autorités de régulation et de gouvernance.

En ce qui concerne la politique de rémunération, les collaborateurs, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe conforme aux pratiques du marché et d'une prime annuelle, cette dernière étant basée sur leur performance individuelle et leur contribution à l'activité globale. Les collaborateurs, qui sont également actionnaires, ont également droit à des dividendes à hauteur de leur participation dans le capital de la holding du groupe et en fonction de la rentabilité du groupe.

2. Engagements de gouvernance et compliance

La rémunération du personnel de la société de gestion y compris le Personnel identifié (c'est-à-dire les preneurs de risques matériels qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque de la société de gestion ou des portefeuilles qu'elle gère) est déterminée sur la base des principes et critères suivants :

• Une gestion des risques et une structure de rémunération saines et efficaces conformes aux intérêts de la société de gestion, des portefeuilles et des investisseurs, comprenant des politiques et des procédures d'évaluation, de gestion des risques, de liquidité et de réglementation solides;
• Les salaires des collaborateurs sont proportionnels au marché au vu des fonctions qu'ils exercent.

La société de gestion n'accorde des primes discrétionnaires qu'après avoir accumulé et perçu des commissions de performance et des commissions de gestion pour la période concernée. La rémunération variable, y compris la composante qui peut être différée, est discrétionnaire de sorte qu'elle puisse être réduite à zéro en raison d'une performance négative.

Information relative à la rémunération des collaborateurs

La société de gestion a qualifié le personnel suivant en tant Personnel Identifié :
a) la direction;
b) le personnel des fonctions de gestion de portefeuille, de la relation client et des fonctions de Business Development;
c) les responsables Middle Office, Développement Quantitatif, Finance, Juridique, et Ressources Humaines;
d) le personnel exerçant des fonctions de contrôle; et
e) tout employé percevant une rémunération totale qui le place dans la même tranche de rémunération que la direction et les preneurs de risques (b, c et d).

En dehors du personnel identifié ci-dessus, la société de gestion n'a pas de preneurs de risques matériels.

Au-delà de seuils définis, H2O s'assure qu'une partie substantielle de tout élément de rémunération variable du Personnel identifié est différée et se compose de :

a) parts ou actions de l'OPC concerné lorsque cela est possible; ou
b) participations équivalentes dans les portefeuilles concernés lorsque cela est possible; ou
c) instruments liés aux actions relatifs aux portefeuilles concernés; ou
d) des instruments non monétaires équivalents relatifs aux portefeuilles concernés par des incitations aussi efficaces que n'importe lequel des instruments visés aux points a) à c).

Les instruments sont soumis à une politique de rétention appropriée conçue pour aligner les incitations pour le Personnel identifié avec les intérêts à long terme de :

a) les portefeuilles qu'il gère; et
b) les investisseurs de ces portefeuilles; et
c) H2O.

2. Engagements de gouvernance et compliance

Le personnel de la société de gestion est rémunéré uniquement par la société de gestion elle-même et non par les Portefeuilles qu'elle gère. H2O s'est assuré que toute rémunération variable, y compris toute partie différée, ne soit versée ou octroyée que si elle est :

(1) Justifiée en fonction des performances de :
a) des portefeuilles;
b) de l'unité commerciale; et
c) de la personne concernée; et

(2) Durable selon la situation financière de H2O dans son ensemble.

Vous trouverez ci-dessous les informations chiffrées relatives à la rémunération :

€ equivalent		
H2O AM EUROPE/H2O MONACO	**2025**	**2024**
Wages and salaries	17 412 970	8 855 161
o/w Fixed wages	9 625 590	8 408 342
o/w Bonus	7 787 380	446 819
headcounts	39	34

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) comptabilisées sur l'exercice 2025, 14 680 786 euros concernaient le personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société ou des fonds gérés.

3. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

La société de gestion prend en charge directement les frais de recherche.
Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur son site internet : http://www.h2o-am.com *(rubrique "informations réglementaires").*

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

4. Comptes de l'exercice

■ Comptes annuels

Bilan Actif au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C) (*)	**2 063 626,36**	**2 006 874,07**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 063 626,36	2 006 874,07
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**23 745 045,08**	**32 740 141,25**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	23 745 045,08	32 740 141,25
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**848 025,00**	**426 487,50**
OPCVM	848 025,00	426 487,50
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**239 920,43**	**398 395,61**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (**)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**26 896 616,87**	**35 571 898,43**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**941 031,09**	**1 691 530,43**
Comptes financiers	**1 133 387,32**	**1 871 386,66**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**2 074 418,41**	**3 562 917,09**
Total de l'actif I+II	28 971 035,28	39 134 815,52

(*) (*) La catégorie « Obligations et valeurs assimilées (C) » comprend un montant de 7,190.39 EUR correspondant à des coupons courus sur les obligations souveraines russes libellées en roubles (RUB). Une provision d'un montant identique, mais de signe opposé, est inscrite au passif du fonds afin de neutraliser cette valeur. Cette observation concerne également les tableaux C1c, C1d et C1e de l'annexe C, où les coupons courus sur ces obligations sont présentés conformément à leur inscription à l'actif du bilan, tandis que la provision correspondante, destinée à les neutraliser, est inscrite au passif.
En revanche, cette observation ne concerne pas le tableau C1f de l'annexe C, dans lequel le montant a été ajusté pour refléter l'exposition nette après prise en compte de la provision.

(**) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

4. Comptes de l'exercice

Bilan Passif au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres :		
Capital	27 340 765,19	35 371 582,57
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	812 742,75	1 945 889,73
Capitaux propres I	**28 153 507,94**	**37 317 472,30**
Passifs de financement II (*)	**0,00**	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**28 153 507,94**	**37 317 472,30**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**304 864,34**	**343 755,38**
Emprunts (C) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**304 864,34**	**343 755,38**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	512 662,73	1 473 587,83
Concours bancaires	0,27	0,01
Sous-total autres passifs IV	**512 663,00**	**1 473 587,84**
Total Passifs : I+II+III+IV	**28 971 035,28**	**39 134 815,52**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

4. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	167 893,77	208 451,95
Produits sur titres de créances	454 684,52	1 181 002,04
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	9 425,06	36 210,09
Sous-total produits sur opérations financières	**632 003,35**	**1 425 664,08**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-36,15	-155,92
Sous-total charges sur opérations financières	**-36,15**	**-155,92**
Total revenus financiers nets (A)	**631 967,20**	**1 425 508,16**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-190 290,66	-208 054,09
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-190 290,66**	**-208 054,09**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**441 676,54**	**1 217 454,07**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-21 162,04**	**-199 756,60**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**420 514,50**	**1 017 697,47**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	267 470,47	1 013 007,39
Frais de transactions externes et frais de cession	-12 423,08	-25 830,91
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**255 047,39**	**987 176,48**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-13 670,82**	**-418 214,18**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**241 376,57**	**568 962,30**

4. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	170 266,10	97 461,23
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	12 093,16	-202,60
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**182 359,26**	**97 258,63**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-31 507,58**	**261 971,33**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**150 851,68**	**359 229,96**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**812 742,75**	**1 945 889,73**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

4. Comptes de l'exercice

■ Comptes annuels - Annexes comptables

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Pour les actions I, R et N :

L'objectif du Compartiment est de réaliser une performance supérieure :
- de 0,40% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour les actions I, après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,

- de 0,30% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action N, après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,

- et de 0,10% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action R, après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

Pour les actions H-I/C(USD) :

L'objectif du Compartiment est de réaliser une performance supérieure :
- de 0,40% l'an à celle du SOFR (Secured Overnight Financing Rate) capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour les actions H-I/C (USD), après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

Pour les actions H-I/C (CHF) et H-R/C (CHF)

L'objectif du Compartiment est de réaliser une performance supérieure :
- de 0,40% l'an à celle du SARON (Swiss Average Rate Overnight) capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action H- I/C (CHF), après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,

- et de 0,10% l'an à celle du SARON (Swiss Average Rate Overnight) capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action H-R/C (CHF), après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

Pour les actions H-I/C (GBP):

L'objectif du Compartiment est de réaliser une performance supérieure :
- de 0,40% l'an à celle du SONIA (Sterling Overnight Index Average) capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour les actions H-I/C (GBP), après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

4. Comptes de l'exercice

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025	30/06/2026
Actif net Global en EUR	**151 027 634,38**	**119 640 902,32**	**127 648 987,12**	**37 317 472,30**	**28 153 507,94**
Action H2O LARGO H-CHF R (C) (CHF) en CHF					
Actif net en CHF	4 561,54	4 709,62	4 680,53	4 790,32	4 817,30
Nombre de titres	44,7868	44,7868	44,7868	44,7868	44,7868
Valeur liquidative unitaire en CHF	101,85	105,15	104,50	106,95	107,56
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	3,69	8,74	-2,39	2,09	-0,62
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,22	0,80	3,51	2,97	1,63
Action H2O LARGO H-I/C (CHF) en CHF					
Actif net en CHF	253 406,55	262 673,55	262 179,93	270 162,40	0,00
Nombre de titres	2 450,0000	2 450,0000	2 450,0000	2 450,0000	0,00
Valeur liquidative unitaire en CHF	103,43	107,21	107,01	110,27	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	3,74	8,88	-2,44	2,14	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,63	1,21	4,05	3,50	0,00
Action H2O LARGO H-I/C (GBP) en GBP					
Actif net en GBP	86 729,02	92 298,76	95 528,22	102 984,85	108 177,27
Nombre de titres	800,0000	800,0000	800,0000	800,0000	800,0000
Valeur liquidative unitaire en GBP	108,41	115,37	119,41	128,73	135,22
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	1,54	3,68	2,84	5,66	1,02
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,82	1,27	4,89	4,36	2,45

4. Comptes de l'exercice

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025	30/06/2026
Action H2O LARGO H-I/C (USD) en USD					
Actif net en USD	105 403,88	113 286,43	117 573,72	126 787,69	236 394,45
Nombre de titres	952,0183	952,0183	952,0183	952,0183	1 688,7751
Valeur liquidative unitaire en USD	110,71	118,99	123,49	133,17	139,97
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	12,94	4,89	0,60	-2,89	3,51
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,63	0,93	3,98	3,52	1,89
Action H2O LARGO H-SI/C (CHF) en CHF					
Actif net en CHF	92 153,05	95 770,45	95 357,45	0,00	0,00
Nombre de titres	890,0000	890,0000	890,0000	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire en CHF	103,54	107,60	107,14	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	3,75	8,90	-2,44	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,39	1,49	3,78	0,00	0,00
Action H2O LARGO I/C (EUR) en EUR					
Actif net	129 477 643,51	104 091 051,14	115 726 653,89	28 411 129,43	20 250 002,45
Nombre de titres	1 205 477,9197	924 842,2761	1 006 901,1464	233 811,2310	161 710,0570
Valeur liquidative unitaire	107,40	112,55	114,93	121,51	125,22
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,37	2,39	-1,06	1,85	1,05
Capitalisation unitaire sur revenu	0,65	1,17	4,07	3,37	1,99
Action H2O LARGO N/C (EUR) en EUR					
Actif net	175 128,17	233 257,11	21 360,05	64 043,12	51 122,11
Nombre de titres	1 664,8598	2 116,8541	190,0361	538,9593	417,9204
Valeur liquidative unitaire	105,19	110,19	112,39	118,82	122,32
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,37	2,34	-1,04	1,81	0,58
Capitalisation unitaire sur revenu	0,58	1,12	3,87	3,32	1,27

4. Comptes de l'exercice

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025	30/06/2026
Action H2O LARGO R/C (EUR) en EUR					
Actif net	447 544,40	402 553,05	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	4 279,5075	3 681,8070	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	104,57	109,33	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,36	2,32	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	0,37	0,92	0,00	0,00	0,00
Action H2O LARGO R (C) (EUR) en EUR					
Actif net	20 375 936,47	14 330 583,71	11 302 484,12	8 319 792,84	7 514 811,86
Nombre de titres	198 837,6797	133 913,2902	103 868,5792	72 547,8093	63 838,1133
Valeur liquidative unitaire	102,47	107,01	108,81	114,68	117,71
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,36	2,27	-1,01	1,75	0,99
Capitalisation unitaire sur revenu	0,25	0,82	3,43	2,90	1,45

4. Comptes de l'exercice

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

I - Portefeuille titres

La gestion comptable (incluant la valorisation du portefeuille du Compartiment) est assurée par CACEIS Fund Administration

sur délégation de la société de gestion.

Le portefeuille du Compartiment est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes, en cours de clôture.

Les comptes annuels de la SICAV sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le Compartiment s'est conformé aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM qui au jour de l'édition du prospectus sont les suivantes :

Les actions

Les actions françaises sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la cote s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.

Les actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de la bourse de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du premier jour de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les obligations

Les obligations sont valorisées sur la base d'un composite de cours Bloomberg récupéré à 17 h (heure de Paris) suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

4. Comptes de l'exercice

Valorisation des bonds russes

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions internationales, les cours affichés par les différents prestataires de services financiers pour les obligations émises par la Russie peuvent ne pas être représentatifs des conditions de marchés.

Ainsi, au 30 Juin 2026, la société de gestion valorise les obligations d'Etat qui rentrent dans le champ d'application des sanctions de l'UE vis-à-vis du NSD (National Settlement Depositary) comme suit :

• La valorisation des obligations libellées en rouble détenues chez Clearstream est à 0 puisque ce dépositaire central ne permet pas les transactions (même intra-Clearstream) sur ces actifs.

Enfin, tous les coupons courus ou les coupons en attente de paiement liés aux obligations russes ont été compensés par une provision de montant équivalent mais de signe opposé.

Les valeurs mobilières

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours des devises WMR au jour de l'évaluation.

Les OPCVM/FIA/fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du Compartiment sont évalués sur la base d'estimations fournies par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

4. Comptes de l'exercice

Titres de créances négociables (« TCN »):

Les instruments du marché monétaire sont valorisés selon les règles suivantes :

• Les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés

• les instruments du marché monétaire à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit

• les autres instrument du marché monétaire à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières ...) sont évalués sur la base du prix de marché

En l'absence de prix de marché incontestable, les instruments du marché monétaire sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur).

Toutefois les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués de façon linéaire.

Les prises et mises en pension de titres

Les contrats de prises et mises en pension de titres sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat).

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, le Directoire de la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

II - Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés

Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base du cours de compensation.

Les swaps

Les « asset swaps » sont valorisés au prix de marché en fonction de la durée de l' « asset » restant à courir et la valorisation du « spread » de crédit de l'émetteur (ou l'évolution de sa notation).

Les « asset swaps » d'une durée inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement sauf événement exceptionnel de marché.

Les « asset swaps » d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

4. Comptes de l'exercice

Les autres swaps sont valorisés selon les règles suivantes :

Les swaps d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement. Les swaps d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés par la méthode du taux de retournement suivant une courbe zéro coupon.

Les instruments complexes comme les « CDS », les « SES » ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée.

Les changes à terme

Ils sont valorisés au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport.

Ils sont valorisés au prix de marché à partir des courbes de change à terme observées.

III - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

Engagements sur marchés à terme fermes (futures) :

engagement = cours de référence (ce sont les cours de 17h pris sur Bloomberg - heure de Paris) x nominal du contrat x quantités

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le LIFFE qui est enregistré pour sa valeur nominale.

Engagements sur contrats d'échange :

- **de taux**

Contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois adossés	Nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois non adossés	Nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois adossés, Taux fixe/Taux variable	Evaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois adossés, Taux variable/Taux fixe	Evaluation de la jambe à taux variable au prix du marché
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois non adossés, Taux fixe/Taux variable	Evaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois non adossés, Taux variable/Taux fixe	Evaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

4. Comptes de l'exercice

- **autres contrats d'échange**

Ils seront évalués à la valeur de marché.

Engagements sur marchés à terme conditionnels :

Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

Devises

Les cours étrangers sont convertis en *euro* selon le cours WMR (16 heures - heure de Londres) de la devise au jour de l'évaluation.

Instruments financiers non cotés et autres titres

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion ;
- Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation ;
- Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation ;
- Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

4. Comptes de l'exercice

Mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative (*Swing pricing*) avec seuil de déclenchement :

Dès la création du Compartiment, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du Compartiment en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du Compartiment. Ce mécanisme, encadré par une politique, est décrit dans la section Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement.

Dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») :

La Société de Gestion pourra mettre en œuvre le dispositif dit des « Gates » permettant d'étaler les demandes de rachats des actionnaires de l'OPC sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un certain niveau, déterminé de façon objective.

Elle pourra décider de la non-exécution de l'ensemble des rachats sur une même valeur liquidative, indépendamment de la mise en œuvre de la stratégie de gestion, en cas de circonstances exceptionnelles, telles que des conditions de liquidité affectant les actifs de l'OPC, et si l'intérêt des actionnaires ou du public le commande.

Les actionnaires peuvent également se référer aux statuts de l'OPC.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Les notations retenues pour ce tableau sont définies comme suit :

- Si l'émission est notée simultanément par les trois agences, alors le titre est classé « Investment Grade » si la notation de la société de gestion et au moins deux des trois notations effectuées par les agences sont « Investment Grade » .
- Si l'émission est notée par deux agences seulement, alors le titre est classé « Investment Grade » si la notation de la société de gestion et au moins l'une des deux notations effectuées par les agences sont « Investment Grade ».
- Si l'émission est notée par une agence seulement, alors le titre est classé « Investment Grade » si la notation société de gestion et la notation de l'agence sont « Investment Grade ».
- En cas d'émission non notée, la note de l'émetteur sera prise en compte.
- Si l'émission et l'émetteur ne sont pas notés, alors le titre apparait dans la catégorie « Non notés ».
- Les émissions et émetteurs notés qui ne sont pas catégorisés « Investment Grade » sont référencés « Non Investment Grade ».

4. Comptes de l'exercice

Frais de gestion

Ces frais recouvrent :

- Les frais de gestion financière,
- Les frais de fonctionnement et autres services,
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20% dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement,
- Les commissions de surperformance.

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux / barème
Frais de gestion financière	Actif net	Taux maximum Pour les actions I :0,24% TTC Pour les actions N : 0,34% TTC Pour les actions R : 0,64% TTC
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Taux maximum Pour les actions I &N : 0,25% TTC Pour les actions R : 0,15% TTC
Commission de surperformance	Différence positive entre l'actif valorisé et l'actif de référence	Toutes les actions I, N et R : 20% TTC de la surperformance par rapport à l'indice défini ci-dessous

Des rétrocessions de frais de gestion pourront bénéficier à des tiers, notamment aux distributeurs externes et délégataires de gestion financière. Ces distributeurs externes et délégataires pourront être des sociétés du groupe H2O AM. Les rétrocessions de frais de gestion seront calculées comme un pourcentage des frais de gestion financière. Pour toute demande de précision complémentaire sur ces rétrocessions, les actionnaires pourront s'adresser à leur distributeur et/ou à la société de gestion.

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus, les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement de créances (ex : procédure Lehman Brothers) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de « class action »).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel de l'OPCVM.

4. Comptes de l'exercice

Les frais de fonctionnement et autres services correspondent aux frais internes ou externes à la société de gestion portant sur :

• Frais d'enregistrement et de référencement des OPC

o Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;

o Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;

o Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...

• Frais d'information clients et distributeurs

o Frais de constitution et de diffusion de la règlementation et des reportings règlementaires ;

o Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;

o Information aux actionnaires par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;

o Information particulière aux actionnaires directs et indirects : Lettres aux actionnaires ... ;

o Coût d'administration des sites internet ;

o Frais de traduction spécifiques à l'OPC.

• Frais des données

o Coûts de licence de l'indice de référence utilisé par l'OPC ;

o Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, ...) ;

o Les frais résultant de demandes spécifiques de clients (exemple : une demande d'ajout dans le reporting de deux indicateurs extra-financiers spécifiques demandés par le client) ;

o Les frais des données dans le cadre de produits uniques qui ne peuvent être amortis sur plusieurs portefeuilles. Exemple : un fonds à impact nécessitant des indicateurs spécifiques ;

o Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).

4. Comptes de l'exercice

• Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.

- Frais de commissariat aux comptes ;
- Frais liés au dépositaire ;
- Frais liés aux teneurs de compte ;
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- Frais d'audit ;
- Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local…) ;
- Frais juridiques propres à l'OPC ;
- Frais de garantie ;
- Frais de création d'un nouveau compartiment amortissables sur cinq ans.

• Frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs

- Frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, …) ;
- Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
- Cotisations de fonctionnement versées au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution ;
- Contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- Impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
- Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
- Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.

• Frais opérationnels :

- Frais de surveillance de la conformité et de contrôle des restrictions d'investissement lorsque ces restrictions sont issues de demandes spécifiques de clients et spécifiques à l'OPC.

• Frais liés à la connaissance client

- Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients).

Dans la mesure où le prélèvement en frais réels des frais de fonctionnement et autres services a été retenu, en cas de majoration de ces frais qui serait égale ou inférieure à 10 points de base (0,1%) par année civile ; l'information des actionnaires pourra être réalisée par tout moyen (par exemple, sur le site Internet de la société de gestion de portefeuille, dans la rubrique relative à l'OPCVM concerné) et non pas par voie d'information particulière sans offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs actions sans frais. Cette information devra être publiée préalablement à sa prise d'effet.

4. Comptes de l'exercice

Commission de surperformance :

La performance de chaque catégorie d'action du Compartiment est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative (VL) de ladite catégorie d'action.

La commission de surperformance, applicable à une catégorie d'action donnée, est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé et l'actif de référence pour ladite catégorie d'action (modèle fondé sur un indice de référence). Toute sous-performance de la catégorie d'action concernée par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles, quelle que soit la durée de cette sous-performance.

L'actif valorisé et l'actif de référence sont calculés pour chaque catégorie d'action et s'entendent de la manière suivante :

- **L'actif valorisé** est égal au montant de l'actif du Compartiment, correspondant à la catégorie d'action concernée, évalué selon les règles applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite catégorie d'action.
- **L'actif de référence** est, en cours de période d'observation et à chaque calcul de valeur liquidative, retraité des montants de souscriptions/rachats correspondant à la catégorie d'action, et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence applicable. En début de période d'observation :

  (i) si l'actif valorisé à la fin de la précédente période d'observation est supérieur à l'actif de référence à cette même date, l'actif de référence est alors égal au produit du nombre d'actions correspondant à la catégorie d'action concernée à cette même date et de la valeur liquidative la plus élevée de la catégorie d'action concernée, constatée à la fin de chaque période d'observation depuis sa date de lancement et pour laquelle des commissions de performances ont été prélevées (nommé ci-après « High Water Mark » ou HWM);

  (ii) si l'actif valorisé à la fin de la précédente période d'observation est inférieur ou égal à l'actif de référence à cette même date, comme en cours de période d'observation, l'actif de référence est retraité des souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence applicable à la catégorie d'action.

Depuis le 01 janvier 2026, l'indicateur de référence est égal à la performance de l'indice €STR capitalisé quotidiennement majoré :

- de 0,40% par an pour les actions I/C (EUR),
- de 0,30% par an pour les actions N/C (EUR),
- de 0,10% par an pour les actions R/C (EUR).

L'indicateur de référence est égal à la performance de l'indice SOFR capitalisé quotidiennement majoré :

- de 0,40% par an pour les actions H- I/C (USD).

4. Comptes de l'exercice

L'indicateur de référence est égal à la performance de l'indice SARON capitalisé quotidiennement majoré :

- de 0,40% par an pour les actions et H-I/C (CHF),
- de 0,10% par an pour les actions H-R/C (CHF).

L'indicateur de référence est égal à la performance de l'indice SONIA capitalisé quotidiennement majoré :

- de 0,40% par an pour les actions H-I/C (GBP).

Auparavant, L'indicateur de référence était égal à :

la performance de l'indice €STR capitalisé quotidiennement majoré :

- de 0,50% par an pour les actions I/C (EUR),
- de 0,40% par an pour les actions N/C (EUR),
- de 0,10% par an pour les actions R/C (EUR).

la performance de l'indice SOFR capitalisé quotidiennement majoré :

- de 0,50% par an pour les actions H- I/C (USD).

la performance de l'indice SARON capitalisé quotidiennement majoré :

- de 0,50% par an pour les actions et H-I/C (CHF),
- de 0,10% par an pour les actions H-R/C (CHF).

la performance de l'indice SONIA capitalisé quotidiennement majoré :

- de 0,50% par an pour les actions H-I/C (GBP).

La performance du compartiment est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative de chaque catégorie d'action. Pour rappel, les données relatives à la performance passée de l'indicateur de référence sont notamment disponibles dans les DIC, rapports mensuels et le rapport annuel de l'OPCVM disponibles sur le site internet suivant : www.h2o-am.com

a période d'observation est définie comme suit :

- Jusqu'au 30 septembre 2021 : du premier jour de bourse d'octobre au dernier jour de bourse de septembre de l'année suivante.
- Jusqu'au 31 décembre 2022 : du premier jour de bourse d'octobre au dernier jour de bourse de décembre de l'année suivante.
- Pour les périodes d'observation suivantes : du premier jour de bourse de janvier au dernier jour de bourse de décembre.

Afin d'éviter des variations artificielles avec l'actif valorisé, l'actif de référence sera retraité des montants de souscriptions /rachats intervenus entre la date de constatation de cet actif de référence et le début de la nouvelle période d'observation.

4. Comptes de l'exercice

Si, sur la période d'observation et pour une catégorie d'action donnée, l'actif valorisé est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, une provision au titre de la commission de surperformance représentant 20% maximum de la différence entre ces deux actifs sera calculée lors de l'établissement de la valeur liquidative.

Si, sur la période d'observation et pour une catégorie d'action donnée, l'actif valorisé est inférieur à l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle. Le cas échéant, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision.

Le calcul de la commission de surperformance ne sera définitif qu'à la fin de la période d'observation concernée. La commission est alors dite « cristallisée » et peut à ce titre être perçue. En cas de rachat lors de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre d'actions rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion et peut être perçue avant la fin de la période d'observation en cours.

Les commissions de surperformance étant basées sur la différence entre l'actif valorisé et l'actif de référence de chaque catégorie d'action concernée, elles sont donc calculées quotidiennement et prises en compte dans le calcul de la VL de cette même catégorie d'action. Cette méthode ne peut donc assurer un suivi individualisé de la performance réelle de chaque souscription, ce qui peut conduire, dans certains cas, à une inéquité résiduelle entre les actionnaires.

Par exemple et de manière simplifiée, tout investisseur souscrivant dans une période de surperformance où une commission de performance est provisionnée "perd moins" en cas de baisse de la valeur liquidative car il bénéficie d'une atténuation du fait de la réduction de la provision, alors même que son investissement n'a pas contribué à la constitution de cette provision. En parallèle, les investisseurs déjà présents ne bénéficieront pas de la totalité de la provision constituée depuis le début de la période d'observation concernée (ou depuis leur date de souscription, si celle-ci est postérieure au début de ladite période).

De même, tout investisseur souscrivant dans une période de sous-performance où les commissions de performance ne sont pas provisionnées « gagne plus » en cas de hausse de la valeur liquidative car il bénéficie d'une appréciation de son investissement, sans contribuer à la constitution de provisions tant que l'actif valorisé de la catégorie d'action est inférieur à l'actif de référence. Cependant, pour tous les actionnaires, cette souscription réduit le rendement à réaliser pour combler l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Ainsi, les commissions de performance seront provisionnées plus tôt.

Il en découle que des commissions de surperformance pourront être prélevées lorsque la performance d'une catégorie d'action sur une période d'observation donnée est négative, par exemple lorsque la variation de l'actif valorisé sur la période d'observation est supérieure à la variation de l'actif de référence sur cette même période par des mouvements au passifs (souscriptions et/ou rachats) ou par une performance de l'indice de référence davantage négative que celle de la catégorie d'action concernée.

. 4. Comptes de l'exercice

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action H2O LARGO I/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O LARGO R (C) (EUR)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O LARGO H-I/C (GBP)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O LARGO H-I/C (USD)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O LARGO N/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O LARGO H-CHF R (C) (CHF)	Capitalisation	Capitalisation

4. Comptes de l'exercice

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	**37 317 472,30**	**127 648 987,12**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	1 769 668,90	26 255 422,40
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-11 812 716,45	-118 888 826,40
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	441 676,54	1 217 454,07
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	255 047,39	987 176,48
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	182 359,26	97 258,63
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**28 153 507,94**	**37 317 472,30**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

4. Comptes de l'exercice

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action H2O LARGO H-CHF R (C) (CHF)		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	44,7868	
Action H2O LARGO H-I/C (CHF)		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-2 450,0000	-296 196,21
Solde net des souscriptions/rachats	-2 450,0000	-296 196,21
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
Action H2O LARGO H-I/C (GBP)		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	800,0000	
Action H2O LARGO H-I/C (USD)		
Actions souscrites durant l'exercice	736,7568	85 733,88
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	736,7568	85 733,88
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 688,7751	
Action H2O LARGO I/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	7 919,2558	971 316,01
Actions rachetées durant l'exercice	-80 020,4298	-9 780 590,28
Solde net des souscriptions/rachats	-72 101,1740	-8 809 274,27
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	161 710,0570	
Action H2O LARGO N/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	417,9204	50 000,00
Actions rachetées durant l'exercice	-538,9593	-64 218,10
Solde net des souscriptions/rachats	-121,0389	-14 218,10
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	417,9204	
Action H2O LARGO R (C) (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	5 709,8395	662 619,01
Actions rachetées durant l'exercice	-14 419,5355	-1 671 711,86
Solde net des souscriptions/rachats	-8 709,6960	-1 009 092,85
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	63 838,1133	

4. Comptes de l'exercice

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action H2O LARGO H-CHF R (C) (CHF)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O LARGO H-I/C (CHF)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O LARGO H-I/C (GBP)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O LARGO H-I/C (USD)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O LARGO I/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O LARGO N/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O LARGO R (C) (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

4. Comptes de l'exercice

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
H2O LARGO H-CHF R (C) (CHF) FR0013393279	Capitalisation	Capitalisation	CHF	4 817,30	44,7868	107,56
H2O LARGO H-I/C (GBP) FR0013283025	Capitalisation	Capitalisation	GBP	108 177,27	800,0000	135,22
H2O LARGO H-I/C (USD) FR0013282761	Capitalisation	Capitalisation	USD	236 394,45	1 688,7751	139,97
H2O LARGO I/C (EUR) FR0013282720	Capitalisation	Capitalisation	EUR	20 250 002,45	161 710,0570	125,22
H2O LARGO N/C (EUR) FR0013282738	Capitalisation	Capitalisation	EUR	51 122,11	417,9204	122,32
H2O LARGO R (C) (EUR) FR0013393261	Capitalisation	Capitalisation	EUR	7 514 811,86	63 838,1133	117,71

4. Comptes de l'exercice

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

4. Comptes de l'exercice

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	2 063,63	2 063,63	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	23 745,04	23 745,04	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 133,39	0,00	0,00	0,00	1 133,39
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	15 162,47	4 179,57	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		40 971,14	4 179,57	0,00	1 133,39

4. Comptes de l'exercice

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	923,11	7,19	1 133,33
Titres de créances	8 979,98	14 765,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 133,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	4 179,57	0,00	0,00	16 695,05	3 523,27	-2 571,26	-2 484,59
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**14 292,94**	**14 765,06**	**0,00**	**16 695,05**	**4 446,38**	**-2 564,07**	**-1 351,26**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

4. Comptes de l'exercice

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 CHF +/-	Devise 3 JPY +/-	Devise 4 MXN +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	1 768,07	295,56
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	238,05	0,00	7,13	0,00	379,19
Comptes financiers	489,91	21,40	106,09	0,00	251,98
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	-103,14	-0,57	0,00	0,00	-329,14
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	4 054,85	195,17	3 024,43	631,70	6 537,76
Devises à livrer	-9 638,27	-3 633,73	0,00	0,00	-3 132,04
Futures options swaps	-7,29	0,00	0,70	0,00	0,11
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-4 965,89	-3 417,73	3 138,35	2 399,77	4 003,42

4. Comptes de l'exercice

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 768,07	288,37	7,19
Titres de créances	23 745,05	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**25 513,11**	**288,37**	**7,19**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

4. Comptes de l'exercice

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID	0,28	0,00
BNP PARIBAS FRANCE	35,62	0,00
CACEIS BANK LUXEMBOURG	3,30	0,00
DEUTSCHE BANK FRANCFORT	6,73	0,00
ROYAL BANK OF CANADA PARIS	8,85	0,00
WELLS FARGO BANK NA FOREIGN EXCHANGE	13,73	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
DEUTSCHE BANK AG LONDRES	110,00	0,00
WELLS FARGO BANK NA FOREIGN EXCHANGE	140,00	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID	0,00	4,05
DEUTSCHE BANK FRANCFORT	0,00	5,16
WELLS FARGO BANK NA FOREIGN EXCHANGE	0,00	48,71
ROYAL BANK OF CANADA PARIS	0,00	41,88
BNP PARIBAS FRANCE	0,00	24,85
Dettes		
Collatéral espèces		
WELLS FARGO BANK NA FOREIGN EXCHANGE	0,00	19,93

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

4. Comptes de l'exercice

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

4. Comptes de l'exercice

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/06/2026
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	262 430,68
	Coupons et dividendes en espèces	428 600,41
	Collatéraux	250 000,00
Total des créances		**941 031,09**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	34 693,93
	Frais de gestion variable	19 147,09
	Collatéraux	19 925,00
	Autres dettes	438 896,71
Total des dettes		**512 662,73**
Total des créances et des dettes		428 368,36

4. Comptes de l'exercice

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/06/2026
Action H2O LARGO H-CHF R (C) (CHF)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	38,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	-0,16
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O LARGO H-I/C (CHF)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 108,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,39
Frais de gestion variables provisionnés	267,58
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,09
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O LARGO H-I/C (GBP)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	481,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de gestion variables provisionnés	169,98
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,14
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O LARGO H-I/C (USD)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	684,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de gestion variables provisionnés	202,62
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,12
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

4. Comptes de l'exercice

	30/06/2026
Action H2O LARGO I/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	84 562,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,39
Frais de gestion variables provisionnés	16 501,32
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,08
Frais de gestion variables acquis	15 622,94
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O LARGO N/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	214,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables provisionnés	40,42
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,09
Frais de gestion variables acquis	36,89
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,09
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O LARGO R (C) (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	58 614,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,76
Frais de gestion variables provisionnés	10 672,49
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,14
Frais de gestion variables acquis	1 071,93
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

4. Comptes de l'exercice

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2026
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2026
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			848 025,00
	FR0013434941	H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS PART I/C	848 025,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**848 025,00**

4. Comptes de l'exercice

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**420 514,50**	**1 017 697,47**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**420 514,50**	**1 017 697,47**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**420 514,50**	**1 017 697,47**

Action H2O LARGO H-CHF R (C) (CHF)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**73,18**	**133,29**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**73,18**	**133,29**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**73,18**	**133,29**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	73,18	133,29
Total	**73,18**	**133,29**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

4. Comptes de l'exercice

Action H2O LARGO H-I/C (CHF)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**0,00**	**8 591,17**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**0,00**	**8 591,17**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**0,00**	**8 591,17**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	8 591,17
Total	**0,00**	**8 591,17**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

4. Comptes de l'exercice

Action H2O LARGO H-I/C (GBP)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**1 966,54**	**3 495,03**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 966,54**	**3 495,03**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 966,54**	**3 495,03**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 966,54	3 495,03
Total	**1 966,54**	**3 495,03**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

4. Comptes de l'exercice

Action H2O LARGO H-I/C (USD)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**3 208,12**	**3 352,99**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**3 208,12**	**3 352,99**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**3 208,12**	**3 352,99**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 208,12	3 352,99
Total	**3 208,12**	**3 352,99**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

4. Comptes de l'exercice

Action H2O LARGO I/C (EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**322 143,32**	**789 784,68**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**322 143,32**	**789 784,68**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**322 143,32**	**789 784,68**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	322 143,32	789 784,68
Total	**322 143,32**	**789 784,68**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

4. Comptes de l'exercice

Action H2O LARGO N/C (EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**531,45**	**1 791,07**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**531,45**	**1 791,07**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**531,45**	**1 791,07**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	531,45	1 791,07
Total	**531,45**	**1 791,07**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

4. Comptes de l'exercice

Action H2O LARGO R (C) (EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**92 591,89**	**210 549,24**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**92 591,89**	**210 549,24**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**92 591,89**	**210 549,24**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	92 591,89	210 549,24
Total	**92 591,89**	**210 549,24**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

4. Comptes de l'exercice

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**241 376,57**	**568 962,30**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**241 376,57**	**568 962,30**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**241 376,57**	**568 962,30**

Action H2O LARGO H-CHF R (C) (CHF)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-27,99**	**93,72**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-27,99**	**93,72**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-27,99**	**93,72**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-27,99	93,72
Total	**-27,99**	**93,72**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

4. Comptes de l'exercice

Action H2O LARGO H-I/C (CHF)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**0,00**	**5 261,32**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**0,00**	**5 261,32**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**0,00**	**5 261,32**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	5 261,32
Total	**0,00**	**5 261,32**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Action H2O LARGO H-I/C (GBP)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**823,16**	**4 530,95**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**823,16**	**4 530,95**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**823,16**	**4 530,95**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	823,16	4 530,95
Total	**823,16**	**4 530,95**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

4. Comptes de l'exercice

Action H2O LARGO H-I/C (USD)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**5 935,84**	**-2 759,22**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**5 935,84**	**-2 759,22**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**5 935,84**	**-2 759,22**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	5 935,84	-2 759,22
Total	**5 935,84**	**-2 759,22**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Action H2O LARGO I/C (EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**170 881,82**	**433 815,97**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**170 881,82**	**433 815,97**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**170 881,82**	**433 815,97**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	170 881,82	433 815,97
Total	**170 881,82**	**433 815,97**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

4. Comptes de l'exercice

Action H2O LARGO N/C (EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**242,45**	**978,36**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**242,45**	**978,36**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**242,45**	**978,36**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	242,45	978,36
Total	**242,45**	**978,36**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Action H2O LARGO R (C) (EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**63 521,29**	**127 041,20**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**63 521,29**	**127 041,20**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**63 521,29**	**127 041,20**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	63 521,29	127 041,20
Total	**63 521,29**	**127 041,20**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

4. Comptes de l'exercice

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES (**)			**2 063 626,36**	**7,33**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**2 063 626,36**	**7,33**
Services aux collectivités			**2 063 626,36**	**7,33**
MEXICAN BONOS 7.75% 29-05-31	MXN	188 336	923 108,50	3,28
MEXICAN BONOS 8.0% 31-07-53	MXN	192 000	844 957,08	3,00
REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE 8.75% 31/01/2044	ZAR	5 303 551	288 370,39	1,02
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 6.1% 18-07-35	RUB	25 106 000	7 190,39	0,03
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 6.5% 28-02-24	RUB	39 000 000	0,00	0,00
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 7.0% 16-08-23	RUB	18 000 000	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES			**23 745 045,08**	**84,34**
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**23 745 045,08**	**84,34**
Services aux collectivités			**14 781 782,59**	**52,50**
BELG TREA BILL ZCP 10-12-26	EUR	2 200 000	2 176 164,47	7,73
BELG TREA BILL ZCP 12-11-26	EUR	3 200 000	3 171 490,94	11,26
BELG TREA BILL ZCP 13-08-26	EUR	1 200 000	1 196 881,87	4,25
BELG TREA BILL ZCP 15-10-26	EUR	2 900 000	2 879 734,67	10,23
FRENCH REPUBLIC ZCP 09-09-26	EUR	1 300 000	1 294 141,27	4,60
FRENCH REPUBLIC ZCP 18-11-26	EUR	3 200 000	3 170 006,46	11,26
FRENCH REPUBLIC ZCP 21-10-26	EUR	900 000	893 362,91	3,17
Services aux entreprises			**8 963 262,49**	**31,84**
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-07-26	EUR	3 300 000	3 297 505,40	11,71
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-08-26	EUR	3 200 000	3 191 456,82	11,34
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 30-11-26	EUR	2 500 000	2 474 300,27	8,79
TITRES D'OPC			**848 025,00**	**3,01**
OPCVM			**848 025,00**	**3,01**
Gestion collective			**848 025,00**	**3,01**
H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS PART I/C	EUR	7 500	848 025,00	3,01
Total			26 656 696,44	94,68

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

(**) La catégorie « Obligations et valeurs assimilées » comprend un montant de 7 190,39 EUR correspondant à des coupons courus sur les obligations souveraines russes libellées en roubles (RUB). Une provision d'un montant identique, mais de signe opposé, est inscrite au passif du fonds afin de neutraliser cette valeur.

4. Comptes de l'exercice

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/AUD/USD/20260724	0,00	-8 096,31	AUD	244 539,14	USD	-252 635,45
A/AUD/USD/20260916	0,00	-5 796,35	AUD	640 401,43	USD	-646 197,78
A/EUR/CHF/20260724	3 727,87	0,00	EUR	424 122,13	CHF	-420 394,26
A/EUR/CHF/20260916	1 502,44	0,00	EUR	778 064,65	CHF	-776 562,21
A/EUR/CZK/20260724	235,34	0,00	EUR	70 955,79	CZK	-70 720,45
A/EUR/CZK/20260724	0,00	-334,49	EUR	72 318,10	CZK	-72 652,59
A/EUR/USD/20260724	0,00	-12 616,09	EUR	446 246,65	USD	-458 862,74
A/EUR/USD/20260916	0,00	-29 341,40	EUR	2 459 762,77	USD	-2 489 104,17
A/GBP/USD/20260916	29,17	0,00	GBP	24 469,33	USD	-24 440,16
A/NZD/USD/20260916	0,00	-5 136,98	NZD	240 597,53	USD	-245 734,51
A/USD/BRL/20260702	0,00	-6 658,32	USD	832 082,49	BRL	-838 740,81
A/USD/CLP/20260702	120,84	0,00	USD	121 780,58	CLP	-121 659,74
A/USD/ILS/20260724	3 638,73	0,00	USD	160 601,64	ILS	-156 962,91
A/USD/ILS/20260916	0,00	-20,06	USD	111 538,51	ILS	-111 558,57
A/USD/ILS/20260916	452,27	0,00	USD	67 722,09	ILS	-67 269,82
A/USD/ILS/20260916	604,72	0,00	USD	111 047,70	ILS	-110 442,98
A/USD/SGD/20260916	2 452,36	0,00	USD	463 742,97	SGD	-461 290,61
V/CHF/EUR/20260729	0,32	0,00	EUR	894,81	CHF	-894,49
V/CHF/JPY/20260724	3 635,21	0,00	JPY	304 117,97	CHF	-300 482,76
V/CHF/JPY/20260724	3 302,82	0,00	JPY	283 752,67	CHF	-280 449,85
V/CHF/JPY/20260724	3 692,73	0,00	JPY	254 094,85	CHF	-250 402,12
V/CHF/JPY/20260916	0,00	-867,58	JPY	594 844,90	CHF	-595 712,48
V/CHF/JPY/20260916	0,00	-651,43	JPY	589 103,61	CHF	-589 755,04
V/CHF/JPY/20260916	0,00	-1 221,98	JPY	417 862,19	CHF	-419 084,17
V/EUR/AUD/20260916	0,00	-434,51	AUD	110 199,07	EUR	-110 633,58
V/EUR/CHF/20260916	0,00	-536,20	CHF	195 174,84	EUR	-195 711,04
V/EUR/HUF/20260724	7 885,40	0,00	HUF	286 981,62	EUR	-279 096,22
V/EUR/HUF/20260916	388,79	0,00	HUF	256 146,46	EUR	-255 757,67
V/EUR/JPY/20260916	0,00	-738,10	JPY	281 045,34	EUR	-281 783,44
V/EUR/JPY/20260916	9,27	0,00	JPY	161 452,64	EUR	-161 443,37
V/EUR/PLN/20260916	0,00	-244,47	PLN	22 230,60	EUR	-22 475,07
V/EUR/USD/20260916	16 620,93	0,00	USD	1 058 114,18	EUR	-1 041 493,25
V/GBP/USD/20260916	7 475,52	0,00	USD	1 128 218,81	GBP	-1 120 743,29
V/USD/BRL/20260702	0,00	-19 895,31	BRL	838 740,81	USD	-858 636,12
V/USD/BRL/20260713	180,88	0,00	BRL	309 817,64	USD	-309 636,76
V/USD/BRL/20260804	6 549,30	0,00	BRL	838 740,81	USD	-832 191,51
V/USD/BRL/20260811	284,06	0,00	BRL	278 941,02	USD	-278 656,96
V/USD/BRL/20260923	0,00	-565,13	BRL	302 200,19	USD	-302 765,32
V/USD/CLP/20260702	0,00	-5 294,50	CLP	121 659,74	USD	-126 954,24

4. Comptes de l'exercice

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V/USD/CLP/20260710	0,00	-3 177,10	CLP	122 345,58	USD	-125 522,68
V/USD/CLP/20260715	0,00	-4 049,34	CLP	124 648,35	USD	-128 697,69
V/USD/CLP/20260928	0,00	-89,27	CLP	121 659,74	USD	-121 749,01
V/USD/JPY/20260916	0,00	-778,36	JPY	138 157,07	USD	-138 935,43
V/USD/KRW/20260708	0,00	-10 907,45	KRW	227 469,77	USD	-238 377,22
V/USD/KRW/20260908	0,00	-4 336,59	KRW	375 622,60	USD	-379 959,19
V/USD/KRW/20260928	0,00	-1 593,61	KRW	227 208,99	USD	-228 802,60
V/USD/MXN/20260724	0,00	-268,40	MXN	324 114,39	USD	-324 382,79
V/USD/MXN/20260917	840,38	0,00	MXN	307 588,85	USD	-306 748,47
V/USD/TWD/20260715	0,00	-778,87	TWD	143 106,41	USD	-143 885,28
V/USD/TWD/20260908	0,00	-222,71	TWD	143 106,41	USD	-143 329,12
V/USD/ZAR/20260724	1 801,86	0,00	ZAR	180 524,09	USD	-178 722,23
V/USD/ZAR/20260916	3 081,70	0,00	ZAR	356 413,77	USD	-353 332,07
Total	68 512,91	-124 650,91		18 696 294,29		-18 752 432,29

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

4. Comptes de l'exercice

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
AUST 10Y BOND 0926	3	2 932,41	0,00	199 562,04
CBOT USUL 30A 0926	-5	0,00	-15 607,23	-509 421,74
EURO BOBL 0926	-6	0,00	-5 250,00	-692 370,00
EURO BTP 0926	28	48 676,23	0,00	3 343 620,00
EURO BUND 0926	-4	0,00	-7 700,00	-509 660,00
EURO-OAT 0926	-7	0,00	-4 995,00	-840 385,00
EURO SCHATZ 0926	98	18 690,00	0,00	10 383 835,00
FV CBOT UST 5 0926	45	12 299,19	0,00	4 215 644,27
ICE 3M SONIA 1226	15	0,00	-18 828,36	4 179 569,60
JAP GOVT 10 0926	-1	0,00	-1 022,52	-686 920,53
LONG GILT FUT 0926	8	23 223,82	0,00	829 022,52
TU CBOT UST 2 0926	35	0,00	-4 030,69	6 311 209,19
US 10YR NOTE 0926	-51	0,00	-31 732,69	-4 906 500,10
US TBOND 30 0926	-12	0,00	-32 054,90	-1 194 732,35
XEUR FGBX BUX 0926	-7	0,00	-20 670,00	-780 430,00
Sous-total 1.		**105 821,65**	**-141 891,39**	**19 342 042,90**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		105 821,65	-141 891,39	19 342 042,90

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

4. Comptes de l'exercice

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

4. Comptes de l'exercice

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/V/EUR/USD/260729	0,00	-1 479,84	USD	207 040,92	EUR	-208 520,76	FR0013282761
G4/V/EUR/GBP/260729	27,85	0,00	GBP	124 559,89	EUR	-124 532,04	FR0013283025
G5/V/EUR/CHF/260729	0,00	-1,51	CHF	5 253,66	EUR	-5 255,17	FR0013393279
Total	27,85	-1 481,35		336 854,47		-338 307,97	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

4. Comptes de l'exercice

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	26 656 696,44
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-56 138,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	-36 069,74
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-1 453,50
Autres actifs (+)	2 139 976,43
Autres passifs (-)	-549 503,69
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**28 153 507,94**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action H2O LARGO H-CHF R (C) (CHF)	CHF	44,7868	107,56
Action H2O LARGO H-I/C (GBP)	GBP	800,0000	135,22
Action H2O LARGO H-I/C (USD)	USD	1 688,7751	139,97
Action H2O LARGO I/C (EUR)	EUR	161 710,0570	125,22
Action H2O LARGO N/C (EUR)	EUR	417,9204	122,32
Action H2O LARGO R (C) (EUR)	EUR	63 838,1133	117,71

Compartiment :

H2O EUROPEA

5. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

Le 24/06/2025, le compartiment EUROPEA a été mis en liquidation et la fréquence de sa valeur liquidative est devenue mensuelle. Celle-ci a été calculée le dernier jour ouvré de chaque mois ou le jour ouvré précédent, en cas de fermeture des marchés Euronext Paris.

5. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
H2O ALLEGRO I	0,00	96 616,74
FERRARI NV	0,00	94 838,85
BANCO SANTANDER SA	0,00	67 035,02
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	0,00	56 806,96
UNICREDIT SPA	0,00	56 028,00
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	0,00	50 154,18
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	0,00	48 718,80
BNP PARIBAS	0,00	44 611,95
INTESA SANPAOLO	0,00	43 011,00
MICHELIN (CGDE)	0,00	41 090,80

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

Ce fonds n'a pas fait l'objet de changements durant l'année.

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

■ Réglementation SFTR en EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

■ Accès à la documentation

La documentation légale de l'OPC (DIC, prospectus, rapports périodiques…) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse email suivante : **info@h2o-am.com**

5. Rapport de Gestion

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

o Prêts de titres : 0,00

o Emprunt de titres : 0,00

o Prises en pensions : 0,00

o Mises en pensions : 0,00

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 0,00

o Change à terme : 0,00

o Future : 0,00

o Options : 0,00

o Swap : 0,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

5. Rapport de Gestion

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	**0,00**
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	0,00
Total	**0,00**

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	**0,00**
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	**0,00**

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

5. Rapport de Gestion

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de la valeur en risque - VaR - relative.

- Informations relatives au portefeuille de référence :

Le niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC est de 4. Toutefois, le fonds aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé. Au cours de l'exercice, l'effet de levier moyen a été de .0. Le niveau de levier indicatif du fonds est calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés.

- Niveaux de VaR atteints par le fonds au cours de l'exercice :

Le niveau maximum de VaR - relative atteint est de : 0,96.

Le niveau minimum de VaR - relative atteint est de : 0.

Le niveau moyen de VaR - relative atteint est de : 0,14.

La méthodologie de calcul de VaR utilisée est du type paramétrique à 20 jours avec un intervalle de confiance de Var 99%. Elle se base sur un historique de données de six ans.

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion.

■ Gestion des liquidités

La société de gestion de portefeuille a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses OPC ouverts, basée sur des mesures et des indicateurs d'illiquidité et d'impact sur les portefeuilles en cas de ventes forcées suite à des rachats massifs effectués par les investisseurs. Des mesures sont réalisées selon une fréquence adaptée au type de gestion, selon différents scenarii simulés de rachats, et sont comparées aux seuils d'alerte prédéfinis. La liquidité du collatéral fait l'objet d'un suivi avec des paramètres identiques.

5. Rapport de Gestion

Les OPC identifiés en situation de sensibilité du fait du niveau d'illiquidité constaté ou de l'impact en vente forcée, font l'objet d'analyses supplémentaires sur leur passif, la fréquence de ces tests évoluant en fonction des techniques de gestion employées et/ou des marchés sur lesquels les OPC investissent. A minima, les résultats de ces analyses sont présentés dans le cadre d'un comité de gouvernance.

La société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs. Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation de l'OPC, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » du présent document.

■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.

5. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises (ESG)

Cet OPC ne prend pas en compte simultanément les trois critères « ESG ».

SFDR :

Dans le cadre du règlement dit "SFDR" (Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers), cet OPCVM/FIA ne relève ni de l'article 8 ni de l'article 9 de SFDR et, par conséquent, appartient à la catégorie des fonds visés par l'article 6.

Les critères principaux pris en compte dans les décisions d'investissement sont l'analyse macro-économique, l'analyse des flux de capitaux et la valorisation relative des marchés.

La prise en compte des risques de durabilité (tels que définis dans SFDR comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement) se fait par le biais d'exclusions systématiques basées sur la réglementation en vigueur et les secteurs et pays faisant l'objet de sanctions internationales.

En outre, la société de gestion, dans la gestion de cet OPCVM/FIA :
- exclut tous les acteurs impliqués dans la production, l'emploi, le stockage, la commercialisation et le transfert de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions, en cohérence avec les conventions d'Oslo et d'Ottawa ;
- Impose un contrôle supplémentaire et l'approbation du département « Conformité » de la Société de Gestion pour tout investissement lié à des émetteurs basés dans des pays identifiés comme étant « à risque élevé » d'un point de vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (incluant notamment mais pas exclusivement les pays considérés par le Groupe d'action financière - GAFI - comme présentant des déficiences stratégiques dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les listes de l'Union européenne de pays à haut risque et de juridictions non-coopératifs à des fins fiscales, etc ...).

L'OPCVM n'est actuellement pas en mesure de prendre en compte les principaux impacts négatifs (ou « PAI ») des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité en raison :
- d'un manque de disponibilité de données fiables ;
- de l'utilisation d'instruments financiers dérivés pour lesquels les aspects PAI ne sont pas encore pris en compte, ni définis.

Taxonomie (Règlement (UE) 2020/852) :
Les investissements sous-jacents à cet OPCVM/FIA ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

6. Engagements de gouvernance et compliance

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution/best selection », la sélection et le suivi des intermédiaires sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : **http://www.h2o-am.com** *(rubrique "informations réglementaires").*

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère est consultable sur son site internet : **http://www.h2o-am.com** *(rubrique "informations réglementaires").*

La politique de vote est accessible sous cette même section et décrite au sein de la politique d'engagement actionnarial.

■ Politique de rémunération

H2O AM a mis en application une politique de rémunération conformément aux réglementations UCITS V et AIFM. Ces réglementations impliquent que les sociétés de gestion établissent et appliquent des politiques de rémunération et des pratiques qui favorisent une gestion saine et efficace des risques et n'encouragent pas la prise de risques non conforme au profil de risque de l'OPC.

La politique de rémunération est placée sous la supervision et l'approbation d'un comité de rémunération composé de membres qui n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'H2O. La politique de rémunération est validée une fois par an par le comité de rémunération H2O. Le comité a été créé pour la première fois en 2012 afin de s'assurer que les modalités de rémunération soutiennent à la fois les objectifs stratégiques d'H2O ainsi que le recrutement, la motivation et la rétention de son équipe, tout en respectant les règles mises en place par les autorités de régulation et de gouvernance.

En ce qui concerne la politique de rémunération, les collaborateurs, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe conforme aux pratiques du marché et d'une prime annuelle, cette dernière étant basée sur leur performance individuelle et leur contribution à l'activité globale. Les collaborateurs, qui sont également actionnaires, ont également droit à des dividendes à hauteur de leur participation dans le capital de la holding du groupe et en fonction de la rentabilité du groupe.

La rémunération du personnel de la société de gestion y compris le Personnel identifié (c'est-à-dire les preneurs de risques matériels qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque de la société de gestion ou des portefeuilles qu'elle gère) est déterminée sur la base des principes et critères suivants :
• Une gestion des risques et une structure de rémunération saines et efficaces conformes aux intérêts de la société de gestion, des portefeuilles et des investisseurs, comprenant des politiques et des procédures d'évaluation, de gestion des risques, de liquidité et de réglementation solides;
• Les salaires des collaborateurs sont proportionnels au marché au vu des fonctions qu'ils exercent.

6. Engagements de gouvernance et compliance

La société de gestion n'accorde des primes discrétionnaires qu'après avoir accumulé et perçu des commissions de performance et des commissions de gestion pour la période concernée. La rémunération variable, y compris la composante qui peut être différée, est discrétionnaire de sorte qu'elle puisse être réduite à zéro en raison d'une performance négative.

Information relative à la rémunération des collaborateurs

La société de gestion a qualifié le personnel suivant en tant Personnel Identifié :
a) la direction;
b) le personnel des fonctions de gestion de portefeuille, de la relation client et des fonctions de Business Development;
c) les responsables Middle Office, Développement Quantitatif, Finance, Juridique, et Ressources Humaines;
d) le personnel exerçant des fonctions de contrôle; et
e) tout employé percevant une rémunération totale qui le place dans la même tranche de rémunération que la direction et les preneurs de risques (b, c et d).

En dehors du personnel identifié ci-dessus, la société de gestion n'a pas de preneurs de risques matériels.

Au-delà de seuils définis, H2O s'assure qu'une partie substantielle de tout élément de rémunération variable du Personnel identifié est différée et se compose de :

a) parts ou actions de l'OPC concerné lorsque cela est possible; ou
b) participations équivalentes dans les portefeuilles concernés lorsque cela est possible; ou
c) instruments liés aux actions relatifs aux portefeuilles concernés; ou
d) des instruments non monétaires équivalents relatifs aux portefeuilles concernés par des incitations aussi efficaces que n'importe lequel des instruments visés aux points a) à c).

Les instruments sont soumis à une politique de rétention appropriée conçue pour aligner les incitations pour le Personnel identifié avec les intérêts à long terme de :

a) les portefeuilles qu'il gère; et
b) les investisseurs de ces portefeuilles; et
c) H2O.
Le personnel de la société de gestion est rémunéré uniquement par la société de gestion elle-même et non par les Portefeuilles qu'elle gère. H2O s'est assuré que toute rémunération variable, y compris toute partie différée, ne soit versée ou octroyée que si elle est :

(1) Justifiée en fonction des performances de :
a) des portefeuilles;
b) de l'unité commerciale; et
c) de la personne concernée; et

(2) Durable selon la situation financière de H2O dans son ensemble.

6. Engagements de gouvernance et compliance

Vous trouverez ci-dessous les informations chiffrées relatives à la rémunération :

€ equivalent		
H2O AM EUROPE	**2025**	**2024**
Wages and salaries	13 472 331	6 733 778
o/w Fixed wages	7 581 151	6 391 958
o/w Bonus	5 891 180	341 819
headcounts	31	27

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) comptabilisées sur l'exercice 2025, 10 544 806 euros concernaient le personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société ou des fonds gérés.

7. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

La société de gestion prend en charge directement les frais de recherche.
Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur son site internet : http://www.h2o-am.com *(rubrique "informations réglementaires").*

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

8. Comptes de l'exercice

■ Comptes annuels

Bilan Actif au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**0,00**	**802 898,93**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	802 898,93
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**0,00**	**93 886,73**
OPCVM	0,00	93 886,73
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	**8 132,50**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**0,00**	**904 918,16**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**56 061,62**	**76 178,97**
Comptes financiers	**8 670,73**	**43 040,80**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**64 732,35**	**119 219,77**
Total de l'actif I+II	64 732,35	1 024 137,93

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

8. Comptes de l'exercice

Bilan Passif au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres :		
Capital	16 473,18	-464 813,66
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	40 495,33	1 466 761,25
Capitaux propres I	**56 968,51**	**1 001 947,59**
Passifs de financement II (*)	**0,00**	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**56 968,51**	**1 001 947,59**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	**8 132,50**
Emprunts (C) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**0,00**	**8 132,50**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	7 763,84	14 057,84
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	**7 763,84**	**14 057,84**
Total Passifs : I+II+III+IV	**64 732,35**	**1 024 137,93**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

8. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	957,84	0,00
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	4 668,89
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	973,66	11 397,41
Sous-total produits sur opérations financières	**1 931,50**	**16 066,30**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**	**0,00**
Total revenus financiers nets (A)	**1 931,50**	**16 066,30**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 767,45	-114 830,32
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 767,45**	**-114 830,32**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**164,05**	**-98 764,02**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**0,00**	**159,34**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**164,05**	**-98 604,68**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	66 879,18	1 597 573,34
Frais de transactions externes et frais de cession	-447,43	-1 488,05
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**66 431,75**	**1 596 085,29**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**0,00**	**56,23**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**66 431,75**	**1 596 141,52**

8. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-26 100,47	-30 198,58
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	-4,20
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-26 100,47**	**-30 202,78**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**0,00**	**-572,81**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-26 100,47**	**-30 775,59**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**40 495,33**	**1 466 761,25**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

8. Comptes de l'exercice

■ Comptes annuels - Annexes comptables

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Pour les actions SI, I, R et N

L'objectif du Compartiment est de réaliser une performance supérieure :

- de 1,50% l'an à celle de STOXX Europe 600 DNR sur sa durée minimale de placement recommandée pour les actions SI, après déduction des frais courants ;
- de 1% l'an à celle de STOXX Europe 600 DNR sur sa durée minimale de placement recommandée pour les actions I, après déduction des frais courants ;

- de 0,60% l'an à celle de STOXX Europe 600 DNR sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action R, après déduction des frais de courants ;

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

8. Comptes de l'exercice

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025	30/06/2026
Actif net Global en EUR	**22 738 816,13**	**26 777 584,80**	**12 919 516,90**	**1 001 947,59**	**56 968,51**
Action H2O EUROPEA I/C (EUR) en EUR					
Actif net	342 708,40	403 428,19	467 325,27	36 215,51	2 044,06
Nombre de titres	3 000,0000	3 000,0000	3 162,9735	3 162,9735	3 162,9735
Valeur liquidative unitaire	114,23	134,47	147,74	11,44	0,64
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	7,41	7,16	17,81	18,24	0,75
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,13	-1,02	-0,84	-1,38	0,00
Action H2O EUROPEA R/C (EUR) en EUR					
Actif net	105 753,14	86 942,03	72 498,89	4 809,63	272,13
Nombre de titres	962,3248	677,8774	518,9084	448,1799	448,1799
Valeur liquidative unitaire	109,89	128,25	139,71	10,73	0,60
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	7,19	6,84	16,89	17,11	0,71
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,15	-2,00	-1,93	-2,54	-0,02
Action H2O EUROPEA SI/C (EUR) en EUR					
Actif net	22 290 354,59	26 287 214,58	12 379 692,74	960 922,45	54 652,32
Nombre de titres	201 000,0000	201 000,0000	86 000,0000	86 000,0000	86 000,0000
Valeur liquidative unitaire	110,89	130,78	143,94	11,17	0,63
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	7,19	6,97	17,34	17,79	0,74
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,88	-0,77	-0,58	-1,08	0,00

8. Comptes de l'exercice

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

PORTEFEUILLE TITRES

Le Compartiment s'est conformé aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM qui au jour de l'édition du prospectus sont les suivantes :

Les actions

Les actions françaises sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la cote s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.

Les actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de la bourse de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du premier jour de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les obligations

Les obligations sont valorisées sur la base d'un composite de cours Bloomberg récupéré à 17h00 (heure de Paris) suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

8. Comptes de l'exercice

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours des devises WMR au jour de l'évaluation.

Les opcvm/fia et fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA ou de Fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du Compartiment sont évalués sur la base d'estimations fournies par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Instrument du marché monétaire :

Les instruments du marché monétaire sont valorisés selon les règles suivantes :

- Les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés,
- les instruments du marché monétaire à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit.
- les autres instruments du marché monétaire à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières ...) sont évalués sur la base du prix de marché.

Ce compartiment ne respectera plus les critères d'éligibilité du PEA à compter du 01/09/2025 et ses prospectus + DICs ne seront plus mis à jour.

En l'absence de prix de marché incontestable, les instruments du marché monétaire sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur).

Toutefois les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués de façon linéaire.

Les prises et mises en pension de titres

Les contrats de prises et mises en pension de titres sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat).

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, le Directoire de la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

Certaines opérations à taux fixes dont la durée de vie est supérieure à trois mois peuvent faire l'objet d'une évaluation au prix du marché.

8. Comptes de l'exercice

OPERATIONS A TERME FERMES ET CONDITIONNELLES

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés
Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base du cours de compensation.

Les swaps
Les « asset swaps » sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » de crédit de l'émetteur indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.
Les « asset swaps » d'une durée inférieure ou égale à 3 mois peuvent être valorisés linéairement. Les autres swaps sont valorisés au prix de marché à partir des courbes de taux observées.
Les instruments complexes comme les « CDS », les « SES » ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée.

Les changes à terme :
Ils sont valorisés au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport.
Ils peuvent être valorisés au prix de marché à partir des courbes de change à terme observées.

ENGAGEMENTS HORS BILAN
Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

Engagements sur marchés à terme fermes (futures) :
Engagement = cours de clôture x nominal du contrat x quantités
A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le LIFFE qui est enregistré pour sa valeur nominale.

Engagements sur contrats d'échange

- **De taux**

Contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois adossés	Nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois non adossés	Nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois adossés, Taux fixe/Taux variable	Evaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois adossés, Taux variable/Taux fixe	Evaluation de la jambe à taux variable au prix du marché
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois non adossés, Taux fixe/Taux variable	Evaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois non adossés, Taux variable/Taux fixe	Evaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

8. Comptes de l'exercice

- **Autres contrats d'échange**

Ce compartiment ne respectera plus les critères d'éligibilité du PEA à compter du 01/09/2025 et ses prospectus + DICs ne seront plus mis à jour.

Ils seront évalués à la valeur de marché.

Engagements sur marchés à terme conditionnels :

Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

Devises

Les cours étrangers sont convertis en *euro* selon le cours WMR (16 heures de Londres) de la devise au jour de l'évaluation.

Instruments financiers non cotés et autres titres

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion ;
- Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation ;
- Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation ;
- Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent :

- Les frais de gestion financière ;
- Les frais de fonctionnement et autres services ;
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20 % dans d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement ;
- Les commissions de surperformance.

8. Comptes de l'exercice

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Taux maximum Actions SI/C (EUR): 0,75 % TTC maximum Actions I/C (EUR): 0,95 % TTC maximum Actions R/C (EUR) : 1,90% TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Taux maximum 0,15% TTC pour toutes les actions
Commission de surperformance	Néant	Néant

Des rétrocessions de frais de gestion pourront bénéficier à des tiers, notamment aux distributeurs externes et délégataires de gestion financière. Ces distributeurs externes et délégataires pourront être des sociétés du groupe H2O AM. Les rétrocessions de frais de gestion seront calculées comme un pourcentage des frais de gestion financière. Pour toute demande de précision complémentaire sur ces rétrocessions, les porteurs pourront s'adresser à leur distributeur et/ou à la société de gestion.

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus, les coûts suivants :

- Coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement de créances (ex : procédure Lehman Brothers) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de « class action »).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel de l'OPCVM.

Les frais de fonctionnement et autres services correspondent aux frais internes ou externes à la société de gestion portant sur :

- Frais d'enregistrement et de référencement des OPC
  Ce compartiment ne respectera plus les critères d'éligibilité du PEA à compter du 01/09/2025 et ses prospectus + DICs ne seront plus mis à jour.

- Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
  - Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent,

.8. Comptes de l'exercice

- Frais d'information clients et distributeurs
  - Frais de constitution et de diffusion de la documentation et des reportings règlementaires;
  - Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - Information particulière aux porteurs directs et indirects : Lettres aux porteurs… ;
  - Coût d'administration des sites internet ;
  - Frais de traduction spécifiques à l'OPC.

- Frais des données
  - Coûts de licence de l'indice de référence utilisé par l'OPC ;
  - Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, ….) ;
  - Les frais résultant de demandes spécifiques de clients (exemple : une demande d'ajout dans le reporting de deux indicateurs extra-financiers spécifiques demandés par le client) ;
  - Les frais des données dans le cadre de produits uniques qui ne peuvent être amortis sur plusieurs portefeuilles. Exemple : un fonds à impact nécessitant des indicateurs spécifiques ;
  - Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).

- Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
  - Frais de commissariat aux comptes ;
  - Frais liés au dépositaire ;
  - Frais liés aux teneurs de compte ;
  - Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - Frais d'audit ;
  - Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local…) ;
  - Frais juridiques propres à l'OPC ;
  - Frais de garantie ;
  - Frais de création d'un nouveau compartiment amortissables sur cinq ans.

- Frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs
  - Frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, …) ;
  - Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - Contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
  - Impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
  - Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.

8. Comptes de l'exercice

Ce compartiment ne respectera plus les critères d'éligibilité du PEA à compter du 01/09/2025 et ses prospectus + DICs ne seront plus mis à jour.

- Frais opérationnels :
  - Frais de surveillance de la conformité et de contrôle des restrictions d'investissement lorsque ces restrictions sont issues de demandes spécifiques de clients et spécifiques à l'OPC.
- Frais liés à la connaissance client
  - Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients).

Dans la mesure où le prélèvement en frais réels des frais de fonctionnement et autres services a été retenu, en cas de majoration de ces frais qui serait égale ou inférieure à 10 points de base (0,1%) par année civile ; l'information des porteurs de parts pourra être réalisée par tout moyen (par exemple, sur le site Internet de la société de gestion de portefeuille, dans la rubrique relative à l'OPCVM concerné) et non pas par voie d'information particulière sans offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs parts sans frais. Cette information devra être publiée préalablement à sa prise d'effet.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

8. Comptes de l'exercice

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action H2O EUROPEA R/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O EUROPEA I/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O EUROPEA SI/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation

8. Comptes de l'exercice

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	**1 001 947,59**	**12 919 516,90**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	0,00	11 409,75
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	0,00	-21 648,35
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	164,05	-98 764,02
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	66 431,75	1 596 085,29
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-26 100,47	-30 202,78
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments (*,**)	-985 474,41 (*)	-13 374 449,20 (**)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**56 968,51**	**1 001 947,59**

(*) 30/06/2026 : Distribution aux actionnaires le 12/09/25 des sommes résultant de la liquidation des actifs dans le cadre de la dissolution du compartiment en date du 24 juin 2025.

(**) 30/06/2025 : Distribution aux actionnaires des sommes résultant de la liquidation des actifs dans le cadre de la dissolution du compartiment en date du 24 juin 2025.

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

8. Comptes de l'exercice

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action H2O EUROPEA I/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 162,9735	
Action H2O EUROPEA R/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	448,1799	
Action H2O EUROPEA SI/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	86 000,0000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action H2O EUROPEA I/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O EUROPEA R/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O EUROPEA SI/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

8. Comptes de l'exercice

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
H2O EUROPEA I/C (EUR) FR0013410057	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 044,06	3 162,9735	0,64
H2O EUROPEA R/C (EUR) FR0013410065	Capitalisation	Capitalisation	EUR	272,13	448,1799	0,60
H2O EUROPEA SI/C (EUR) FR0013410040	Capitalisation	Capitalisation	EUR	54 652,32	86 000,0000	0,63

8. Comptes de l'exercice

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

8. Comptes de l'exercice

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8,67	0,00	0,00	0,00	8,67
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	8,67

8. Comptes de l'exercice

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**8,67**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

8. Comptes de l'exercice

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

8. Comptes de l'exercice

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

8. Comptes de l'exercice

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/06/2026
Créances		
	Autres créances (*)	56 061,62
Total des créances		**56 061,62**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	7 043,84
	Autres dettes	720,00
Total des dettes		**7 763,84**
Total des créances et des dettes		**48 297,78**

(*) À la suite de la liquidation du fonds H2O Allegro SP, le compartiment a constaté une créance de 56 061,62 €, correspondant à la valeur du droit au retour à meilleure fortune dont il bénéficie en contrepartie de l'apport de ses parts du fonds H2O Allegro SP I EUR dans le cadre de l'Offre H2O.

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/06/2026
Action H2O EUROPEA I/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	79,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,97
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O EUROPEA R/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	21,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,94
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O EUROPEA SI/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 666,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,77
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

8. Comptes de l'exercice

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2026
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2026
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

8. Comptes de l'exercice

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**164,05**	**-98 604,68**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**164,05**	**-98 604,68**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**164,05**	**-98 604,68**

Action H2O EUROPEA I/C (EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**-9,83**	**-4 384,21**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-9,83**	**-4 384,21**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-9,83**	**-4 384,21**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-9,83	-4 384,21
Total	**-9,83**	**-4 384,21**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

8. Comptes de l'exercice

Action H2O EUROPEA R/C (EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**-11,80**	**-1 138,39**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-11,80**	**-1 138,39**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-11,80**	**-1 138,39**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-11,80	-1 138,39
Total	**-11,80**	**-1 138,39**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

8. Comptes de l'exercice

Action H2O EUROPEA SI/C (EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**185,68**	**-93 082,08**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**185,68**	**-93 082,08**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**185,68**	**-93 082,08**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	185,68	-93 082,08
Total	**185,68**	**-93 082,08**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

8. Comptes de l'exercice

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**66 431,75**	**1 596 141,52**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**66 431,75**	**1 596 141,52**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**66 431,75**	**1 596 141,52**

Action H2O EUROPEA I/C (EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 396,48**	**57 693,12**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**2 396,48**	**57 693,12**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 396,48**	**57 693,12**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	2 396,48	57 693,12
Total	**2 396,48**	**57 693,12**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

8. Comptes de l'exercice

Action H2O EUROPEA R/C (EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**318,56**	**7 671,63**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**318,56**	**7 671,63**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**318,56**	**7 671,63**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	318,56	7 671,63
Total	**318,56**	**7 671,63**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Action H2O EUROPEA SI/C (EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**63 716,71**	**1 530 776,77**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**63 716,71**	**1 530 776,77**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**63 716,71**	**1 530 776,77**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	63 716,71	1 530 776,77
Total	**63 716,71**	**1 530 776,77**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

8. Comptes de l'exercice

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Total			0,00	0,00

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

8. Comptes de l'exercice

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

8. Comptes de l'exercice

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

8. Comptes de l'exercice

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	0,00
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	64 732,35
Autres passifs (-)	-7 763,84
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**56 968,51**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action H2O EUROPEA I/C (EUR)	EUR	3 162,9735	0,64
Action H2O EUROPEA R/C (EUR)	EUR	448,1799	0,60
Action H2O EUROPEA SI/C (EUR)	EUR	86 000,0000	0,63

Compartiment :

H2O EUROSOVEREIGN

9. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

Sur la période s'étalant du **30 juin 2025** au **30 juin 2026**, la performance de l'action du compartiment H2O EuroSovereign, de la SICAV H2O Invest, face à son indice de référence s'établit comme suit :

Parts	Date de lancement	Code ISIN	Performance 1 an
H2O EUROSOVEREIGN EUR I	19/06/2019	FR0013410867	-1.39%
L'indice Bloomberg EuroAggregate			1.29%

Source : H2O AM, données nettes de frais au 30/06/26

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

La politique d'investissement du compartiment, conforme aux normes européennes, repose sur une gestion très dynamique qui cherche à dégager de la performance sur l'ensemble des marchés obligataires gouvernementaux européens (zone euro, pays nordiques et d'Europe Centrale), uniquement libellés en euro, et ce, quels que soient les environnements de marché. L'équipe de gestion met en place des stratégies directionnelles liées au sens général de ces marchés, ainsi que des positions relatives et des arbitrages liées aux évolutions relatives de ces marchés et de leurs secteurs les uns par rapport aux autres. Le compartiment ne supporte aucun risque de change.

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires prenant en compte des critères objectifs tels que la qualité de la recherche, du suivi commercial et de l'exécution des ordres a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de H2O AM à l'adresse suivante: www.h2o-am.com

La gestion en performance relative du compartiment est alimentée par toutes les vues de l'équipe de gestion sur les marchés obligataires gouvernementaux européens. Cette performance se décline selon les stratégies suivantes :

A. **Gestion de la sensibilité aux taux :** La surpondération obligataire du compartiment pèse sur la performance, en particulier en mars 2026, lorsque le marché recule suite au déclenchement du conflit en Iran et à la hausse des prix du pétrole. La performance de la stratégie directionnelle se redresse légèrement au cours du deuxième trimestre 2026.
B. **Arbitrages de segments de courbe :** La stratégie de pentification de la courbe des taux allemande contribue également négativement à la performance, notamment en mars, en raison de l'escalade du conflit au Moyen-Orient, puis en juin, suite à la communication plus restrictive de la Réserve fédérale sur l'inflation et les taux d'intérêt.
C. **Arbitrages entre émissions souveraines :** Sur le plan géographique, la surpondération en obligations souveraines allemandes et italiennes contre OAT françaises contribue positivement à la performance.
D. **Arbitrages sur les syndications :** La contribution de ces stratégies reste neutre.

9. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.65% 01-10-55	6 573 228,50	6 625 732,70
NETHERLANDS GOVERNMENT 3.5% 15-01-56	5 953 200,00	5 966 200,00
KINGDOM OF BELGIUM ZCP 14-05-26	5 664 696,26	5 679 494,09
EUROPEAN UNION 3.75% 12-10-45	5 506 273,77	5 561 216,57
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.95% 01-10-41	5 499 450,00	5 561 309,10
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.15% 15-03-33	5 494 555,00	5 523 358,50
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.1% 30-04-46	5 535 491,92	5 452 450,21
EUROPEAN UNION 2.75% 13-12-32	5 518 274,32	5 013 213,01
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 4.1% 25-05-46	5 071 606,17	5 079 756,17
BELGIUM GOVERNMENT BOND 4.35% 22-06-56	4 996 900,00	5 005 900,00

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

Le 1ER janvier 2026, la documentation réglementaire de **H2O EUROSOVEREIGN** a été modifiée comme suit:

- Ajout d'un tableau rappelant les proportions maximum et attendues de l'actif net pour les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.
- Ajout du fait que l'heure de centralisation des ordres de souscription et de rachat est celle du dépositaire et que les intermédiaires des investisseurs peuvent y appliquer un délai antérieur à respecter.
- Précision qu'à l'exception des commissions expressément réservées à la société de gestion, les commissions non acquises à l'OPCVM reviennent aux commercialisateurs.
- Augmentation des frais de fonctionnement et autres services de 0,10% maximum TTC sans impact sur la formulation de l'objectif de gestion.
- Ajout dans les frais de fonctionnement et autres services des cotisations de fonctionnement versées au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution.
- Ajout d'un résumé de la politique de rémunération applicable à la société de gestion.

9. Rapport de Gestion

Le 16 avril 2026, la documentation réglementaire de **H2O EUROSOVEREIGN** a été modifiée comme suit :

- A l'occasion de l'actualisation de la doctrine de l'Autorité des Marchés Financiers relative aux outils de gestion de la liquidité issue de la directive AIFM 2, la rédaction de la documentation a été adaptée pour mieux identifier les deux outils de liquidité (swing pricing et gates) qui existaient déjà.
- Il est précisé que les ETFs (Exchange Traded Funds) peuvent être détenus en leur qualité d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement.
- Le compartiment H2O EUROSOVEREIGN pourra intervenir sur le marché primaire (via des adjudications ou des syndications) ou sur le marché secondaire.
- Le recours potentiel à l'intelligence artificielle a été pris en compte avec l'ajout d'un descriptif dans la stratégie d'investissement et d'un nouveau risque. Pour autant, il est rappelé que l'intégration d'outils d'IA générative dans le processus de recherche en matière d'investissement ne constitue pas un changement significatif par rapport au cadre macroéconomique discrétionnaire établi par la société de gestion. Elle reflète plutôt une évolution naturelle de son processus d'investissement grâce aux nouvelles technologies.

Changements post clôture :

Le 7 août 2026, le Président de la SICAV a :

- modifié le prospectus en modifiant le paragraphe IV Risque Global afin de changer le niveau de l'effet de levier indicatif moyen du compartiment.

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

■ Réglementation SFTR en EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

■ Accès à la documentation

La documentation légale de l'OPC (DIC, prospectus, rapports périodiques…) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse email suivante : **info@h2o-am.com**

9. Rapport de Gestion

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

o Prêts de titres : 0,00

o Emprunt de titres : 0,00

o Prises en pensions : 0,00

o Mises en pensions : 0,00

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 183 735 765,00

o Change à terme : 0,00

o Future : 183 735 765,00

o Options : 0,00

o Swap : 0,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

9. Rapport de Gestion

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	**0,00**
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	0,00
Total	**0,00**

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	**0,00**
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	**0,00**

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

9. Rapport de Gestion

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de la valeur en risque - VaR - relative.

- Informations relatives au portefeuille de référence :

Le niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC est de 4. Toutefois, le fonds aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé. Au cours de l'exercice, l'effet de levier moyen a été de 5,16. Le niveau de levier indicatif du fonds est calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés.

- Niveaux de VaR atteints par le fonds au cours de l'exercice :

Le niveau maximum de VaR - relative atteint est de : 2,10.

Le niveau minimum de VaR - relative atteint est de : 0,69.

Le niveau moyen de VaR - relative atteint est de : 1,40.

La méthodologie de calcul de VaR utilisée est du type paramétrique à 20 jours avec un intervalle de confiance de Var 99%. Elle se base sur un historique de données de six ans.

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion.

■ Gestion des liquidités

La société de gestion de portefeuille a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses OPC ouverts, basée sur des mesures et des indicateurs d'illiquidité et d'impact sur les portefeuilles en cas de ventes forcées suite à des rachats massifs effectués par les investisseurs. Des mesures sont réalisées selon une fréquence adaptée au type de gestion, selon différents scenarii simulés de rachats, et sont comparées aux seuils d'alerte prédéfinis. La liquidité du collatéral fait l'objet d'un suivi avec des paramètres identiques.

9. Rapport de Gestion

Les OPC identifiés en situation de sensibilité du fait du niveau d'illiquidité constaté ou de l'impact en vente forcée, font l'objet d'analyses supplémentaires sur leur passif, la fréquence de ces tests évoluant en fonction des techniques de gestion employées et/ou des marchés sur lesquels les OPC investissent. A minima, les résultats de ces analyses sont présentés dans le cadre d'un comité de gouvernance.

La société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs. Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation de l'OPC, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » du présent document.

■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.

9. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises (ESG)

Cet OPC ne prend pas en compte simultanément les trois critères « ESG ».

SFDR :

Dans le cadre du règlement dit "SFDR" (Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers), cet OPCVM/FIA ne relève ni de l'article 8 ni de l'article 9 de SFDR et, par conséquent, appartient à la catégorie des fonds visés par l'article 6.

Les critères principaux pris en compte dans les décisions d'investissement sont l'analyse macro-économique, l'analyse des flux de capitaux et la valorisation relative des marchés.

La prise en compte des risques de durabilité (tels que définis dans SFDR comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement) se fait par le biais d'exclusions systématiques basées sur la réglementation en vigueur et les secteurs et pays faisant l'objet de sanctions internationales.

En outre, la société de gestion, dans la gestion de cet OPCVM/FIA :
- exclut tous les acteurs impliqués dans la production, l'emploi, le stockage, la commercialisation et le transfert de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions, en cohérence avec les conventions d'Oslo et d'Ottawa ;
- Impose un contrôle supplémentaire et l'approbation du département « Conformité » de la Société de Gestion pour tout investissement lié à des émetteurs basés dans des pays identifiés comme étant « à risque élevé » d'un point de vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (incluant notamment mais pas exclusivement les pays considérés par le Groupe d'action financière - GAFI - comme présentant des déficiences stratégiques dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les listes de l'Union européenne de pays à haut risque et de juridictions non-coopératifs à des fins fiscales, etc ...).

L'OPCVM n'est actuellement pas en mesure de prendre en compte les principaux impacts négatifs (ou « PAI ») des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité en raison :
- d'un manque de disponibilité de données fiables ;
- de l'utilisation d'instruments financiers dérivés pour lesquels les aspects PAI ne sont pas encore pris en compte, ni définis.

Taxonomie (Règlement (UE) 2020/852) :
Les investissements sous-jacents à cet OPCVM/FIA ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

10. Engagements de gouvernance et compliance

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution/best selection », la sélection et le suivi des intermédiaires sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : **http://www.h2o-am.com** *(rubrique "informations réglementaires").*

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère est consultable sur son site internet : **http://www.h2o-am.com** *(rubrique "informations réglementaires").*

La politique de vote est accessible sous cette même section et décrite au sein de la politique d'engagement actionnarial.

■ Politique de rémunération

H2O AM a mis en application une politique de rémunération conformément aux réglementations UCITS V et AIFM. Ces réglementations impliquent que les sociétés de gestion établissent et appliquent des politiques de rémunération et des pratiques qui favorisent une gestion saine et efficace des risques et n'encouragent pas la prise de risques non conforme au profil de risque de l'OPC.

La politique de rémunération est placée sous la supervision et l'approbation d'un comité de rémunération composé de membres qui n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'H2O. La politique de rémunération est validée une fois par an par le comité de rémunération H2O. Le comité a été créé pour la première fois en 2012 afin de s'assurer que les modalités de rémunération soutiennent à la fois les objectifs stratégiques d'H2O ainsi que le recrutement, la motivation et la rétention de son équipe, tout en respectant les règles mises en place par les autorités de régulation et de gouvernance.

En ce qui concerne la politique de rémunération, les collaborateurs, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe conforme aux pratiques du marché et d'une prime annuelle, cette dernière étant basée sur leur performance individuelle et leur contribution à l'activité globale. Les collaborateurs, qui sont également actionnaires, ont également droit à des dividendes à hauteur de leur participation dans le capital de la holding du groupe et en fonction de la rentabilité du groupe.

La rémunération du personnel de la société de gestion y compris le Personnel identifié (c'est-à-dire les preneurs de risques matériels qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque de la société de gestion ou des portefeuilles qu'elle gère) est déterminée sur la base des principes et critères suivants :
• Une gestion des risques et une structure de rémunération saines et efficaces conformes aux intérêts de la société de gestion, des portefeuilles et des investisseurs, comprenant des politiques et des procédures d'évaluation, de gestion des risques, de liquidité et de réglementation solides;
• Les salaires des collaborateurs sont proportionnels au marché au vu des fonctions qu'ils exercent.

10. Engagements de gouvernance et compliance

La société de gestion n'accorde des primes discrétionnaires qu'après avoir accumulé et perçu des commissions de performance et des commissions de gestion pour la période concernée. La rémunération variable, y compris la composante qui peut être différée, est discrétionnaire de sorte qu'elle puisse être réduite à zéro en raison d'une performance négative.

Information relative à la rémunération des collaborateurs

La société de gestion a qualifié le personnel suivant en tant Personnel Identifié :
a) la direction;
b) le personnel des fonctions de gestion de portefeuille, de la relation client et des fonctions de Business Development;
c) les responsables Middle Office, Développement Quantitatif, Finance, Juridique, et Ressources Humaines;
d) le personnel exerçant des fonctions de contrôle; et
e) tout employé percevant une rémunération totale qui le place dans la même tranche de rémunération que la direction et les preneurs de risques (b, c et d).

En dehors du personnel identifié ci-dessus, la société de gestion n'a pas de preneurs de risques matériels.

Au-delà de seuils définis, H2O s'assure qu'une partie substantielle de tout élément de rémunération variable du Personnel identifié est différée et se compose de :

a) parts ou actions de l'OPC concerné lorsque cela est possible; ou
b) participations équivalentes dans les portefeuilles concernés lorsque cela est possible; ou
c) instruments liés aux actions relatifs aux portefeuilles concernés; ou
d) des instruments non monétaires équivalents relatifs aux portefeuilles concernés par des incitations aussi efficaces que n'importe lequel des instruments visés aux points a) à c).

Les instruments sont soumis à une politique de rétention appropriée conçue pour aligner les incitations pour le Personnel identifié avec les intérêts à long terme de :

a) les portefeuilles qu'il gère; et
b) les investisseurs de ces portefeuilles; et
c) H2O.
Le personnel de la société de gestion est rémunéré uniquement par la société de gestion elle-même et non par les Portefeuilles qu'elle gère. H2O s'est assuré que toute rémunération variable, y compris toute partie différée, ne soit versée ou octroyée que si elle est :

(1) Justifiée en fonction des performances de :
a) des portefeuilles;
b) de l'unité commerciale; et
c) de la personne concernée; et

(2) Durable selon la situation financière de H2O dans son ensemble.

10. Engagements de gouvernance et compliance

Vous trouverez ci-dessous les informations chiffrées relatives à la rémunération :

€ equivalent		
H2O AM EUROPE	**2025**	**2024**
Wages and salaries	13 472 331	6 733 778
o/w Fixed wages	7 581 151	6 391 958
o/w Bonus	5 891 180	341 819
headcounts	31	27

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) comptabilisées sur l'exercice 2025, 10 544 806 euros concernaient le personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société ou des fonds gérés.

11. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

La société de gestion prend en charge directement les frais de recherche.
Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur son site internet : http://www.h2o-am.com *(rubrique "informations réglementaires").*

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

12. Comptes de l'exercice

■ Comptes annuels

Bilan Actif au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**9 287 112,96**	**10 288 358,09**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9 287 112,96	10 288 358,09
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**8 541 103,51**	**9 379 757,03**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	8 541 103,51	9 379 757,03
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**0,00**	**0,00**
OPCVM	0,00	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**440 455,00**	**174 625,00**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**18 268 671,47**	**19 842 740,12**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**293 370,10**	**225 935,60**
Comptes financiers	**1 383 232,21**	**1 008 340,44**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**1 676 602,31**	**1 234 276,04**
Total de l'actif I+II	19 945 273,78	21 077 016,16

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

12. Comptes de l'exercice

Bilan Passif au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres :		
Capital	19 737 070,07	18 494 732,07
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	-275 422,29	1 078 923,61
Capitaux propres I	**19 461 647,78**	**19 573 655,68**
Passifs de financement II (*)	**0,00**	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**19 461 647,78**	**19 573 655,68**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**459 260,04**	**181 850,01**
Emprunts (C) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**459 260,04**	**181 850,01**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	24 365,96	1 321 510,47
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	**24 365,96**	**1 321 510,47**
Total Passifs : I+II+III+IV	**19 945 273,78**	**21 077 016,16**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

12. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	382 080,00	258 347,78
Produits sur titres de créances	134 950,41	829 146,81
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	12 511,40	72 644,56
Sous-total produits sur opérations financières	**529 541,81**	**1 160 139,15**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-662,35	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	**-662,35**	**0,00**
Total revenus financiers nets (A)	**528 879,46**	**1 160 139,15**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-120 063,99	-236 964,21
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-120 063,99**	**-236 964,21**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**408 815,47**	**923 174,94**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**1 617,67**	**-568 398,15**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**410 433,14**	**354 776,79**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	-707 965,51	1 672 702,66
Frais de transactions externes et frais de cession	-15 275,83	-23 353,98
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**-723 241,34**	**1 649 348,68**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-5 173,33**	**-972 390,31**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**-728 414,67**	**676 958,37**

12. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	44 707,51	166 479,34
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**44 707,51**	**166 479,34**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-2 148,27**	**-119 290,89**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**42 559,24**	**47 188,45**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**-275 422,29**	**1 078 923,61**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

12. Comptes de l'exercice

■ Comptes annuels - Annexes comptables

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif du Compartiment est de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice de référence Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury Total Return Index Value Unhedged EUR (ticker Bloomberg : LEATTREU).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

12. Comptes de l'exercice

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025	30/06/2026
Actif net Global en EUR	**77 808 551,60**	**52 784 877,24**	**48 534 684,58**	**19 573 655,68**	**19 461 647,78**
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR) en EUR					
Actif net	7 258 720,75	6 928 566,03	8 775 642,62	19 573 655,68	19 461 647,78
Nombre de titres	63 185,0005	56 274,7932	68 956,2504	145 232,4038	146 444,1805
Valeur liquidative unitaire	114,88	123,12	127,26	134,77	132,89
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-9,21	6,72	-1,17	4,66	-4,97
Capitalisation unitaire sur revenu	0,63	0,74	2,68	2,44	2,80
Action H2O EUROSOVEREIGN SI/C (EUR) en EUR					
Actif net	70 549 830,85	45 856 311,21	39 759 041,96	0,00	0,00
Nombre de titres	674 900,8550	408 927,0000	342 927,0000	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	104,53	112,13	115,94	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-8,38	6,11	-1,07	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	0,69	0,78	2,51	0,00	0,00

12. Comptes de l'exercice

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1 - Portefeuille titres

La gestion comptable (incluant la valorisation du portefeuille du Compartiment) est assurée par CACEIS Fund Administration sur délégation de la société de gestion.

Le portefeuille du Compartiment est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes, en cours de clôture.

Les comptes annuels de la SICAV sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le Compartiment s'est conformé aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM qui au jour de l'édition du prospectus sont les suivantes :

Les actions

Les actions françaises sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la cote s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.

Les actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de la bourse de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du premier jour de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

12. Comptes de l'exercice

Les obligations

Les obligations sont valorisées sur la base d'un composite de cours Bloomberg récupéré à 17 h (heure de Paris) suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours des devises WMR au jour de l'évaluation.

Les OPCVM/FIA/fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du Compartiment sont évalués sur la base d'estimations fournies par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Titres de créances négociables (« TCN »)

Les instruments du marché monétaire sont valorisés selon les règles suivantes :

• Les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés,

• les instruments du marché monétaire à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit.

• les autres instrument du marché monétaire à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières ...) sont évalués sur la base du prix de marché.

En l'absence de prix de marché incontestable, les instruments du marché monétaire sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur).

Toutefois les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués de façon linéaire.

12. Comptes de l'exercice

Les prises et mises en pension de titres

Les contrats de prises et mises en pension de titres sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat).

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, le Directoire de la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

Certaines opérations à taux fixes dont la durée de vie est supérieure à trois mois peuvent faire l'objet d'une évaluation au prix du marché.

1.2 Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés

Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base du cours de compensation.

Les swaps

Les « asset swaps » sont valorisés au prix de marché en fonction de la durée de l' « asset » restant à courir et la valorisation du « spread » de crédit de l'émetteur (ou l'évolution de sa notation).

Les « asset swaps » d'une durée inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement sauf événement exceptionnel de marché.

Les « asset swaps » d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

Les autres swaps sont valorisés selon les règles suivantes :

Les swaps d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement. Les swaps d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés par la méthode du taux de retournement suivant une courbe zéro coupon.

Les instruments complexes comme les « CDS », les « SES » ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée.

Les changes à terme

Ils sont valorisés au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport.

12. Comptes de l'exercice

III - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

Engagements sur marchés à terme fermes - future

Engagement = cours de référence (ce sont les cours de 17h pris sur Bloomberg - heure de Paris) x nominal du contrat x quantités

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le LIFFE qui est enregistré pour sa valeur nominale.

Engagements sur contrats d'échange :

De taux

Contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois adossés	Nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois non adossés	Nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois adossés, Taux fixe/Taux variable	Evaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois adossés, Taux variable/Taux fixe	Evaluation de la jambe à taux variable au prix du marché
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois non adossés, Taux fixe/Taux variable	Evaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois non adossés, Taux variable/Taux fixe	Evaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

Autres contrats d'échange

Ils seront évalués à la valeur de marché.

Engagements sur marchés à terme conditionnels :

Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

12. Comptes de l'exercice

Devises
Les cours étrangers sont convertis en *euro* selon le cours WMR (16 heures - heure de Londres) de la devise au jour de l'évaluation.

Instruments financiers non cotés et autres titres

• Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion ;

• Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation ;

• Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation ;

• Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Du Compartiment, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement

Dès la création du Compartiment, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du Compartiment en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du Compartiment.

Ce mécanisme, encadré par une politique, est décrit dans la section Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement.

12. Comptes de l'exercice

Dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») :

La Société de Gestion pourra mettre en œuvre le dispositif dit des « Gates » permettant d'étaler les demandes de rachats des actionnaires de l'OPC sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un certain niveau, déterminé de façon objective.

Elle pourra décider de la non-exécution de l'ensemble des rachats sur une même valeur liquidative, indépendamment de la mise en oeuvre de la stratégie de gestion, en cas de circonstances exceptionnelles, telles que des conditions de liquidité affectant les actifs de l'OPC, et si l'intérêt des actionnaires ou du public le commande.

Les actionnaires peuvent également se référer aux statuts de l'OPC.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Les notations retenues pour ce tableau sont définies comme suit :

- Si l'émission est notée simultanément par les trois agences, alors le titre est classé « Investment Grade » si la notation de la société de gestion et au moins deux des trois notations effectuées par les agences sont « Investment Grade » .
- Si l'émission est notée par deux agences seulement, alors le titre est classé « Investment Grade » si la notation de la société de gestion et au moins l'une des deux notations effectuées par les agences sont « Investment Grade ».
- Si l'émission est notée par une agence seulement, alors le titre est classé « Investment Grade » si la notation société de gestion et la notation de l'agence sont « Investment Grade ».
- En cas d'émission non notée, la note de l'émetteur sera prise en compte.
- Si l'émission et l'émetteur ne sont pas notés, alors le titre apparait dans la catégorie « Non notés ».
- Les émissions et émetteurs notés qui ne sont pas catégorisés « Investment Grade » sont référencés « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Ces frais recouvrent :

- Les frais de gestion financière,
- Les frais de fonctionnement et autres services,
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20% dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement,
- Les commissions de surperformance.

12. Comptes de l'exercice

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux / barème
Frais de gestion financière		Taux maximum 0,35% TTC pour les actions SI 0,45% TTC pour les actions I 0,55% TTC pour les actions N 0,90% TTC pour les actions R
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Taux maximum 0,25% TTC pour toutes les actions
Commission de surperformance	Différence positive entre l'actif net valorisé et l'actif de référence	Néant

Des rétrocessions de frais de gestion pourront bénéficier à des tiers, notamment aux distributeurs externes et délégataires de gestion financière. Ces distributeurs externes et délégataires pourront être des sociétés du groupe H2O AM. Les rétrocessions de frais de gestion seront calculées comme un pourcentage des frais de gestion financière. Pour toute demande de précision complémentaire sur ces rétrocessions, les actionnaires pourront s'adresser à leur distributeur et/ou à la société de gestion.

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus, les coûts suivants :
• Coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement de créances (ex : procédure Lehman Brothers) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de « class action »).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel de l'OPCVM.

Les frais de fonctionnement et autres services correspondent aux frais internes ou externes à la société de gestion portant sur :

- Frais d'enregistrement et de référencement des fonds
  - Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
  - Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;

12. Comptes de l'exercice

- Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, …

- Frais d'information clients et distributeurs
  - Frais de constitution et de diffusion de la documentation et des reportings règlementaires;
  - Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - Information aux actionnaires par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - Information particulière aux actionnaires directs et indirects : Lettres aux actionnaires… ;
  - Coût d'administration des sites internet ;
  - Frais de traduction spécifiques à l'OPC.

- Frais des données
  - Coûts de licence de l'indice de référence utilisé par l'OPC ;
  - Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, ….) ;
  - Les frais résultant de demandes spécifiques de clients (exemple : une demande d'ajout dans le reporting de deux indicateurs extra-financiers spécifiques demandés par le client) ;
  - Les frais des données dans le cadre de produits uniques qui ne peuvent être amortis sur plusieurs portefeuilles. Exemple : un fonds à impact nécessitant des indicateurs spécifiques;
  - Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).

- Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
  - Frais de commissariat aux comptes ;
  - Frais liés au dépositaire ;
  - Frais liés aux teneurs de compte ;
  - Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - Frais d'audit ;
  - Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local…) ;
  - Frais juridiques propres à l'OPC ;
  - Frais de garantie ;
  - Frais de création d'un nouveau compartiment amortissables sur cinq ans.

- Frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs
  - Frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, …) ;
  - Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - Cotisations de fonctionnement versées au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution;
  - Contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;

12. Comptes de l'exercice

- Impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
- Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
- Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.

- Frais opérationnels :
  - Frais de surveillance de la conformité et de contrôle des restrictions d'investissement lorsque ces restrictions sont issues de demandes spécifiques de clients et spécifiques à l'OPC.

- Frais liés à la connaissance client
  - Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients).

Dans la mesure où le prélèvement en frais réels des frais de fonctionnement et autres services a été retenu, en cas de majoration de ces frais qui serait égale ou inférieure à 10 points de base (0,1%) par année civile ; l'information des actionnaires pourra être réalisée par tout moyen (par exemple, sur le site Internet de la société de gestion de portefeuille, dans la rubrique relative à l'OPCVM concerné) et non pas par voie d'information particulière sans offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs actions sans frais. Cette information devra être publiée préalablement à sa prise d'effet.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

12. Comptes de l'exercice

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation

12. Comptes de l'exercice

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	**19 573 655,68**	**48 534 684,58**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	269 885,84	13 104 126,31
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-112 175,38	-44 804 158,17
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	408 815,47	923 174,94
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-723 241,34	1 649 348,68
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	44 707,51	166 479,34
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	19 461 647,78	19 573 655,68

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

12. Comptes de l'exercice

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	2 036,7200	269 885,84
Actions rachetées durant l'exercice	-824,9433	-112 175,38
Solde net des souscriptions/rachats	1 211,7767	157 710,46
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	146 444,1805	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR) FR0013410867	Capitalisation	Capitalisation	EUR	19 461 647,78	146 444,1805	132,89

12. Comptes de l'exercice

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

12. Comptes de l'exercice

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	9 287,12	9 287,12	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	8 541,10	8 541,10	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 383,23	0,00	0,00	0,00	1 383,23
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	98 672,34	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		116 500,56	0,00	0,00	1 383,23

12. Comptes de l'exercice

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	47,14	505,57	723,24	8 011,16
Titres de créances	3 191,27	5 349,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 383,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	122 994,63	-19 386,36	81,12	-5 017,05
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**4 574,50**	**5 349,83**	**0,00**	**123 041,77**	**-18 880,79**	**804,36**	**2 994,11**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

12. Comptes de l'exercice

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

12. Comptes de l'exercice

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	9 287,11	0,00	0,00
Titres de créances	8 541,10	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	17 828,22	0,00	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

12. Comptes de l'exercice

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

12. Comptes de l'exercice

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/06/2026
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	293 370,10
Total des créances		**293 370,10**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	24 365,96
Total des dettes		**24 365,96**
Total des créances et des dettes		**269 004,14**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/06/2026
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	120 063,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,62
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

12. Comptes de l'exercice

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2026
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2026
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

12. Comptes de l'exercice

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**410 433,14**	**354 776,79**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**410 433,14**	**354 776,79**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**410 433,14**	**354 776,79**

Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**410 433,14**	**354 776,79**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**410 433,14**	**354 776,79**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**410 433,14**	**354 776,79**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	410 433,14	354 776,79
Total	**410 433,14**	**354 776,79**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

12. Comptes de l'exercice

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-728 414,67**	**676 958,37**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**-728 414,67**	**676 958,37**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-728 414,67**	**676 958,37**

Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-728 414,67**	**676 958,37**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-728 414,67**	**676 958,37**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-728 414,67**	**676 958,37**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-728 414,67	676 958,37
Total	**-728 414,67**	**676 958,37**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

12. Comptes de l'exercice

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**9 287 112,96**	**47,72**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**9 287 112,96**	**47,72**
Services aux collectivités			**9 287 112,96**	**47,72**
EUROPEAN UNION 0.0% 04-10-28	EUR	50 000	47 143,00	0,24
EUROPEAN UNION 0.7% 06-07-51	EUR	99 000	49 554,94	0,25
EUROPEAN UNION 1.625% 04-12-29	EUR	250 000	243 630,07	1,25
EUROPEAN UNION 2.75% 13-12-32	EUR	500 000	501 866,58	2,58
EUROPEAN UNION 3.625% 12-12-40	EUR	500 000	511 961,30	2,63
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.8% 25-06-37	EUR	1 500 000	1 515 855,82	7,79
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 4.4% 25-05-57	EUR	3 500 000	3 486 769,04	17,93
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.15% 01-09-52	EUR	500 000	335 424,65	1,72
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 15-11-30	EUR	250 000	261 937,50	1,35
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.05% 30-10-37	EUR	500 000	520 130,00	2,67
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.1% 30-04-46	EUR	110 000	109 779,27	0,56
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.9% 15-08-56	EUR	1 500 000	1 413 854,59	7,26
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.7% 30-04-32	EUR	250 000	221 377,47	1,14
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	EUR	100 000	67 828,73	0,35
TITRES DE CRÉANCES			**8 541 103,51**	**43,89**
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**8 541 103,51**	**43,89**
Services aux collectivités			**4 762 940,27**	**24,48**
BELG TREA BILL ZCP 12-11-26	EUR	3 900 000	3 865 254,58	19,87
FRENCH REPUBLIC ZCP 12-08-26	EUR	900 000	897 685,69	4,61
Services aux entreprises			**3 778 163,24**	**19,41**
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-08-26	EUR	2 300 000	2 293 583,08	11,78
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 30-11-26	EUR	1 500 000	1 484 580,16	7,63
Total			**17 828 216,47**	**91,61**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

12. Comptes de l'exercice

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

12. Comptes de l'exercice

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0926	-168	0,00	-104 000,00	-19 386 360,00
EURO BTP 0926	81	176 295,00	0,00	9 672 615,00
EURO BUND 0926	67	28 405,00	0,00	8 536 805,00
EURO-OAT 0926	-151	0,00	-107 365,00	-18 128 305,00
EURO SCHATZ 0926	1 083	205 147,50	0,00	114 751 972,50
SHORT EUR-BTP 0926	77	30 607,50	0,00	8 242 657,50
XEUR FGBX BUX 0926	-45	0,00	-152 770,00	-5 017 050,00
Sous-total 1.		**440 455,00**	**-364 135,00**	**98 672 335,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		440 455,00	-364 135,00	98 672 335,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

12. Comptes de l'exercice

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

12. Comptes de l'exercice

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	17 828 216,47
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	76 320,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 676 602,31
Autres passifs (-)	-119 491,00
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**19 461 647,78**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action H2O EUROSOVEREIGN I/C (EUR)	EUR	146 444,1805	132,89

Compartiment :

H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS

13. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

Sur la période s'étalant du **30 juin 2025** au **30 juin 2026**, la performance des actions investies du compartiment H2O EuroSovereign 3-5, de la SICAV H2O Invest, face à leur indice de référence s'établit comme suit :

Parts	Date de lancement	Code ISIN	Performance 1 an
H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS EUR-SI	25/11/2019	FR0013434958	-0.03%
L'indice Bloomberg EuroAggregate 3-5 ans			-0.09%
H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS EUR-I	03/10/2019	FR0013434941	-0.61%
L'indice Bloomberg EuroAggregate 3-5 ans			1.24%
H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS EUR-N	03/10/2019	FR0013434974	-0.72%
L'indice Bloomberg EuroAggregate 3-5 ans			1.24%

Source : H2O AM, données nettes de frais au 30/06/26

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

N.B. : Au 02/07/2025, l'action FR0013434958 (H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS EUR-SI) a fait l'objet d'un rachat total. Par conséquent, la performance nette présentée dans le tableau ci-dessus ne couvre pas une année complète.

La politique d'investissement du compartiment, conforme aux normes européennes, repose sur une gestion très dynamique qui cherche à dégager de la performance sur l'ensemble des marchés obligataires gouvernementaux européens (zone euro, pays nordiques et d'Europe Centrale), uniquement libellés en euro, et ce, quels que soient les environnements de marché. L'équipe de gestion met en place des stratégies directionnelles liées au sens général de ces marchés, ainsi que des positions relatives et des arbitrages liées aux évolutions relatives de ces marchés et de leurs secteurs les uns par rapport aux autres. Le compartiment ne supporte aucun risque de change.

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires prenant en compte des critères objectifs tels que la qualité de la recherche, du suivi commercial et de l'exécution des ordres a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de H2O AM à l'adresse suivante: www.h2o-am.com.

13. Rapport de Gestion

La gestion en performance relative du compartiment est alimentée par toutes les vues de l'équipe de gestion sur les marchés obligataires gouvernementaux européens. Cette performance se décline selon les stratégies suivantes :

A. Gestion de la sensibilité aux taux : La surpondération obligataire du compartiment pèse sur la performance, en particulier en mars 2026, lorsque le marché recule suite au déclenchement du conflit en Iran et à la hausse des prix du pétrole. La performance de la stratégie directionnelle se redresse légèrement au cours du deuxième trimestre 2026.

B. Arbitrages de segments de courbe : La stratégie de pentification de la courbe des taux allemande contribue également négativement à la performance, notamment en mars, en raison de l'escalade du conflit au Moyen-Orient, puis en juin, suite à la communication plus restrictive de la Réserve fédérale sur l'inflation et les taux d'intérêt.

C. Arbitrages entre émissions souveraines : Sur le plan géographique, la surpondération en obligations souveraines allemandes et italiennes contre OAT françaises contribue positivement à la performance.

D. Arbitrages sur les syndications : La contribution de ces stratégies reste neutre.

13. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EUROPEAN UNION 2.75% 13-12-32	13 523 549,39	9 003 846,43
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.1% 30-04-46	9 561 304,23	9 645 874,45
EUROPEAN UNION 3.75% 12-10-45	9 510 836,51	9 608 012,19
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.95% 01-10-41	9 499 050,00	9 611 466,90
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.15% 15-03-33	9 490 595,00	9 562 171,80
NETHERLANDS GOVERNMENT 3.5% 15-01-56	8 929 800,00	8 954 900,00
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.65% 01-10-55	9 143 691,64	7 124 759,90
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.3% 15-06-33	8 874 541,48	4 934 801,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 4.1% 25-05-46	6 085 927,40	6 097 807,40
KINGDOM OF BELGIUM ZCP 14-05-26	5 965 078,63	5 989 274,47

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

Le 1ER janvier 2026, la documentation réglementaire de **H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS** a été modifiée comme suit :

- Ajout d'un tableau rappelant les proportions maximum et attendues de l'actif net pour les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.
- Ajout du fait que l'heure de centralisation des ordres de souscription et de rachat est celle du dépositaire et que les intermédiaires des investisseurs peuvent y appliquer un délai antérieur à respecter.
- Précision qu'à l'exception des commissions expressément réservées à la société de gestion, les commissions non acquises à l'OPCVM reviennent aux commercialisateurs.
- Augmentation des frais de fonctionnement et autres services de 0,10% maximum TTC sans impact sur la formulation de l'objectif de gestion.
- Ajout dans les frais de fonctionnement et autres services des cotisations de fonctionnement versées au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution.
- Ajout d'un résumé de la politique de rémunération applicable à la société de gestion.

13. Rapport de Gestion

Le 16 avril 2026, la documentation réglementaire de **H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS** a été modifiée comme suit :

- A l'occasion de l'actualisation de la doctrine de l'Autorité des Marchés Financiers relative aux outils de gestion de la liquidité issue de la directive AIFM 2, la rédaction de la documentation a été adaptée pour mieux identifier les deux outils de liquidité (swing pricing et gates) qui existaient déjà.
- Il est précisé que les ETFs (Exchange Traded Funds) peuvent être détenus en leur qualité d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement.
- Le compartiment H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS pourra intervenir sur le marché primaire (via des adjudications ou des syndications) ou sur le marché secondaire.
- Le recours potentiel à l'intelligence artificielle a été pris en compte avec l'ajout d'un descriptif dans la stratégie d'investissement et d'un nouveau risque. Pour autant, il est rappelé que l'intégration d'outils d'IA générative dans le processus de recherche en matière d'investissement ne constitue pas un changement significatif par rapport au cadre macroéconomique discrétionnaire établi par la société de gestion. Elle reflète plutôt une évolution naturelle de son processus d'investissement grâce aux nouvelles technologies.

Changements post clôture :

Le 7 août 2026, le Président de la SICAV a :

- modifié le prospectus en modifiant le paragraphe IV Risque Global afin de changer le niveau de l'effet de levier indicatif moyen.

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

■ Réglementation SFTR en EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

■ Accès à la documentation

La documentation légale de l'OPC (DIC, prospectus, rapports périodiques…) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse email suivante : **info@h2o-am.com**

13. Rapport de Gestion

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

o Prêts de titres : 0,00

o Emprunt de titres : 0,00

o Prises en pensions : 0,00

o Mises en pensions : 0,00

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 171 452 437,50

o Change à terme : 0,00

o Future : 171 452 437,50

o Options : 0,00

o Swap : 0,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

13. Rapport de Gestion

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	**0,00**
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	0,00
Total	**0,00**

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	**0,00**
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	**0,00**

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

13. Rapport de Gestion

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de la valeur en risque - VaR - relative.

- Informations relatives au portefeuille de référence :

Le niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC est de 3. Toutefois, le fonds aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé. Au cours de l'exercice, l'effet de levier moyen a été de 2,6. Le niveau de levier indicatif du fonds est calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés.

- Niveaux de VaR atteints par le fonds au cours de l'exercice :

Le niveau maximum de VaR - relative atteint est de : 2,00.

Le niveau minimum de VaR - relative atteint est de : 0,53.

Le niveau moyen de VaR - relative atteint est de : 1,28.

La méthodologie de calcul de VaR utilisée est du type paramétrique à 20 jours avec un intervalle de confiance de Var 99%. Elle se base sur un historique de données de six ans.

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion.

■ Gestion des liquidités

La société de gestion de portefeuille a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses OPC ouverts, basée sur des mesures et des indicateurs d'illiquidité et d'impact sur les portefeuilles en cas de ventes forcées suite à des rachats massifs effectués par les investisseurs. Des mesures sont réalisées selon une fréquence adaptée au type de gestion, selon différents scenarii simulés de rachats, et sont comparées aux seuils d'alerte prédéfinis. La liquidité du collatéral fait l'objet d'un suivi avec des paramètres identiques.

13. Rapport de Gestion

Les OPC identifiés en situation de sensibilité du fait du niveau d'illiquidité constaté ou de l'impact en vente forcée, font l'objet d'analyses supplémentaires sur leur passif, la fréquence de ces tests évoluant en fonction des techniques de gestion employées et/ou des marchés sur lesquels les OPC investissent. A minima, les résultats de ces analyses sont présentés dans le cadre d'un comité de gouvernance.

La société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs. Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation de l'OPC, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » du présent document.

■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.

13. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises (ESG)

Cet OPC ne prend pas en compte simultanément les trois critères « ESG ».

SFDR :

Dans le cadre du règlement dit "SFDR" (Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers), cet OPCVM/FIA ne relève ni de l'article 8 ni de l'article 9 de SFDR et, par conséquent, appartient à la catégorie des fonds visés par l'article 6.

Les critères principaux pris en compte dans les décisions d'investissement sont l'analyse macro-économique, l'analyse des flux de capitaux et la valorisation relative des marchés.

La prise en compte des risques de durabilité (tels que définis dans SFDR comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement) se fait par le biais d'exclusions systématiques basées sur la réglementation en vigueur et les secteurs et pays faisant l'objet de sanctions internationales.

En outre, la société de gestion, dans la gestion de cet OPCVM/FIA :
- exclut tous les acteurs impliqués dans la production, l'emploi, le stockage, la commercialisation et le transfert de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions, en cohérence avec les conventions d'Oslo et d'Ottawa ;
- Impose un contrôle supplémentaire et l'approbation du département « Conformité » de la Société de Gestion pour tout investissement lié à des émetteurs basés dans des pays identifiés comme étant « à risque élevé » d'un point de vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (incluant notamment mais pas exclusivement les pays considérés par le Groupe d'action financière - GAFI - comme présentant des déficiences stratégiques dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les listes de l'Union européenne de pays à haut risque et de juridictions non-coopératifs à des fins fiscales, etc ...).

L'OPCVM n'est actuellement pas en mesure de prendre en compte les principaux impacts négatifs (ou « PAI ») des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité en raison :
- d'un manque de disponibilité de données fiables ;
- de l'utilisation d'instruments financiers dérivés pour lesquels les aspects PAI ne sont pas encore pris en compte, ni définis.

Taxonomie (Règlement (UE) 2020/852) :
Les investissements sous-jacents à cet OPCVM/FIA ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

14. Engagements de gouvernance et compliance

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution/best selection », la sélection et le suivi des intermédiaires sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : **http://www.h2o-am.com** *(rubrique "informations réglementaires").*

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère est consultable sur son site internet : **http://www.h2o-am.com** *(rubrique "informations réglementaires").*

La politique de vote est accessible sous cette même section et décrite au sein de la politique d'engagement actionnarial.

■ Politique de rémunération

H2O AM a mis en application une politique de rémunération conformément aux réglementations UCITS V et AIFM. Ces réglementations impliquent que les sociétés de gestion établissent et appliquent des politiques de rémunération et des pratiques qui favorisent une gestion saine et efficace des risques et n'encouragent pas la prise de risques non conforme au profil de risque de l'OPC.

La politique de rémunération est placée sous la supervision et l'approbation d'un comité de rémunération composé de membres qui n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'H2O. La politique de rémunération est validée une fois par an par le comité de rémunération H2O. Le comité a été créé pour la première fois en 2012 afin de s'assurer que les modalités de rémunération soutiennent à la fois les objectifs stratégiques d'H2O ainsi que le recrutement, la motivation et la rétention de son équipe, tout en respectant les règles mises en place par les autorités de régulation et de gouvernance.

En ce qui concerne la politique de rémunération, les collaborateurs, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe conforme aux pratiques du marché et d'une prime annuelle, cette dernière étant basée sur leur performance individuelle et leur contribution à l'activité globale. Les collaborateurs, qui sont également actionnaires, ont également droit à des dividendes à hauteur de leur participation dans le capital de la holding du groupe et en fonction de la rentabilité du groupe.

La rémunération du personnel de la société de gestion y compris le Personnel identifié (c'est-à-dire les preneurs de risques matériels qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque de la société de gestion ou des portefeuilles qu'elle gère) est déterminée sur la base des principes et critères suivants :
• Une gestion des risques et une structure de rémunération saines et efficaces conformes aux intérêts de la société de gestion, des portefeuilles et des investisseurs, comprenant des politiques et des procédures d'évaluation, de gestion des risques, de liquidité et de réglementation solides;
• Les salaires des collaborateurs sont proportionnels au marché au vu des fonctions qu'ils exercent.

14. Engagements de gouvernance et compliance

La société de gestion n'accorde des primes discrétionnaires qu'après avoir accumulé et perçu des commissions de performance et des commissions de gestion pour la période concernée. La rémunération variable, y compris la composante qui peut être différée, est discrétionnaire de sorte qu'elle puisse être réduite à zéro en raison d'une performance négative.

Information relative à la rémunération des collaborateurs

La société de gestion a qualifié le personnel suivant en tant Personnel Identifié :
a) la direction;
b) le personnel des fonctions de gestion de portefeuille, de la relation client et des fonctions de Business Development;
c) les responsables Middle Office, Développement Quantitatif, Finance, Juridique, et Ressources Humaines;
d) le personnel exerçant des fonctions de contrôle; et
e) tout employé percevant une rémunération totale qui le place dans la même tranche de rémunération que la direction et les preneurs de risques (b, c et d).

En dehors du personnel identifié ci-dessus, la société de gestion n'a pas de preneurs de risques matériels.

Au-delà de seuils définis, H2O s'assure qu'une partie substantielle de tout élément de rémunération variable du Personnel identifié est différée et se compose de :

a) parts ou actions de l'OPC concerné lorsque cela est possible; ou
b) participations équivalentes dans les portefeuilles concernés lorsque cela est possible; ou
c) instruments liés aux actions relatifs aux portefeuilles concernés; ou
d) des instruments non monétaires équivalents relatifs aux portefeuilles concernés par des incitations aussi efficaces que n'importe lequel des instruments visés aux points a) à c).

Les instruments sont soumis à une politique de rétention appropriée conçue pour aligner les incitations pour le Personnel identifié avec les intérêts à long terme de :

a) les portefeuilles qu'il gère; et
b) les investisseurs de ces portefeuilles; et
c) H2O.
Le personnel de la société de gestion est rémunéré uniquement par la société de gestion elle-même et non par les Portefeuilles qu'elle gère. H2O s'est assuré que toute rémunération variable, y compris toute partie différée, ne soit versée ou octroyée que si elle est :

(1) Justifiée en fonction des performances de :
a) des portefeuilles;
b) de l'unité commerciale; et
c) de la personne concernée; et

(2) Durable selon la situation financière de H2O dans son ensemble.

14. Engagements de gouvernance et compliance

Vous trouverez ci-dessous les informations chiffrées relatives à la rémunération :

€ equivalent		
H2O AM EUROPE	**2025**	**2024**
Wages and salaries	13 472 331	6 733 778
o/w Fixed wages	7 581 151	6 391 958
o/w Bonus	5 891 180	341 819
headcounts	31	27

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) comptabilisées sur l'exercice 2025, 10 544 806 euros concernaient le personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société ou des fonds gérés.

15. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

La société de gestion prend en charge directement les frais de recherche.
Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur son site internet : http://www.h2o-am.com *(rubrique "informations réglementaires").*

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

16. Comptes de l'exercice

■ Comptes annuels

Bilan Actif au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**17 005 339,10**	**10 324 664,44**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	17 005 339,10	10 324 664,44
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**13 804 455,42**	**19 538 999,58**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	13 804 455,42	19 538 999,58
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**0,00**	**0,00**
OPCVM	0,00	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**351 402,50**	**62 350,00**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**31 161 197,02**	**29 926 014,02**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**285 580,90**	**148 715,64**
Comptes financiers	**1 804 501,68**	**1 459 790,46**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**2 090 082,58**	**1 608 506,10**
Total de l'actif I+II	33 251 279,60	31 534 520,12

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

16. Comptes de l'exercice

Bilan Passif au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres :		
Capital	33 041 083,75	28 439 668,89
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	-202 110,81	1 913 167,45
Capitaux propres I	**32 838 972,94**	**30 352 836,34**
Passifs de financement II (*)	**0,00**	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**32 838 972,94**	**30 352 836,34**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**372 954,99**	**66 200,00**
Emprunts (C) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**372 954,99**	**66 200,00**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	39 351,67	1 115 483,78
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	**39 351,67**	**1 115 483,78**
Total Passifs : I+II+III+IV	**33 251 279,60**	**31 534 520,12**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

16. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	439 427,69	430 960,43
Produits sur titres de créances	291 983,32	491 037,40
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	22 512,86	48 786,06
Sous-total produits sur opérations financières	**753 923,87**	**970 783,89**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**	**0,00**
Total revenus financiers nets (A)	**753 923,87**	**970 783,89**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-202 550,40	-177 974,71
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-202 550,40**	**-177 974,71**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**551 373,47**	**792 809,18**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**3 140,86**	**-128 077,15**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**554 514,33**	**664 732,03**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	-705 970,31	1 839 927,83
Frais de transactions externes et frais de cession	-13 620,86	-18 317,35
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**-719 591,17**	**1 821 610,48**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**940,43**	**-375 577,32**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**-718 650,74**	**1 446 033,16**

16. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-36 394,76	-259 406,08
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-36 394,76**	**-259 406,08**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-1 579,64**	**61 808,34**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-37 974,40**	**-197 597,74**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**-202 110,81**	**1 913 167,45**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

16. Comptes de l'exercice

■ Comptes annuels - Annexes comptables

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif du Compartiment est de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice de référence Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 Year Total Return Index Value Unhedged EUR (ticker Bloomberg: LET3TREU).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

16. Comptes de l'exercice

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025	30/06/2026
Actif net Global en EUR	**133 143 474,03**	**91 346 190,59**	**69 516 970,94**	**30 352 836,34**	**32 838 972,94**
Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS I/C (EUR) en EUR					
Actif net	41 790 955,09	42 008 190,62	45 766 122,56	16 017 744,23	32 541 306,08
Nombre de titres	415 412,7079	411 090,2038	429 085,2745	140 708,3288	287 638,7977
Valeur liquidative unitaire	100,60	102,18	106,65	113,83	113,13
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3,65	2,07	1,69	5,42	-2,47
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,25	0,43	1,25	2,44	1,91
Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS N/C(EUR) en EUR					
Actif net	100 376,51	135 289,10	141 068,19	281 498,06	297 666,86
Nombre de titres	1 000,0000	1 328,0000	1 328,0000	2 485,4451	2 647,2014
Valeur liquidative unitaire	100,37	101,87	106,22	113,25	112,44
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3,65	2,06	1,68	5,40	-2,46
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,35	0,34	1,14	2,32	1,78
Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS SI/C (EUR) en EUR					
Actif net	91 252 142,43	49 202 710,87	23 609 780,19	14 053 594,05	0,00
Nombre de titres	901 747,0000	478 209,0000	219 621,0000	122 361,0000	0,00
Valeur liquidative unitaire	101,19	102,88	107,50	114,85	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3,68	2,08	1,70	5,46	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,15	0,56	1,36	2,57	0,00

16. Comptes de l'exercice

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

I - Portefeuille titres

La gestion comptable (incluant la valorisation du portefeuille du Compartiment) est assurée par CACEIS Fund Administration sur délégation de la société de gestion.

Le portefeuille du Compartiment est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes, en cours de clôture.

Les comptes annuels de la SICAV sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le Compartiment s'est conformé aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM qui au jour de l'édition du prospectus sont les suivantes :

Les actions

Les actions françaises sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la cote s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.

Les actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de la bourse de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du premier jour de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

16. Comptes de l'exercice

Les obligations

Les obligations sont valorisées sur la base d'un composite de cours Bloomberg récupéré à 17 h (heure de Paris) suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours des devises WMR au jour de l'évaluation.

Les OPCVM/FIA/fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du Compartiment sont évalués sur la base d'estimations fournies par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Titres de créances négociables (« TCN ») :

Les instruments du marché monétaire sont valorisés selon les règles suivantes :

• Les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés,

• les instruments du marché monétaire à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit.

• les autres instrument du marché monétaire à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières ...) sont évalués sur la base du prix de marché.

En l'absence de prix de marché incontestable, les instruments du marché monétaire sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur).

Toutefois les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués de façon linéaire.

Les prises et mises en pension de titres

Les contrats de prises et mises en pension de titres sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat).

16. Comptes de l'exercice

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, le Directoire de la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

Certaines opérations à taux fixes dont la durée de vie est supérieure à trois mois peuvent faire l'objet d'une évaluation au prix du marché.

II - Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés

Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base du cours de compensation.

Les swaps

Les « asset swaps » sont valorisés au prix de marché en fonction de la durée de l' « asset » restant à courir et la valorisation du « spread » de crédit de l'émetteur (ou l'évolution de sa notation).

Les « asset swaps » d'une durée inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement sauf événement exceptionnel de marché.

Les « asset swaps » d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

Les autres swaps sont valorisés selon les règles suivantes :

Les swaps d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement. Les swaps d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés par la méthode du taux de retournement suivant une courbe zéro coupon.

Les instruments complexes comme les « CDS », les « SES » ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée.

Les changes à terme

Ils sont valorisés au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport.

III - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

Engagements sur marchés à terme fermes (futures) :

engagement = cours de référence (ce sont les cours de 17h pris sur Bloomberg - heure de Paris) x nominal du contrat x quantités

16. Comptes de l'exercice

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le LIFFE qui est enregistré pour sa valeur nominale.

Engagements sur contrats d'échange :

- **de taux**

Contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois adossés	Nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois non adossés	Nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois adossés, Taux fixe/Taux variable	Evaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois adossés, Taux variable/Taux fixe	Evaluation de la jambe à taux variable au prix du marché
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois non adossés, Taux fixe/Taux variable	Evaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois non adossés, Taux variable/Taux fixe	Evaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

- **autres contrats d'échange**

Ils seront évalués à la valeur de marché.

Engagements sur marchés à terme conditionnels :

Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

IV - Devises

Les cours étrangers sont convertis en *euro* selon le cours WMR (16 heures - heure de Londres) de la devise au jour de l'évaluation.

V - Instruments financiers non cotés et autres titres

• Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion ;

• Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation ;

16. Comptes de l'exercice

• Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation ;

• Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement

Dès la création du Compartiment, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du Compartiment en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du Compartiment.

Ce mécanisme, encadré par une politique, est décrit dans la section Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement.

Dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») :

La Société de Gestion pourra mettre en œuvre le dispositif dit des « Gates » permettant d'étaler les demandes de rachats des actionnaires de l'OPC sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un certain niveau, déterminé de façon objective.

Elle pourra décider de la non-exécution de l'ensemble des rachats sur une même valeur liquidative, indépendamment de la mise en œuvre de la stratégie de gestion, en cas de circonstances exceptionnelles, telles que des conditions de liquidité affectant les actifs de l'OPC, et si l'intérêt des actionnaires ou du public le commande.

Les actionnaires peuvent également se référer aux statuts de l'OPC.

.

16. Comptes de l'exercice

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Les notations retenues pour ce tableau sont définies comme suit :

- Si l'émission est notée simultanément par les trois agences, alors le titre est classé « Investment Grade » si la notation de la société de gestion et au moins deux des trois notations effectuées par les agences sont « Investment Grade » .
- Si l'émission est notée par deux agences seulement, alors le titre est classé « Investment Grade » si la notation de la société de gestion et au moins l'une des deux notations effectuées par les agences sont « Investment Grade ».
- Si l'émission est notée par une agence seulement, alors le titre est classé « Investment Grade » si la notation société de gestion et la notation de l'agence sont « Investment Grade ».
- En cas d'émission non notée, la note de l'émetteur sera prise en compte.
- Si l'émission et l'émetteur ne sont pas notés, alors le titre apparait dans la catégorie « Non notés ».
- Les émissions et émetteurs notés qui ne sont pas catégorisés « Investment Grade » sont référencés « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Frais facturés au Compartiment :

Ces frais recouvrent :

- Les frais de gestion financière,
- Les frais de fonctionnement et autres services,
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20% dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement,
- Les commissions de surperformance.

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux / barème
Frais de gestion financière	Actif net	Taux maximum 0,35% TTC pour les actions SI; 0,45% TTC pour les actions I; 0,55% TTC pour les actions N; 0,90% TTC pour les actions R.
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Taux maximum : 0,25% TTC pour toutes les actions
Commission de surperformance	Somme (plafonnée à l'actif moyen mensuel) des notionnels des transactions sur les dérivés listés, hors options listées	Néant

16. Comptes de l'exercice

Des rétrocessions de frais de gestion pourront bénéficier à des tiers, notamment aux distributeurs externes et délégataires de gestion financière. Ces distributeurs externes et délégataires pourront être des sociétés du groupe H2O AM. Les rétrocessions de frais de gestion seront calculées comme un pourcentage des frais de gestion financière. Pour toute demande de précision complémentaire sur ces rétrocessions, les actionnaires pourront s'adresser à leur distributeur et/ou à la société de gestion.

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus :
• les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement de créances (ex : procédure Lehman Brothers) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de « class action »). L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel de l'OPCVM.

Les frais de fonctionnement et autres services correspondent aux frais internes ou externes à la société de gestion portant sur :

• Frais d'enregistrement et de référencement des OPC
  o Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
  o Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  o Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...

• Frais d'information clients et distributeurs
  o Frais de constitution et de diffusion de la documentation et des reportings règlementaires ;
  o Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  o Information aux actionnaires par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  o Information particulière aux actionnaires directs et indirects : Lettres aux actionnaires... ;
  o Coût d'administration des sites internet ;
  o Frais de traduction spécifiques à l'OPC.

• Frais des données
  o Coûts de licence de l'indice de référence utilisé par l'OPC ;
  o Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, ...) ;
  o Les frais résultant de demandes spécifiques de clients (exemple : une demande d'ajout dans le reporting de deux indicateurs extra-financiers spécifiques demandés par le client) ;
  o Les frais des données dans le cadre de produits uniques qui ne peuvent être amortis sur plusieurs portefeuilles. Exemple : un fonds à impact nécessitant des indicateurs spécifiques ;
  o Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).

16. Comptes de l'exercice

• Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
  o Frais de commissariat aux comptes ;
  o Frais liés au dépositaire ;
  o Frais liés aux teneurs de compte ;
  o Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  o Frais d'audit ;
  o Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local…) ;
  o Frais juridiques propres à l'OPC ;
  o Frais de garantie ;
  o Frais de création d'un nouveau compartiment amortissables sur cinq ans.

• Frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs
  o Frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, …) ;
  o Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  o Cotisations de fonctionnement versées au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution ;
  o Contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
  o Impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
  o Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  o Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.

• Frais opérationnels:
  o Frais de surveillance de la conformité et de contrôle des restrictions d'investissement lorsque ces restrictions sont issues de demandes spécifiques de clients et spécifiques à l'OPC.

• Frais liés à la connaissance client
  o Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients).

Dans la mesure où le prélèvement en frais réels des frais de fonctionnement et autres services a été retenu, en cas de majoration de ces frais qui serait égale ou inférieure à 10 points de base (0,1%) par année civile ; l'information des actionnaires pourra être réalisée par tout moyen (par exemple, sur le site Internet de la société de gestion de portefeuille, dans la rubrique relative à l'OPCVM concerné) et non pas par voie d'information particulière sans offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs actions sans frais. Cette information devra être publiée préalablement à sa prise d'effet.

16. Comptes de l'exercice

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS N/C(EUR)	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS I/C (EUR)	Capitalisation	Capitalisation

16. Comptes de l'exercice

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	**30 352 836,34**	**69 516 970,94**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	16 750 099,58	11 252 667,50
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-14 056 694,98	-52 774 471,22
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	551 373,47	792 809,18
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-719 591,17	1 821 610,48
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-36 394,76	-259 406,08
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments (*,**)	-2 655,54 (*)	2 655,54 (**)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**32 838 972,94**	**30 352 836,34**

(*) 30/06/2026 : Dotation swing pricing

(**) 30/06/2025 : Dotation swing pricing.

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

16. Comptes de l'exercice

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS I/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	146 930,4689	16 725 664,50
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	146 930,4689	16 725 664,50
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	287 638,7977	
Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS N/C(EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	214,7563	24 435,08
Actions rachetées durant l'exercice	-53,0000	-5 991,65
Solde net des souscriptions/rachats	161,7563	18 443,43
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 647,2014	
Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS SI/C (EUR)		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-122 361,0000	-14 050 703,33
Solde net des souscriptions/rachats	-122 361,0000	-14 050 703,33
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,00	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS I/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS N/C(EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS SI/C (EUR)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

16. Comptes de l'exercice

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS I/C (EUR) FR0013434941	Capitalisation	Capitalisation	EUR	32 541 306,08	287 638,7977	113,13
H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS N/C(EUR) FR0013434974	Capitalisation	Capitalisation	EUR	297 666,86	2 647,2014	112,44

16. Comptes de l'exercice

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

16. Comptes de l'exercice

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	17 005,34	17 005,34	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	13 804,46	13 804,46	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 804,50	0,00	0,00	0,00	1 804,50
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	103 657,44	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		134 467,24	0,00	0,00	1 804,50

16. Comptes de l'exercice

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	399,19	0,00	496,05	569,91	98,60	9 048,14	6 393,45
Titres de créances	4 488,29	9 316,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 804,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	131 153,34	-12 347,26	-11 246,50	-3 902,15
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**6 691,98**	**9 316,17**	**496,05**	**131 723,25**	**-12 248,66**	**-2 198,36**	**2 491,30**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

16. Comptes de l'exercice

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

16. Comptes de l'exercice

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	17 005,34	0,00	0,00
Titres de créances	13 804,46	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**30 809,79**	**0,00**	**0,00**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

16. Comptes de l'exercice

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

16. Comptes de l'exercice

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/06/2026
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	285 580,90
Total des créances		**285 580,90**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	39 351,67
Total des dettes		**39 351,67**
Total des créances et des dettes		**246 229,23**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/06/2026
Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS I/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	200 278,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,62
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS N/C(EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 078,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,72
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS SI/C (EUR)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	193,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

16. Comptes de l'exercice

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2026
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2026
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

16. Comptes de l'exercice

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**554 514,33**	**664 732,03**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**554 514,33**	**664 732,03**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**554 514,33**	**664 732,03**

Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS I/C (EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**549 781,77**	**343 775,19**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**549 781,77**	**343 775,19**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**549 781,77**	**343 775,19**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	549 781,77	343 775,19
Total	**549 781,77**	**343 775,19**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

16. Comptes de l'exercice

Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS N/C(EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**4 732,56**	**5 769,45**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**4 732,56**	**5 769,45**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**4 732,56**	**5 769,45**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 732,56	5 769,45
Total	**4 732,56**	**5 769,45**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

16. Comptes de l'exercice

Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS SI/C (EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**0,00**	**315 187,39**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**0,00**	**315 187,39**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**0,00**	**315 187,39**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	315 187,39
Total	**0,00**	**315 187,39**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

16. Comptes de l'exercice

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-718 650,74**	**1 446 033,16**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**-718 650,74**	**1 446 033,16**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-718 650,74**	**1 446 033,16**

Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS I/C (EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-712 134,36**	**763 312,10**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-712 134,36**	**763 312,10**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-712 134,36**	**763 312,10**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-712 134,36	763 312,10
Total	**-712 134,36**	**763 312,10**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

16. Comptes de l'exercice

Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS N/C(EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-6 516,38**	**13 422,66**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-6 516,38**	**13 422,66**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-6 516,38**	**13 422,66**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-6 516,38	13 422,66
Total	**-6 516,38**	**13 422,66**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS SI/C (EUR)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**0,00**	**669 298,40**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**0,00**	**669 298,40**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**0,00**	**669 298,40**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	669 298,40
Total	**0,00**	**669 298,40**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

16. Comptes de l'exercice

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**17 005 339,10**	**51,78**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**17 005 339,10**	**51,78**
Services aux collectivités			**17 005 339,10**	**51,78**
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-29	EUR	50 000	46 212,00	0,14
EUROPEAN UNION 0.0% 04-10-28	EUR	50 000	47 143,00	0,14
EUROPEAN UNION 2.0% 04-10-27	EUR	50 000	50 388,73	0,15
EUROPEAN UNION 2.75% 13-12-32	EUR	4 500 000	4 517 138,22	13,75
EUROPEAN UNION 3.375% 12-12-35	EUR	500 000	516 392,81	1,57
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 4.4% 25-05-57	EUR	4 300 000	4 284 263,18	13,05
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.0% 01-08-26	EUR	400 000	399 192,00	1,22
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.45% 15-02-29	EUR	500 000	472 375,30	1,44
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.1% 01-04-27	EUR	500 000	496 047,49	1,51
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.3% 15-06-33	EUR	4 000 000	4 014 610,49	12,23
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 15-11-30	EUR	50 000	52 392,93	0,16
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.65% 01-10-55	EUR	2 000 000	2 109 182,95	6,42
TITRES DE CRÉANCES			**13 804 455,42**	**42,04**
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**13 804 455,42**	**42,04**
Services aux collectivités			**8 545 456,98**	**26,03**
FRENCH REPUBLIC ZCP 04-11-26	EUR	2 400 000	2 379 958,37	7,25
FRENCH REPUBLIC ZCP 09-09-26	EUR	1 200 000	1 194 591,95	3,64
FRENCH REPUBLIC ZCP 15-07-26	EUR	1 500 000	1 498 716,00	4,56
FRENCH REPUBLIC ZCP 18-11-26	EUR	1 000 000	990 627,02	3,02
FRENCH REPUBLIC ZCP 21-10-26	EUR	2 500 000	2 481 563,64	7,56
Services aux entreprises			**5 258 998,44**	**16,01**
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-08-26	EUR	1 800 000	1 794 978,06	5,47
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 30-11-26	EUR	3 500 000	3 464 020,38	10,54
Total			30 809 794,52	93,82

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

16. Comptes de l'exercice

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

16. Comptes de l'exercice

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0926	-107	0,00	-93 625,00	-12 347 265,00
EURO BTP 0926	28	61 740,00	0,00	3 343 620,00
EURO BUND 0926	24	43 210,00	0,00	3 057 960,00
EURO-OAT 0926	-147	0,00	-100 045,00	-17 648 085,00
EURO SCHATZ 0926	1 160	215 845,00	0,00	122 910 700,00
SHORT EUR-BTP 0926	77	30 607,50	0,00	8 242 657,50
XEUR FGBX BUX 0926	-35	0,00	-118 810,00	-3 902 150,00
Sous-total 1.		**351 402,50**	**-312 480,00**	**103 657 437,50**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		351 402,50	-312 480,00	103 657 437,50

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

16. Comptes de l'exercice

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

16. Comptes de l'exercice

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	30 809 794,52
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	38 922,50
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	2 090 082,58
Autres passifs (-)	-99 826,66
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**32 838 972,94**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS I/C (EUR)	EUR	287 638,7977	113,13
Action H2O EUROSOVEREIGN 3/5 YEARS N/C(EUR)	EUR	2 647,2014	112,44

Compartiment :

H2O EUROAGGREGATE

17. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

Sur la période s'étalant du **30 juin 2025** au **30 juin 2026**, les performances des quatre actions du compartiment H2O EuroAggregate, de la sicav H2O INVEST, face à celle leur objectif d'investissement s'établissent comme suit :

Parts	Date de lancement	Code ISIN	Performance 1 an
H2O EUROAGGREGATE SI-B ESTER + 0.85%	15/04/2011	FR0011007475	6.96% 2.81%
H2O EUROAGGREGATE I ESTER + 0.75%	02/07/2018	FR0013342540	5.31% 2.71%
H2O EUROAGGREGATE N ESTER + 0.65%	02/07/2018	FR0012087799	5.23% 2.61%
H2O EUROAGGREGATE R ESTER + 0.15%	15/04/2011	FR0011007418	4.76% 2.11%

Source : H2O AM, données nettes de frais au 30/06/26

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

NB : En août 2026, H2O AM EUROPE a pris la décision de procéder à l'absorption du compartiment H2O EuroAggregate par H2O Adagio FCP. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de rationalisation de l'offre de H2O AM EUROPE en regroupant des fonds ayant un univers d'investissement et des objectifs de risque proches.

La politique d'investissement du compartiment, conforme aux normes européennes, repose sur une gestion très dynamique qui cherche à dégager de la performance sur l'ensemble des marchés internationaux de taux et de devises quels que soient les environnements de marché. L'équipe de gestion met en place des stratégies directionnelles (liées au sens général des marchés) ainsi que des positions relatives et des arbitrages (liées aux évolutions relatives des marchés les uns par rapport aux autres) sur les marchés obligataires et des changes.

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires prenant en compte des critères objectifs tels que la qualité de la recherche, du suivi commercial et de l'exécution des ordres a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de H2O AM à l'adresse suivante : www.h2o-am.com.

17. Rapport de Gestion

La performance relative affichée par le compartiment sur la période a été générée comme suit :

- Le segment des obligations souveraines affiche une performance légèrement négative. Les positions acheteuses en sensibilité aux taux du G4 pèsent sur la performance, en raison des anticipations d'un recours accru à l'endettement public et des craintes d'une hausse de l'inflation liée aux prix de l'énergie. La position de pentification de la courbe des taux des bons du Trésor américain contribue négativement en mars, suite à l'escalade du conflit au Moyen-Orient, puis en juin, à la suite des commentaires restrictifs de la Réserve fédérale sur l'inflation. En dehors du G4, les positions acheteuses d'obligations d'État mexicaines contribuent positivement à la performance, soutenues par des rendements réels élevés et des fondamentaux macroéconomiques solides.

- Les stratégies de change enregistrent la meilleure performance, principalement grâce à l'exposition au panier de devises des marchés émergents. Les résultats sont particulièrement solides au cours du second semestre 2025, la résilience des fondamentaux des économies émergentes, le portage attractif et l'affaiblissement du dollar américain soutenant des devises telles que le peso mexicain, le réal brésilien et le won sud-coréen. Bien que la stratégie subisse un recul marqué en mars lors du mouvement de fuite vers le dollar américain provoqué par la montée des tensions géopolitiques, les gains négatifs sont en grande partie résorbés à la suite de l'ouverture des négociations. À l'inverse, l'allocation inter-bloc pèse sur la performance, la position acheteuse en yen japonais (JPY) restant sous pression en raison de la persistance des stratégies de carry trade, de l'ampleur des écarts de taux d'intérêt et du niveau élevé des coûts des importations d'énergie.

- Les stratégies de crédit affichent une performance positive, principalement portée par l'obligation AT1 de Credit Suisse, qui s'apprécie à la suite d'une décision d'un tribunal suisse renforçant la probabilité d'une indemnisation des porteurs suite à la dépréciation de 2023.

17. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 28-11-25	2 985 824,55	3 000 000,00
BELG TREA BILL ZCP 13-11-25	1 591 305,92	1 600 000,00
FRENCH REPUBLIC ZCP 04-03-26	1 591 284,01	1 600 000,00
BELG TREA BILL ZCP 12-03-26	1 589 616,98	1 600 000,00
FRENCH REPUBLIC ZCP 29-10-25	1 492 633,85	1 500 000,00
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 30-01-26	1 492 299,42	1 500 000,00
BELG TREA BILL ZCP 09-04-26	1 389 848,55	1 400 000,00
FRAN TREA BILL BTF ZCP 17-06-26	1 389 272,23	1 400 000,00
BELG TREA BILL ZCP 11-09-25	0,00	2 500 000,00
FRAN TREA BILL BTF ZCP 14-01-26	1 194 011,90	1 200 000,00

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

Le 1ER janvier 2026, la documentation réglementaire de **H2O EUROAGGREGATE** a été modifiée comme suit :

- Ajout d'un tableau rappelant les proportions maximum et attendues de l'actif net pour les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.
- Ajout d'un préambule au paragraphe sur les commissions de souscription et de rachat précisant notamment qu'à l'exception des commissions expressément réservées à la société de gestion, les commissions non acquises à l'OPCVM reviennent aux commercialisateurs.
- Suppression des commissions de mouvement revenant à la société de gestion compensées par une augmentation des frais de gestion financière de 0,04% maximum TTC.
- Augmentation des frais de fonctionnement et autres services de 0,10% maximum TTC et, en conséquence, réduction à due proportion de l'objectif de gestion et du taux de l'indicateur de référence de la commission de performance de chaque action des compartiments H2O EUROAGGREGATE.
- Ajout dans les frais de fonctionnement et autres services des cotisations de fonctionnement versées au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution.
- Ajout d'un résumé de la politique de rémunération applicable à la société de gestion.

17. Rapport de Gestion

Le 16 avril 2026, la documentation réglementaire de **H2O EUROAGGREGATE** a été modifiée comme suit :

- A l'occasion de l'actualisation de la doctrine de l'Autorité des Marchés Financiers relative aux outils de gestion de la liquidité issue de la directive AIFM 2, la rédaction de la documentation a été adaptée pour mieux identifier les deux outils de liquidité (swing pricing et gates) qui existaient déjà.
- La rédaction de la description des instruments financiers utilisés a été modifiée pour clarifier l'usage des notations. En ligne avec la réglementation, l'investissement dans les obligations non-gouvernementales est encadré par des contraintes reposant sur des notations internes des émissions ou des émetteurs, attribuées par la société de gestion suite à son analyse de crédit et qui ne se fient pas exclusivement ou automatiquement aux notations des agences de notation. Les limites d'exposition existantes sont conservées.
- Il est précisé que les ETFs (Exchange Traded Funds) peuvent être détenus en leur qualité d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement.
- Le recours potentiel à l'intelligence artificielle a été pris en compte avec l'ajout d'un descriptif dans la stratégie d'investissement et d'un nouveau risque. Pour autant, il est rappelé que l'intégration d'outils d'IA générative dans le processus de recherche en matière d'investissement ne constitue pas un changement significatif par rapport au cadre macroéconomique discrétionnaire établi par la société de gestion. Elle reflète plutôt une évolution naturelle de son processus d'investissement grâce aux nouvelles technologies.
- Le paragraphe des commissions de surperformance a été reformulé notamment pour préciser la notion de high water mark dans la détermination de l'actif de référence ou pour revoir les simulations des scenarii en intégrant une année supplémentaire. Cette reformulation ne modifie pas la méthodologie de calcul des commissions de surperformance.
- Précision, dans le paragraphe « Modalités de souscription et de rachat », sur l'heure appliquée par le commercialisateur qui peut être antérieure à l'heure de centralisation mentionnée dans le prospectus.

Par décision en date du 18 mai 2026, le Président de la SICAV a décidé, sous réserve notamment de l'obtention de l'agrément de l'AMF et de l'accord préalable des actionnaires, de procéder à la fusion-absorption du compartiment H2O EUROAGGREGATE au profit du FCP H2O ADAGIO FCP (ci-après le « Projet de Fusion-Absorption »).

Le traité de Projet de Fusion-Absorption a été déposé auprès du Greffe du Tribunal des Activités Economiques de Paris le 16 juin 2026 puis une modification concernant la date de réalisation du Projet de Fusion Absorption ayant été apporté au traité, il a été déposé auprès du Greffe un exemplaire mis à jour.

Les actionnaires du compartiment H2O EUROAGGREGATE ont été convoqués afin de délibérer sur le Projet de Fusion Absorption le 23 juillet 2026.

17. Rapport de Gestion

Changements post clôture :

Le 23 juillet 2026, les actionnaires du compartiment H2O EUROAGGREGATE ont (i) approuvé l'opération de fusion-absorption et le traité de Projet de Fusion Absorption, (ii) déterminé la date de réalisation de la Fusion-Absorption et (iii) donner pouvoir au Président de la SICAV pour approuver les actifs, déterminer la parité de l'échange à la DRO, transférer au Fonds Absorbant toutes les valeurs figurant à l'actif du Compartiment Absorbé, effectuer l'ensemble des formalités requises.

Le 7 août 2026, le Président de la SICAV a :

- déterminé la parité de l'échange au 7 août 2026,
- constaté (i) le transfert de toutes les valeurs figurant à l'actif du compartiment H2O EUROAGGREGATE au profit du fonds H2O ADAGIO FCP et (ii) la réalisation définitive de la Fusion-Absorption, et
- modifié le prospectus en supprimant toutes références au compartiment H2O EUROAGGREGATE.

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

■ Réglementation SFTR en EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

■ Accès à la documentation

La documentation légale de l'OPC (DIC, prospectus, rapports périodiques…) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse email suivante : **info@h2o-am.com**

17. Rapport de Gestion

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

o Prêts de titres : 0,00

o Emprunt de titres : 0,00

o Prises en pensions : 0,00

o Mises en pensions : 0,00

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 47 273 839,69

o Change à terme : 15 244 321,36

o Future : 32 029 518,33

o Options : 0,00

o Swap : 0,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID
	BNP PARIBAS FRANCE
	CACEIS BANK LUXEMBOURG
	DEUTSCHE BANK FRANCFORT
	ROYAL BANK OF CANADA PARIS
	WELLS FARGO BANK NA FOREIGN EXCHANGE

(*) Sauf les dérivés listés.

17. Rapport de Gestion

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	**0,00**
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	70 000,00
Total	**70 000,00**

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	**0,00**
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	**0,00**

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

17. Rapport de Gestion

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de la valeur en risque - VaR - absolue.

- Niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC :

Le niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC est de 11. Toutefois, le fonds aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé. Au cours de l'exercice, l'effet de levier moyen a été de 13,93. Le niveau de l'effet de levier indicatif du fonds est calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés.

- Niveaux de VaR atteints par le fonds au cours de l'exercice :

Le niveau maximum de VaR - absolue atteint est de : 4,11%.

Le niveau minimum de VaR - absolue atteint est de : 3,10%.

Le niveau moyen de VaR - absolue atteint est de : 3,47%.

La méthodologie de calcul de VaR utilisée est du type paramétrique à 20 jours avec un intervalle de confiance de Var 99%. Elle se base sur un historique de données de six ans

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion.

■ Gestion des liquidités

La société de gestion de portefeuille a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses OPC ouverts, basée sur des mesures et des indicateurs d'illiquidité et d'impact sur les portefeuilles en cas de ventes forcées suite à des rachats massifs effectués par les investisseurs. Des mesures sont réalisées selon une fréquence adaptée au type de gestion, selon différents scenarii simulés de rachats, et sont comparées aux seuils d'alerte prédéfinis. La liquidité du collatéral fait l'objet d'un suivi avec des paramètres identiques.

17. Rapport de Gestion

Les OPC identifiés en situation de sensibilité du fait du niveau d'illiquidité constaté ou de l'impact en vente forcée, font l'objet d'analyses supplémentaires sur leur passif, la fréquence de ces tests évoluant en fonction des techniques de gestion employées et/ou des marchés sur lesquels les OPC investissent. A minima, les résultats de ces analyses sont présentés dans le cadre d'un comité de gouvernance.

La société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs. Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation de l'OPC, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » du présent document.

■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.

17. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises (ESG)

Cet OPC ne prend pas en compte simultanément les trois critères « ESG ».

SFDR :

Dans le cadre du règlement dit "SFDR" (Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers), cet OPCVM/FIA ne relève ni de l'article 8 ni de l'article 9 de SFDR et, par conséquent, appartient à la catégorie des fonds visés par l'article 6.

Les critères principaux pris en compte dans les décisions d'investissement sont l'analyse macro-économique, l'analyse des flux de capitaux et la valorisation relative des marchés.

La prise en compte des risques de durabilité (tels que définis dans SFDR comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement) se fait par le biais d'exclusions systématiques basées sur la réglementation en vigueur et les secteurs et pays faisant l'objet de sanctions internationales.

En outre, la société de gestion, dans la gestion de cet OPCVM/FIA :
- exclut tous les acteurs impliqués dans la production, l'emploi, le stockage, la commercialisation et le transfert de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions, en cohérence avec les conventions d'Oslo et d'Ottawa ;
- Impose un contrôle supplémentaire et l'approbation du département « Conformité » de la Société de Gestion pour tout investissement lié à des émetteurs basés dans des pays identifiés comme étant « à risque élevé » d'un point de vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (incluant notamment mais pas exclusivement les pays considérés par le Groupe d'action financière - GAFI - comme présentant des déficiences stratégiques dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les listes de l'Union européenne de pays à haut risque et de juridictions non-coopératifs à des fins fiscales, etc ...).

L'OPCVM n'est actuellement pas en mesure de prendre en compte les principaux impacts négatifs (ou « PAI ») des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité en raison :
- d'un manque de disponibilité de données fiables ;
- de l'utilisation d'instruments financiers dérivés pour lesquels les aspects PAI ne sont pas encore pris en compte, ni définis.

Taxonomie (Règlement (UE) 2020/852) :
Les investissements sous-jacents à cet OPCVM/FIA ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

18. Engagements de gouvernance et compliance

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution/best selection », la sélection et le suivi des intermédiaires sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : **http://www.h2o-am.com** *(rubrique "informations réglementaires").*

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère est consultable sur son site internet : **http://www.h2o-am.com** *(rubrique "informations réglementaires").*

La politique de vote est accessible sous cette même section et décrite au sein de la politique d'engagement actionnarial.

■ Politique de rémunération

H2O AM a mis en application une politique de rémunération conformément aux réglementations UCITS V et AIFM. Ces réglementations impliquent que les sociétés de gestion établissent et appliquent des politiques de rémunération et des pratiques qui favorisent une gestion saine et efficace des risques et n'encouragent pas la prise de risques non conforme au profil de risque de l'OPC.

La politique de rémunération est placée sous la supervision et l'approbation d'un comité de rémunération composé de membres qui n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'H2O. La politique de rémunération est validée une fois par an par le comité de rémunération H2O. Le comité a été créé pour la première fois en 2012 afin de s'assurer que les modalités de rémunération soutiennent à la fois les objectifs stratégiques d'H2O ainsi que le recrutement, la motivation et la rétention de son équipe, tout en respectant les règles mises en place par les autorités de régulation et de gouvernance.

En ce qui concerne la politique de rémunération, les collaborateurs, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe conforme aux pratiques du marché et d'une prime annuelle, cette dernière étant basée sur leur performance individuelle et leur contribution à l'activité globale. Les collaborateurs, qui sont également actionnaires, ont également droit à des dividendes à hauteur de leur participation dans le capital de la holding du groupe et en fonction de la rentabilité du groupe.

La rémunération du personnel de la société de gestion y compris le Personnel identifié (c'est-à-dire les preneurs de risques matériels qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque de la société de gestion ou des portefeuilles qu'elle gère) est déterminée sur la base des principes et critères suivants :

• Une gestion des risques et une structure de rémunération saines et efficaces conformes aux intérêts de la société de gestion, des portefeuilles et des investisseurs, comprenant des politiques et des procédures d'évaluation, de gestion des risques, de liquidité et de réglementation solides;
• Les salaires des collaborateurs sont proportionnels au marché au vu des fonctions qu'ils exercent.

18. Engagements de gouvernance et compliance

La société de gestion n'accorde des primes discrétionnaires qu'après avoir accumulé et perçu des commissions de performance et des commissions de gestion pour la période concernée. La rémunération variable, y compris la composante qui peut être différée, est discrétionnaire de sorte qu'elle puisse être réduite à zéro en raison d'une performance négative.

Information relative à la rémunération des collaborateurs

La société de gestion a qualifié le personnel suivant en tant Personnel Identifié :
a) la direction;
b) le personnel des fonctions de gestion de portefeuille, de la relation client et des fonctions de Business Development;
c) les responsables Middle Office, Développement Quantitatif, Finance, Juridique, et Ressources Humaines;
d) le personnel exerçant des fonctions de contrôle; et
e) tout employé percevant une rémunération totale qui le place dans la même tranche de rémunération que la direction et les preneurs de risques (b, c et d).

En dehors du personnel identifié ci-dessus, la société de gestion n'a pas de preneurs de risques matériels.

Au-delà de seuils définis, H2O s'assure qu'une partie substantielle de tout élément de rémunération variable du Personnel identifié est différée et se compose de :

a) parts ou actions de l'OPC concerné lorsque cela est possible; ou
b) participations équivalentes dans les portefeuilles concernés lorsque cela est possible; ou
c) instruments liés aux actions relatifs aux portefeuilles concernés; ou
d) des instruments non monétaires équivalents relatifs aux portefeuilles concernés par des incitations aussi efficaces que n'importe lequel des instruments visés aux points a) à c).

Les instruments sont soumis à une politique de rétention appropriée conçue pour aligner les incitations pour le Personnel identifié avec les intérêts à long terme de :

a) les portefeuilles qu'il gère; et
b) les investisseurs de ces portefeuilles; et
c) H2O.
Le personnel de la société de gestion est rémunéré uniquement par la société de gestion elle-même et non par les Portefeuilles qu'elle gère. H2O s'est assuré que toute rémunération variable, y compris toute partie différée, ne soit versée ou octroyée que si elle est :

(1) Justifiée en fonction des performances de :
a) des portefeuilles;
b) de l'unité commerciale; et
c) de la personne concernée; et

(2) Durable selon la situation financière de H2O dans son ensemble.

18. Engagements de gouvernance et compliance

Vous trouverez ci-dessous les informations chiffrées relatives à la rémunération :

€ equivalent **H2O AM EUROPE/H2O MONACO**	**2025**	**2024**
Wages and salaries	17 412 970	8 855 161
o/w Fixed wages	9 625 590	8 408 342
o/w Bonus	7 787 380	446 819
headcounts	39	34

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) comptabilisées sur l'exercice 2025, 14 680 786 euros concernaient le personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société ou des fonds gérés.

19. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

La société de gestion prend en charge directement les frais de recherche.
Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur son site internet : http://www.h2o-am.com *(rubrique "informations réglementaires").*

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

20. Comptes de l'exercice

■ Comptes annuels

Bilan Actif au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**1 038 830,91**	**1 164 102,47**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 038 830,91	1 164 102,47
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**1 601 982,39**	**1 397 870,11**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 601 982,39	1 397 870,11
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**9 356 074,89**	**9 226 178,13**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	9 356 074,89	9 226 178,13
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**1 214 480,29**	**1 228 110,22**
OPCVM	341 222,17	343 213,92
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	873 258,12	884 896,30
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**198 377,66**	**407 606,95**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**13 409 746,14**	**13 423 867,88**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**985 130,59**	**794 762,93**
Comptes financiers	**813 651,83**	**949 332,37**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**1 798 782,42**	**1 744 095,30**
Total de l'actif I+II	15 208 528,56	15 167 963,18

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

20. Comptes de l'exercice

Bilan Passif au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres :		
Capital	13 437 211,02	12 303 111,33
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	650 210,00	844 429,83
Capitaux propres I	**14 087 421,02**	**13 147 541,16**
Passifs de financement II (*)	**0,00**	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**14 087 421,02**	**13 147 541,16**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**270 898,96**	**334 523,87**
Emprunts (C) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**270 898,96**	**334 523,87**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	850 208,58	1 685 898,15
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	**850 208,58**	**1 685 898,15**
Total Passifs : I+II+III+IV	**15 208 528,56**	**15 167 963,18**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

20. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	164 353,44	743 612,47
Produits sur titres de créances	165 894,74	667 143,44
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	8 669,63	59 077,09
Sous-total produits sur opérations financières	**338 917,81**	**1 469 833,00**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-37,08	-6 725,02
Sous-total charges sur opérations financières	**-37,08**	**-6 725,02**
Total revenus financiers nets (A)	**338 880,73**	**1 463 107,98**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-272 567,58	-451 094,02
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-272 567,58**	**-451 094,02**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**66 313,15**	**1 012 013,96**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**1 827,99**	**-843 710,24**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**68 141,14**	**168 303,72**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	281 304,72	1 637 186,31
Frais de transactions externes et frais de cession	-9 788,92	-34 653,18
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**271 515,80**	**1 602 533,13**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**1 934,72**	**-620 198,47**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**273 450,52**	**982 334,66**

20. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	306 438,96	501 773,74
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	3 426,10	7 409,01
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**309 865,06**	**509 182,75**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-1 246,72**	**-815 391,30**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**308 618,34**	**-306 208,55**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**650 210,00**	**844 429,83**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

20. Comptes de l'exercice

■ Comptes annuels - Annexes comptables

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif du Compartiment est de réaliser une performance supérieure :

• de 0,75% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action SI-B, après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,

• de de 0,65% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action I, après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,

• de 0,55% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action N, après déduction des frais de fonctionnement et de gestion,

• de 0,05% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour l'action R, après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

A titre indicatif seulement, la performance du Compartiment pourra être comparée à posteriori à celle de l'indice Bloomberg Barclays Euro-Aggregate 3-5Y Total Return et libellé en Euro.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

20. Comptes de l'exercice

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025	30/06/2026
Actif net Global en EUR	185 483 223,65	54 702 078,26	45 119 082,30	13 147 541,16	14 087 421,02
Action H2O EUROAGGREGATE I en EUR					
Actif net	98 605,57	3,34	102 797,85	859 213,87	1 869 453,62
Nombre de titres	941,1173	0,0294	867,3321	6 742,3616	13 929,7677
Valeur liquidative unitaire	104,77	113,60	118,52	127,43	134,20
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,40	-16,32	-3,49	9,52	2,59
Capitalisation unitaire sur revenu	2,02	-35 741,83	3,92	2,46	1,26
Action H2O EUROAGGREGATE N en EUR					
Actif net	1 177 157,11	983 894,99	727 514,84	702 777,00	682 544,58
Nombre de titres	11 092,7078	8 537,6963	6 050,2641	5 447,0931	5 027,5601
Valeur liquidative unitaire	106,11	115,24	120,24	129,01	135,76
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,42	-15,27	-3,70	9,64	2,62
Capitalisation unitaire sur revenu	1,94	4,38	3,98	2,20	1,14
Action H2O EUROAGGREGATE R en EUR					
Actif net	23 792 688,33	17 158 092,12	12 449 380,16	11 585 511,81	11 535 381,66
Nombre de titres	177 705,0699	118 478,6301	82 712,6131	72 042,6413	68 472,3995
Valeur liquidative unitaire	133,88	144,82	150,51	160,81	168,46
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,78	-19,21	-4,64	12,01	3,27
Capitalisation unitaire sur revenu	1,78	4,75	4,29	1,93	0,65
Action H2O EUROAGGREGATE SI-A en EUR					
Actif net	255 205,40	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	3,5616	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	71 654,70	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	963,19	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	1 560,68	0,00	0,00	0,00	0,00

20. Comptes de l'exercice

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025	30/06/2026
Action H2O EUROAGGREGATE SI-B en EUR					
Actif net	160 159 567,24	36 560 087,81	31 839 389,45	38,48	41,16
Nombre de titres	2 091,5815	434,6105	361,1105	0,0004	0,0004
Valeur liquidative unitaire	76 573,42	84 121,50	88 170,76	96 200,00	102 900,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1 029,12	-11 117,81	-2 715,15	7 125,00	1 975,00
Capitalisation unitaire sur revenu	1 556,49	3 730,40	3 083,76	2 925,00	2 450,00

20. Comptes de l'exercice

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

I - Portefeuille titres

La gestion comptable (incluant la valorisation du portefeuille du Compartiment) est assurée par CACEIS FUND ADMINISTRATION sur délégation de la société de gestion.

Le portefeuille du Compartiment est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes, en cours de clôture.

Les comptes annuels de la SICAV sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le Compartiment s'est conformé aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM qui au jour de l'édition du prospectus sont les suivantes :

Les actions

Les actions françaises sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la cote s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.

Les actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de la bourse de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du premier jour de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

20. Comptes de l'exercice

Les obligations

Les obligations sont valorisées sur la base d'un composite de cours Bloomberg récupéré à 17 h (heure de Paris) suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Valorisation des bonds russes

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions internationales, les coupons en attente de paiement liés aux obligations russes ont été compensés par une provision de montant équivalent mais de signe opposé.

Les valeurs mobilières

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours des devises WMR au jour de l'évaluation.

Les OPCVM/ FIA /Fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPCVM/FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du Compartiment sont évalués sur la base d'estimations fournies par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Titres de créances négociables (« TCN ») :

Les titres de créances négociables sont valorisés selon les règles suivantes :

• les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés,

• les titres de créances à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit.

• les autres titres de créances négociables à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières ...) sont évalués sur la base du prix de marché,

En l'absence de prix de marché incontestable, les TCN sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur) :

Toutefois les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués de façon linéaire.

20. Comptes de l'exercice

Les acquisitions et cessions Temporaires de titres

Les contrats de cessions et d'acquisitions Temporaires sur valeurs mobilières et opérations assimilables sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat)

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, le Directoire de la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

Certaines opérations à taux fixes dont la durée de vie est supérieure à trois mois peuvent faire l'objet d'une évaluation au prix du marché.

II - Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés

Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base du cours de compensation.

Les swaps

Les « asset swaps » sont valorisés au prix de marché en fonction de la durée de l'« asset » restant à courir et la valorisation du « spread » de crédit de l'émetteur (ou l'évolution de sa notation).

Les « asset swaps » d'une durée inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement sauf événement exceptionnel de marché.

Les « asset swaps » d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

Les autres swaps sont valorisés selon les règles suivantes :

Les swaps d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement. Les swaps d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés par la méthode du taux de retournement suivant une courbe zéro coupon.

Les instruments complexes comme les « CDS », les « SES » ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée.

Les changes à terme :

Ils sont valorisés au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport.

Ils sont valorisés au prix de marché à partir des courbes de change à terme observées.

20. Comptes de l'exercice

III - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

Engagements sur marchés à terme fermes (futures) :
engagement = cours de référence (ce sont les cours de 17h pris sur Bloomberg - heure de Paris) x nominal du contrat x quantités

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le LIFFE qui est enregistré pour sa valeur nominale.

Engagements sur contrats d'échange :

- **de taux**

Contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois adossés	Nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois non adossés	Nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois adossés, Taux fixe/Taux variable	Evaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois adossés, Taux variable/Taux fixe	Evaluation de la jambe à taux variable au prix du marché
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois non adossés, Taux fixe/Taux variable	Evaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché
Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois non adossés, Taux variable/Taux fixe	Evaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

- **autres contrats d'échange**

Ils seront évalués à la valeur de marché.

Engagements sur marchés à terme conditionnels :
Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

IV – Devises

Les cours étrangers sont convertis en *euro* selon le cours WMR ,(16 heure de Londres) de la devise au jour de l'évaluation.

20. Comptes de l'exercice

V- Instruments financiers non cotés et autres titres

• Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion ;

• Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation ;

• Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation ;

• Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement

Dès la création du Compartiment, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du Compartiment en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du Compartiment. Ce mécanisme, encadré par une politique, est décrit dans la section Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement

Dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») :

La Société de Gestion pourra mettre en œuvre le dispositif dit des « Gates » permettant d'étaler les demandes de rachats des actionnaires de l'OPC sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un certain niveau, déterminé de façon objective.

Elle pourra décider de la non-exécution de l'ensemble des rachats sur une même valeur liquidative, indépendamment de la mise en œuvre de la stratégie de gestion, en cas de circonstances exceptionnelles, telles que des conditions de liquidité affectant les actifs de l'OPC, et si l'intérêt des actionnaires ou du public le commande.

Les actionnaires peuvent également se référer aux statuts de l'OPC.

20. Comptes de l'exercice

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Les notations retenues pour ce tableau sont définies comme suit :

- Si l'émission est notée simultanément par les trois agences, alors le titre est classé « Investment Grade » si la notation de la société de gestion et au moins deux des trois notations effectuées par les agences sont « Investment Grade » .
- Si l'émission est notée par deux agences seulement, alors le titre est classé « Investment Grade » si la notation de la société de gestion et au moins l'une des deux notations effectuées par les agences sont « Investment Grade ».
- Si l'émission est notée par une agence seulement, alors le titre est classé « Investment Grade » si la notation société de gestion et la notation de l'agence sont « Investment Grade ».
- En cas d'émission non notée, la note de l'émetteur sera prise en compte.
- Si l'émission et l'émetteur ne sont pas notés, alors le titre apparait dans la catégorie « Non notés ».
- Les émissions et émetteurs notés qui ne sont pas catégorisés « Investment Grade » sont référencés « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Ces frais recouvrent :
- Les frais de gestion financière ;
- Les frais de fonctionnement et autres services;
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20 % dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement ;
- Les commissions de surperformance.

20. Comptes de l'exercice

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux / barème
Frais de gestion financière	Actif net	Taux maximum Action R :1,14% TTC Action SI-B : 0,44% TTC Action N : 0,64% TTC Action I : 0,54% TTC
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Taux maximum Pour toutes les actions : 0,25% TTC
Commission de surperformance	Différence positive entre l'actif valorisé et l'actif de référence	Action N : 25% TTC de la surperformance par rapport au maximum de zéro et Indice défini ci-dessous + 0,55% Action R : 25% TTC de la surperformance par rapport au maximum de zéro et Indice défini ci-dessous + 0,05% Action I : 25% TTC de la surperformance par rapport au maximum de zéro et Indice défini ci-dessous + 0,65% Action SI-B : Néant

Des rétrocessions de frais de gestion pourront bénéficier à des tiers, notamment aux distributeurs externes et délégataires de gestion financière. Ces distributeurs externes et délégataires pourront être des sociétés du groupe H2O AM. Les rétrocessions de frais de gestion seront calculées comme un pourcentage des frais de gestion financière. Pour toute demande de précision complémentaire sur ces rétrocessions, les actionnaires pourront s'adresser à leur distributeur et/ou à la société de gestion.

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus :

- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement de créances (ex : procédure Lehman Brothers) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de « class action »). L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel de l'OPCVM.

Les frais de fonctionnement et autres services correspondent aux frais internes ou externes à la société de gestion portant sur :

- Frais d'enregistrement et de référencement des OPC
  - Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;

20. Comptes de l'exercice

- Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, …

- Frais d'information clients et distributeurs
  - Frais de constitution et de diffusion de la documentation et des reportings règlementaires ;
  - Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - Information aux actionnaires par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - Information particulière aux actionnaires directs et indirects : Lettres aux actionnaires … ;
  - Coût d'administration des sites internet ;
  - Frais de traduction spécifiques à l'OPC.
- Frais des données
  - Coûts de licence de l'indice de référence utilisé par l'OPC ;
  - Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, ….) ;
  - Les frais résultant de demandes spécifiques de clients (exemple : une demande d'ajout dans le reporting de deux indicateurs extra-financiers spécifiques demandés par le client) ;
  - Les frais des données dans le cadre de produits uniques qui ne peuvent être amortis sur plusieurs portefeuilles. Exemple : un fonds à impact nécessitant des indicateurs spécifiques ;
  - Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).
- Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
  - Frais de commissariat aux comptes ;
  - Frais liés au dépositaire ;
  - Frais liés aux teneurs de compte ;
  - Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - Frais d'audit ;

20. Comptes de l'exercice

- Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local…) ;
- Frais juridiques propres à l'OPC ;
- Frais de garantie ;
- Frais de création d'un nouveau compartiment amortissables sur cinq ans.

- Frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reportings régulateurs
  - Frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, …) ;
  - Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - Cotisations de fonctionnement versées au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution ;
  - Contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
  - Impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
  - Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.
- Frais opérationnels :
  - Frais de surveillance de la conformité et de contrôle des restrictions d'investissement lorsque ces restrictions sont issues de demandes spécifiques de clients et spécifiques à l'OPC.
- VII. Frais liés à la connaissance client
  - Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients).

Dans la mesure où le prélèvement en frais réels des frais de fonctionnement et autres services a été retenu, en cas de majoration de ces frais qui serait égale ou inférieure à 10 points de base (0,1%) par année civile ; l'information des actionnaires pourra être réalisée par tout moyen (par exemple, sur le site Internet de la société de gestion de portefeuille, dans la rubrique relative à l'OPCVM concerné) et non pas par voie d'information particulière sans offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs actions sans frais. Cette information devra être publiée préalablement à sa prise d'effet.

20. Comptes de l'exercice

Commission de surperformance :

La performance de chaque catégorie d'action du Compartiment est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative (VL) de ladite catégorie d'action.

La commission de surperformance, applicable à une catégorie d'action donnée, est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé et l'actif de référence pour ladite catégorie d'action (modèle fondé sur un indice de référence). Toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles, quelque soit la durée de cette sous-performance.

L'actif valorisé, l'actif de référence et la High Water Mark sont calculés pour chaque catégorie d'action et s'entendent de la manière suivante :

a) **L'actif valorisé** est égal au montant de l'actif du Compartiment, correspondant à la catégorie d'action concernée, évalué selon les règles applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite catégorie d'action.

b) **L'actif de référence** est, en cours de période d'observation et à chaque calcul de valeur liquidative, retraité des montants de souscriptions/rachats correspondant à la catégorie d'action, et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence applicable. En début de période d'observation :

(i) si l'actif valorisé à la fin de la précédente période d'observation est supérieur à l'actif de référence à cette même date , l'actif de référence est alors égal au produit de la HWM et du nombre d'actions correspondant à la catégorie d'action concernée à cette même date ;

(ii) si l'actif valorisé à la fin de la précédente période d'observation est inférieur ou égal à l'actif de référence à cette même date, comme en cours de période d'observation, l'actif de référence est retraité des souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence applicable à la catégorie d'action.

Depuis le 01 janvier 2026, l'indicateur de référence est égal à la performance de l'€STR capitalisé quotidiennement majoré :

- de 0,65% par an pour les actions I,
- de 0,55% par an pour les actions N,
- de 0,05% par an pour les actions R.

20. Comptes de l'exercice

Auparavant, l'indicateur de référence était égal à la performance de l'€STR capitalisé quotidiennement majoré :

• de 0,75%% par an pour les actions I,

• de 0,65%% par an pour les actions N,

• de 0,15% par an pour les actions R.

Pour rappel, les données relatives à la performance passée de l'indicateur de référence sont notamment disponibles dans les

DIC, rapports mensuels et le rapport annuel de l'OPCVM disponibles sur le site internet suivant : www.h2o-am.com

La performance du compartiment est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative de chaque catégorie d'action.

Jusqu'au 31 décembre 2021, les périodes d'observation étaient définies comme suit :

- la première période d'observation : Pour les actions R et N : du 16 janvier 2015 au dernier jour de bourse de juin 2016.
- Pour l'action I : du 2 juillet 2018 au dernier jour de bourse de juin 2019 ;

- Pour les périodes d'observation suivantes : du premier jour de bourse de juillet au dernier jour de bourse de juin de l'année suivante, par chainage du FCP H2O EuroAggregate (le 25 aout 2020).

Dorénavant, la période d'observation est définie comme suit :

- La première période d'observation : pour les actions R, N et I) : du premier jour de bourse de juillet 2021 au dernier jour de bourse de juin 2022.

- Pour les périodes d'observation suivantes : du premier jour de bourse de juillet au dernier jour de bourse de juin de l'année suivante.

Si, sur la période d'observation et pour une catégorie d'action donnée, l'actif valorisé est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera 25% maximum de l'écart entre ces deux actifs. Une provision au titre de la commission de surperformance est alors prise en compte pour le calcul de la valeur liquidative.

Si, sur la période d'observation et pour une catégorie d'action donnée, l'actif valorisé est inférieur à l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle. Le cas échéant, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision.

20. Comptes de l'exercice

Le calcul de la commission de surperformance ne sera définitif qu'à la fin de la période d'observation concernée. La commission est alors dite « cristallisée » et peut à ce titre être perçue. En cas de rachat lors de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre d'actions

Les commissions de surperformance étant basées sur la performance de chaque catégorie d'action concernée, elles sont donc calculées quotidiennement et prises en compte dans le calcul de la VL de cette même catégorie d'action. Cette méthode ne peut donc assurer un suivi individualisé de la performance réelle de chaque souscription, ce qui peut conduire, dans certains cas, à une iniquité résiduelle entre les actionnaires.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

20. Comptes de l'exercice

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action H2O EUROAGGREGATE N	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O EUROAGGREGATE SI-B	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O EUROAGGREGATE I	Capitalisation	Capitalisation
Action H2O EUROAGGREGATE R	Capitalisation	Capitalisation

20. Comptes de l'exercice

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	**13 147 541,16**	**45 119 082,30**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	2 805 048,87	1 455 597,67
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-2 512 863,02	-36 550 868,65
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	66 313,15	1 012 013,96
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	271 515,80	1 602 533,13
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	309 865,06	509 182,75
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**14 087 421,02**	**13 147 541,16**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

20. Comptes de l'exercice

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action H2O EUROAGGREGATE I		
Actions souscrites durant l'exercice	12 712,4356	1 672 065,99
Actions rachetées durant l'exercice	-5 525,0295	-730 173,36
Solde net des souscriptions/rachats	7 187,4061	941 892,63
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	13 929,7677	
Action H2O EUROAGGREGATE N		
Actions souscrites durant l'exercice	0,6137	81,48
Actions rachetées durant l'exercice	-420,1467	-55 273,27
Solde net des souscriptions/rachats	-419,5330	-55 191,79
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 027,5601	
Action H2O EUROAGGREGATE R		
Actions souscrites durant l'exercice	6 813,7890	1 132 901,40
Actions rachetées durant l'exercice	-10 384,0308	-1 727 416,39
Solde net des souscriptions/rachats	-3 570,2418	-594 514,99
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	68 472,3995	
Action H2O EUROAGGREGATE SI-B		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,0004	

20. Comptes de l'exercice

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action H2O EUROAGGREGATE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O EUROAGGREGATE N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O EUROAGGREGATE R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action H2O EUROAGGREGATE SI-B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
H2O EUROAGGREGATE I FR0013342540	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 869 453,62	13 929,7677	134,20
H2O EUROAGGREGATE N FR0012087799	Capitalisation	Capitalisation	EUR	682 544,58	5 027,5601	135,76
H2O EUROAGGREGATE R FR0011007418	Capitalisation	Capitalisation	EUR	11 535 381,66	68 472,3995	168,46
H2O EUROAGGREGATE SI-B FR0011007475	Capitalisation	Capitalisation	EUR	41,16	0,0004	102 900,00

20. Comptes de l'exercice

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
ITALIE	400,73	0,00	0,00	400,73	400,73	0,00
FRANCE	342,90	0,00	0,00	342,90	342,90	0,00
SUISSE	295,20	0,00	0,00	295,20	295,20	0,00
Total	1 038,83	0,00	0,00	1 038,83	1 038,83	0,00

20. Comptes de l'exercice

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	1 601,98	1 601,98	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	9 356,08	9 356,08	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	813,65	0,00	0,00	0,00	813,65
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	13 201,87	3 065,02	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		24 159,93	3 065,02	0,00	813,65

20. Comptes de l'exercice

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	862,64	0,00	739,34
Titres de créances	6 583,91	2 772,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	813,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	3 065,02	0,00	0,00	13 471,62	2 853,86	-1 203,24	-1 920,37
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**10 462,58**	**2 772,17**	**0,00**	**13 471,62**	**3 716,50**	**-1 203,24**	**-1 181,03**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

20. Comptes de l'exercice

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 CHF +/-	Devise 3 JPY +/-	Devise 4 MXN +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	638,09	0,00	0,00	1 601,99	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	399,04	0,00	7,13	0,00	369,78
Comptes financiers	184,75	54,22	107,75	0,00	290,78
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	-281,42	0,00	0,00	0,00	-338,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	2 288,71	162,65	3 410,91	795,00	6 278,60
Devises à livrer	-7 910,36	-3 558,98	-394,79	0,00	-3 117,17
Futures options swaps	-5,13	0,00	0,70	0,00	1,01
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-4 686,32	-3 342,11	3 131,70	2 396,99	3 485,00

20. Comptes de l'exercice

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 944,88	695,93	0,00
Titres de créances	9 356,07	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**11 300,96**	**695,93**	**0,00**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

20. Comptes de l'exercice

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID	0,25	0,00
BNP PARIBAS FRANCE	11,95	0,00
CACEIS BANK LUXEMBOURG	3,57	0,00
DEUTSCHE BANK FRANCFORT	9,60	0,00
ROYAL BANK OF CANADA PARIS	6,83	0,00
WELLS FARGO BANK NA FOREIGN EXCHANGE	9,40	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
WELLS FARGO BANK NA FOREIGN EXCHANGE	130,00	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID	0,00	4,69
DEUTSCHE BANK FRANCFORT	0,00	9,70
WELLS FARGO BANK NA FOREIGN EXCHANGE	0,00	24,69
ROYAL BANK OF CANADA PARIS	0,00	44,62
BNP PARIBAS FRANCE	0,00	26,04
Dettes		
Collatéral espèces		
WELLS FARGO BANK NA FOREIGN EXCHANGE	0,00	10,00
WELLS FARGO BANK NA FOREIGN EXCHANGE	0,00	60,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

20. Comptes de l'exercice

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

20. Comptes de l'exercice

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/06/2026
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	257 486,35
	Coupons et dividendes en espèces	597 644,24
	Collatéraux	130 000,00
Total des créances		**985 130,59**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	44 033,89
	Frais de gestion variable	116 752,94
	Collatéraux	70 000,00
	Autres dettes	619 421,75
Total des dettes		**850 208,58**
Total des créances et des dettes		**134 922,01**

20. Comptes de l'exercice

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/06/2026
Action H2O EUROAGGREGATE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	9 742,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,66
Frais de gestion variables provisionnés	7 555,82
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,52
Frais de gestion variables acquis	2 747,52
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,19
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O EUROAGGREGATE N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 108,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,74
Frais de gestion variables provisionnés	5 616,63
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,82
Frais de gestion variables acquis	218,36
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O EUROAGGREGATE R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	140 963,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	88 577,74
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,75
Frais de gestion variables acquis	12 036,87
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action H2O EUROAGGREGATE SI-B	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

20. Comptes de l'exercice

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2026
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2026
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 214 480,29
	FR0013434941	H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS PART I/C	341 222,17
	FR0013410867	H2O EUROSOVEREIGN PART I C	873 258,12
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**1 214 480,29**

20. Comptes de l'exercice

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**68 141,14**	**168 303,72**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**68 141,14**	**168 303,72**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**68 141,14**	**168 303,72**

Action H2O EUROAGGREGATE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**17 592,68**	**16 600,60**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**17 592,68**	**16 600,60**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**17 592,68**	**16 600,60**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	17 592,68	16 600,60
Total	**17 592,68**	**16 600,60**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

20. Comptes de l'exercice

Action H2O EUROAGGREGATE N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**5 770,80**	**11 992,39**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**5 770,80**	**11 992,39**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**5 770,80**	**11 992,39**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 770,80	11 992,39
Total	**5 770,80**	**11 992,39**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

20. Comptes de l'exercice

Action H2O EUROAGGREGATE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**44 776,68**	**139 709,56**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**44 776,68**	**139 709,56**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**44 776,68**	**139 709,56**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	44 776,68	139 709,56
Total	**44 776,68**	**139 709,56**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

20. Comptes de l'exercice

Action H2O EUROAGGREGATE SI-B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**0,98**	**1,17**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**0,98**	**1,17**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**0,98**	**1,17**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,98	1,17
Total	**0,98**	**1,17**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

20. Comptes de l'exercice

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**273 450,52**	**982 334,66**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**273 450,52**	**982 334,66**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**273 450,52**	**982 334,66**

Action H2O EUROAGGREGATE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**36 193,81**	**64 202,51**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**36 193,81**	**64 202,51**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**36 193,81**	**64 202,51**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	36 193,81	64 202,51
Total	**36 193,81**	**64 202,51**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

20. Comptes de l'exercice

Action H2O EUROAGGREGATE N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**13 220,95**	**52 513,61**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**13 220,95**	**52 513,61**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**13 220,95**	**52 513,61**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	13 220,95	52 513,61
Total	**13 220,95**	**52 513,61**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Action H2O EUROAGGREGATE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**224 034,97**	**865 615,69**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**224 034,97**	**865 615,69**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**224 034,97**	**865 615,69**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	224 034,97	865 615,69
Total	**224 034,97**	**865 615,69**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

20. Comptes de l'exercice

Action H2O EUROAGGREGATE SI-B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**0,79**	**2,85**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**0,79**	**2,85**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**0,79**	**2,85**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	0,79	2,85
Total	**0,79**	**2,85**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

20. Comptes de l'exercice

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			**1 038 830,91**	**7,37**
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**1 038 830,91**	**7,37**
Assurance			**342 900,66**	**2,43**
SCOR 5.25% PERP	USD	400 000	342 900,66	2,43
Banques commerciales			**695 930,25**	**4,94**
CRED SUIS SA GROUP AG 7.5% PERP	USD	1 250 000	295 198,11	2,10
UNICREDIT 3.875% PERP EMTN	EUR	400 000	400 732,14	2,84
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**1 601 982,39**	**11,37**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**1 601 982,39**	**11,37**
Services aux collectivités			**1 601 982,39**	**11,37**
MEXICAN BONOS 7.75% 29-05-31	MXN	176 000	862 644,94	6,12
MEXICAN BONOS 8.0% 31-07-53	MXN	168 000	739 337,45	5,25
TITRES DE CRÉANCES			**9 356 074,89**	**66,42**
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**9 356 074,89**	**66,42**
Services aux collectivités			**5 861 485,83**	**41,61**
BELG TREA BILL ZCP 10-12-26	EUR	1 500 000	1 483 748,50	10,53
BELG TREA BILL ZCP 12-11-26	EUR	1 300 000	1 288 418,19	9,15
FRENCH REPUBLIC ZCP 09-09-26	EUR	1 400 000	1 393 690,61	9,89
FRENCH REPUBLIC ZCP 12-08-26	EUR	1 700 000	1 695 628,53	12,04
Services aux entreprises			**3 494 589,06**	**24,81**
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-07-26	EUR	1 400 000	1 398 941,68	9,93
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-08-26	EUR	700 000	698 131,18	4,96
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 31-07-26	EUR	1 400 000	1 397 516,20	9,92
TITRES D'OPC			**1 214 480,29**	**8,62**
OPCVM			**341 222,17**	**2,42**
Gestion collective			**341 222,17**	**2,42**
H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS PART I/C	EUR	3 017,7958	341 222,17	2,42
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			**873 258,12**	**6,20**
Gestion collective			**873 258,12**	**6,20**
H2O EUROSOVEREIGN PART I C	EUR	6 575,2437	873 258,12	6,20
Total			**13 211 368,48**	**93,78**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

20. Comptes de l'exercice

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/AUD/USD/20260724	0,00	-5 535,55	AUD	167 194,50	USD	-172 730,05
A/AUD/USD/20260916	0,00	-6 547,30	AUD	723 369,27	USD	-729 916,57
A/EUR/CHF/20260724	4 030,97	0,00	EUR	458 606,90	CHF	-454 575,93
A/EUR/GBP/20260916	0,00	-2 662,05	EUR	1 111 375,27	GBP	-1 114 037,32
A/EUR/JPY/20260916	25,65	0,00	EUR	185 461,22	JPY	-185 435,57
A/EUR/USD/20260724	0,00	-15 634,69	EUR	553 018,38	USD	-568 653,07
A/GBP/USD/20260916	35,11	0,00	GBP	29 451,55	USD	-29 416,44
A/GBP/USD/20260916	0,00	-127,46	GBP	11 844,94	USD	-11 972,40
A/NZD/USD/20260916	0,00	-4 788,41	NZD	224 271,88	USD	-229 060,29
A/USD/BRL/20260702	0,00	-7 399,05	USD	924 650,98	BRL	-932 050,03
A/USD/CLP/20260702	156,66	0,00	USD	157 879,71	CLP	-157 723,05
A/USD/ILS/20260724	2 230,75	0,00	USD	160 502,97	ILS	-158 272,22
A/USD/ILS/20260916	609,75	0,00	USD	111 974,00	ILS	-111 364,25
A/USD/ILS/20260916	456,05	0,00	USD	68 287,00	ILS	-67 830,95
A/USD/ILS/20260916	0,00	-20,24	USD	112 468,90	ILS	-112 489,14
A/USD/JPY/20260724	5 384,08	0,00	USD	214 736,51	JPY	-209 352,43
A/USD/SGD/20260916	2 463,58	0,00	USD	465 863,89	SGD	-463 400,31
V/CHF/JPY/20260724	3 571,38	0,00	JPY	306 825,30	CHF	-303 253,92
V/CHF/JPY/20260724	3 930,78	0,00	JPY	328 845,16	CHF	-324 914,38
V/CHF/JPY/20260724	3 992,98	0,00	JPY	274 754,60	CHF	-270 761,62
V/CHF/JPY/20260916	0,00	-802,99	JPY	550 562,24	CHF	-551 365,23
V/CHF/JPY/20260916	0,00	-3 231,47	JPY	1 105 013,06	CHF	-1 108 244,53
V/CHF/JPY/20260916	0,00	-602,93	JPY	545 248,23	CHF	-545 851,16
V/EUR/AUD/20260916	0,00	-326,59	AUD	93 168,62	EUR	-93 495,21
V/EUR/CHF/20260916	0,00	-777,92	CHF	162 645,70	EUR	-163 423,62
V/EUR/PLN/20260916	0,00	-28,39	PLN	2 581,46	EUR	-2 609,85
V/EUR/USD/20260916	684,22	0,00	USD	72 342,21	EUR	-71 657,99
V/USD/BRL/20260702	0,00	-22 108,66	BRL	932 050,03	USD	-954 158,69
V/USD/BRL/20260713	160,85	0,00	BRL	275 497,60	USD	-275 336,75
V/USD/BRL/20260804	7 277,92	0,00	BRL	932 050,03	USD	-924 772,11
V/USD/BRL/20260811	253,84	0,00	BRL	249 259,73	USD	-249 005,89
V/USD/BRL/20260923	0,00	-516,21	BRL	276 041,75	USD	-276 557,96
V/USD/CLP/20260702	0,00	-6 863,92	CLP	157 723,05	USD	-164 586,97
V/USD/CLP/20260710	0,00	-3 748,80	CLP	144 361,22	USD	-148 110,02
V/USD/CLP/20260715	0,00	-4 689,74	CLP	144 361,21	USD	-149 050,95
V/USD/CLP/20260928	0,00	-115,73	CLP	157 723,05	USD	-157 838,78
V/USD/JPY/20260916	0,00	-2 460,61	JPY	161 451,08	USD	-163 911,69
V/USD/JPY/20260916	0,00	-778,62	JPY	138 202,02	USD	-138 980,64
V/USD/KRW/20260708	0,00	-12 428,97	KRW	259 200,28	USD	-271 629,25

20. Comptes de l'exercice

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V/USD/KRW/20260908	0,00	-4 724,43	KRW	409 215,92	USD	-413 940,35
V/USD/KRW/20260928	0,00	-1 719,18	KRW	245 110,73	USD	-246 829,91
V/USD/MXN/20260724	0,00	-268,85	MXN	324 663,75	USD	-324 932,60
V/USD/MXN/20260917	1 285,04	0,00	MXN	470 340,53	USD	-469 055,49
V/USD/TWD/20260715	0,00	-609,95	TWD	142 648,82	USD	-143 258,77
V/USD/TWD/20260908	0,00	-222,00	TWD	142 648,82	USD	-142 870,82
V/USD/ZAR/20260724	1 608,90	0,00	ZAR	161 191,61	USD	-159 582,71
V/USD/ZAR/20260916	3 438,11	0,00	ZAR	397 635,68	USD	-394 197,57
Total	41 596,62	-109 740,71		15 244 321,36		-15 312 465,45

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

20. Comptes de l'exercice

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
AUST 10Y BOND 0926	7	6 842,29	0,00	465 644,75
CBOT USUL 30A 0926	-9	0,00	-27 128,16	-916 959,14
EURO BOBL 0926	2	1 750,00	0,00	230 790,00
EURO BTP 0926	29	50 341,23	0,00	3 463 035,00
EURO BUND 0926	-1	0,00	-1 925,00	-127 415,00
EURO-OAT 0926	-2	0,00	-1 430,00	-240 110,00
EURO SCHATZ 0926	88	16 715,00	0,00	9 324 260,00
FV CBOT UST 5 0926	28	7 589,55	0,00	2 623 067,55
ICE 3M SONIA 1226	11	0,00	-14 402,43	3 065 017,70
JAP GOVT 10 0926	-1	0,00	-1 022,52	-686 920,53
LONG GILT FUT 0926	8	23 223,82	0,00	829 022,52
TU CBOT UST 2 0926	23	0,00	-2 454,11	4 147 366,04
US 10YR NOTE 0926	-51	0,00	-31 732,69	-4 906 500,10
XEUR FGBX BUX 0926	-9	0,00	-27 450,00	-1 003 410,00
Sous-total 1.		**106 461,89**	**-107 544,91**	**16 266 888,79**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		106 461,89	-107 544,91	16 266 888,79

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

20. Comptes de l'exercice

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

20. Comptes de l'exercice

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	13 211 368,48
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-68 144,09
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	-1 083,02
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 849 101,57
Autres passifs (-)	-903 821,92
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**14 087 421,02**

20. Comptes de l'exercice

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action H2O EUROAGGREGATE I	EUR	13 929,7677	134,20
Action H2O EUROAGGREGATE N	EUR	5 027,5601	135,76
Action H2O EUROAGGREGATE R	EUR	68 472,3995	168,46
Action H2O EUROAGGREGATE SI-B	EUR	0,0004	102 900,00



Asset Management

H2O AM EUROPE
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-19000011
Société par actions simplifiée immatriculée au RCS de Paris sous le N° 843 082 538
39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris - France